*Paraît depuis 1913*
Tirage: 12.000



# LA LIBERTÉ

Vol. 66 No 4 SAINT-BONIFACE JEUDI 27 AVRIL 1978

# La bataille pour l'éducation française continue

**Les batailles se sont succédé au cours des dernières années pour assurer, non sans grincements de dents, une progression et aussi une consolidation de l'école française. Aujourd'hui, les problèmes restent invariablement les mêmes.**

**Ainsi la grande majorité des parents de Saint-Georges se battent pour que leur école française reste ouverte. Car ils sont convaincus qu'un déménagement à Powerview dans une école anglaise sonnerait le glas de leurs espoirs. Il y a aussi les dissensions de l'école du Précieux-Sang, où décidément les "A" et les "B" ont des difficultés à cohabiter. Les "B" déménageront-ils à l'école Provencher? En tout cas les commissaires de la division scolaire Norwood répondront bientôt à cette question.**

**Car bien entendu, dans la "question scolaire", le rôle des commissaires d'école, forts de leur poids d'élus, est prépondérant. Dans ce sens, l'assemblée annuelle de l'Association des commissaires d'école de langue française, qui vient de se tenir en fin de semaine, permet de préjuger de la force avec laquelle ces élus francophones s'engageront en faveur des écoles françaises.**

### L'école de Saint-Georges

## RESTERA, RESTERA PAS?

Appuyé par la Fédération provinciale des comités de parents, le comité de parents de l'école de Saint-Georges a pris le parti de s'opposer à la fermeture de son école et au déménagement à Powerview, situé à 5 km de là. "Pour que l'école française puisse grandir", expliquent des parents.

Dans la situation présente, l'école de Saint-Georges offre le programme français de la première à la quatrième année. C'est la seule école française dans toute la division Agassiz. Les dix commissaires anglophones ne s'opposent pas au programme français en tant que tel quand ils préconisent de fermer l'école de Saint-Georges. Leur décision a été uniquement prise après que le Conseil des finances des écoles publiques (Public School Board of Finance of Education), organisme provincial, avait refusé de fournir les subventions nécessaires à la réfection de l'édifice.

Concrètement, une somme de $85,000 (selon la présidente du comité de parents, Mme Marcelle Dupont), et jusqu'à $100,000 (selon le surintendant de la commission scolaire de Agassiz, M. Micheal Czuboka) devrait être déboursée pour rénover complètement la vieille école. Par contre, entre $39,000 et $40,000 suffiraient, et là les opinions des deux partis convergent, pour que l'édifice soit conforme aux normes de sécurité contre les incendies.

De l'avis des commissaires, le programme français peut être poursuivi de la même façon à Powerview. "Lorsque la commission scolaire nous a demandé s'il était possible, si jamais le besoin s'en faisait sentir, de transférer les élèves de Saint-Georges à Powerview, nous leur avons non seulement répondu que la chose était faisable, mais aussi qu'une aile de l'école de Powerview serait réservée aux francophones, de la maternelle à la sixième année," a affirmé à La Liberté, M. Micheal Czuboka, surintendant de la commission scolaire de Agassiz.

En théorie, la solution est valable. Mais dans les couloirs de l'école et dans les cours de récréation, la situation se présente bien différemment. Alors pour les parents, le seul moyen de maintenir le programme français est de garder l'école française à Saint-Georges.

Et en effet, quand on connait les difficultés d'une cohabitation entre les programmes A et B, à l'école du Précieux-Sang, on peut facilement imaginer les problèmes de survie que rencontrerait le programme français au sein d'une école anglaise. Faudrait-il, par exemple, pousser la logique de l'absurde, pour protéger les "A", en adoptant des heures de récréation différentes à Powerview si le transfert doit s'effectuer?

C'est peut-être de ce genre d'aménagements techniques que les commissaires de la division Agassiz devront parler, ce 27 avril, à l'occasion d'une réunion avec les parents intéressés, pour les convaincre que les 56 élèves qui suivent le programme A ne seraient nullement handicapés en fréquentant l'école de Powerview. Quant à la majorité des parents du village de Saint-Georges, ils essaieront de démontrer le contraire.

A juste raison. Les dix commissaires anglophones prendront le 2 mai, espérons-le en connaissance de cause, une décision définitive.

### Assemblée annuelle des commissaires de langue francaise.

## PROTÉGER LE FRANÇAIS

L'assemblée annuelle de l'Association des commissaires d'école de langue française, qui s'est tenue la fin de semaine dernière, a été caractérisée par une meilleure participation des commissaires intéressés. En effet, ils étaient 25 à avoir répondu à l'invitation lancée. M. Camille LeGal, qui a été réélu président de l'Association, a toutefois regretté que des commissaires francophones représentant plus particulièrement l'option du programme B ne participèrent pas à la réunion. "Alors que des étudiants qui suivent le programme B étaient présents, ainsi qu'un représentant de la division scolaire de Winnipeg", ajouta-t-il.

D'autre part, M. LeGal affirme que l'ACELF, de l'avis de ses membres, est plus forte qu'elle ne l'était; qu'elle est devenue une certaine force politique, surtout dans la mesure où les commissaires sont des élus, ce qui leur confère une certaine autorité.

Au niveau des résolutions adoptées, il faut noter que les commissaires demandent à ce que le concept d'école française et d'immersion soit établi de façon très claire et qu'il figure dans la Loi scolaire du Manitoba. Et de plus, qu'une politique de transport soit mise sur pied de telle sorte que ces écoles deviennent accessibles à ceux qui désirent les fréquenter.

#### MÉCANISME D'APPEL

Autre demande des commissaires: qu'un mécanisme d'appel soit créé afin de garantir le droit des parents en matière d'éducation française. Un droit qui, par exemple, peut être lésé par une commission scolaire à majorité anglophone. Concrètement, ce "mécanisme d'appel" consisterait en un organisme formé par le gouvernement provincial, qui pourrait entendre les revendications de parents francophones.

Les membres de l'ACELF ont aussi demandé une reconnaissance plus claire de l'organisme dans la Loi scolaire, de façon à ce qu'il soit sur un pied d'égalité avec l'association anglophone soeur, le MAST. Une meilleure communication avec le MAST a d'ailleurs été recommandée.

L'exécutif de l'ACELF, dans le but de mieux informer, devra rencontrer - au moins une fois l'an selon M. LeGal -les commissions scolaires membres de l'Association, ainsi que celles susceptibles de le devenir. "Nous essayons de ne pas nous ingérer dans les décisions des divisions scolaires, mais il faut qu'elles soient au courant de ce que nous faisons" a expliqué le président de l'Association.

La présence de 4 commissaires d'école de langue française de la Saskatchewan en tant qu'observateurs mérite d'être soulignée. M. LeGal souhaite que des liens étroits soient établis avec ces derniers. Avec en arrière-plan la perspective de créer un organisme des commissaires de langue française à l'échelle du pays.

bb

# idées

## *Éditorial*

## Une fois de plus

*Vous avez peut-être remarqué, en feuilletant La Liberté de la semaine dernière, une photo en page 8, dont certains se sont demandés et se demandent sûrement encore, de quel droit une telle photographie paraît dans un journal tel que celui-ci?*

*On peut répondre assez facilement à la question. Par une deuxième: De quel droit exige-t-on un journal valable et de qualité lorsqu'on ne se donne même pas la peine de faire connaître à la Rédaction, ses opinions et ses commentaires vis-à-vis du contenu et de la présentation en général (avant que ladite photo ait paru). On doit communiquer!*

*On peut reprocher à la Rédaction de La Liberté d'avoir eu recours à un moyen (irriter et offusquer les lecteurs dans le but de susciter une participation) qui est peu recommandé au sein de l'équipe d'un journal dit, en premier lieu, communautaire. Mais on ne peut pas la condamner (bien sûr, en tenant compte de la situation).*

*Dans un dernier souffle on a souvent recours à des moyens peu orthodoxes pour attirer l'attention des éventuels sauveteurs. Dans le cas d'une noyade, le sauveteur sera évidemment le meilleur nageur pami la foule. Mais dans le cas de la survie d'un journal qui veut offrir un contenu de qualité tout en répondant aux besoins des gens, l'athlète supérieur ne sera nul autre que le lecteur.*

*Encore une fois: Communiquez. Ecrivez. Téléphonez.. Donnez signe de vie (avant que les eaux ne se brouillent) et la Rédaction se fera un plaisir de faire de même. Après tout, c'est votre journal.*

## Être ou ne pas être

*La presse francophone minoritaire en général et LA LIBERTÉ en particulier se heurtent à bon nombre de problèmes pour survivre honorablement. Comme bien d'autres publications, qui disposent pourtant à priori d'un réservoir de lecteurs suffisant et qui ne sont pas confrontés à d'autres multiples handicaps. Malgré des gestions très strictes, combien de journaux sont sans cesse menacés par le spectre de la débâcle financière, qui constitue sans nul doute le plus grave problème?*

*Quoi qu'il en soit, si le lecteur tient à son journal, il doit assumer certaines conséquences. Comme accepter, à intervalles plus ou moins réguliers, de payer plus cher la publication qu'il achète. Seulement, et des études ont été faites, d'augmentation en augmentation, on s'achemine vers un seuil au-delà duquel le lecteur n'acceptera plus de payer.*

*Conscients de cet état de fait, les responsables financiers des journaux retardent au maximum toute augmentation du prix d'achat, essaient d'équilibrer leurs budgets en bourrant les pages de publicité.*

*Maintenant, dans le cas particulier de LA LIBERTÉ, inutile de se casser la tête avec une augmentation du prix d'achat du journal, puisqu'il est gratuit. Ainsi, si l'on exclut les dons (comme l'appréciable "coup de pouce"), l'hebdomadaire doit se financer uniquement grâce à la publicité. Aussi est-il facile de comprendre combien les annonces payées par le secrétariat d'Etat sont importantes. Malheureusement. Car tout journal devrait pouvoir, même dans le cas où il paraît en milieu minoritaire, se passer de l'aide financière de l'Etat. Sinon mérite-t-il de survivre?*

*En tout cas, après cette question posée clairement, lisez donc attentivement l'annonce de la page 13 intitulée "L'aide à la presse francophone minoritaire". Et si vous êtes de ceux qui croient que le Fédéral se doit d'annoncer dans le journal pour que vous continuiiez à le recevoir, sans avoir à vous poser la question de savoir comment vivote votre journal, veuillez s'il vous plaît envoyer le petit coupon à l'adresse indiquée. Pour que, paradoxalement, les fonctionnaires fédéraux puissent se convaincre de l'intérêt que vous portez à LA LIBERTÉ, votre seul hebdomadaire de langue française au Manitoba.*

*LA RÉDACTION*

## lettres à LA LIBERTÉ

Cher monsieur;

Ca fait quelques temps que je reçois, par la gracieuseté de la rédaction, votre hebdomadaire LA LIBERTE. G'est un journal bien présenté et intéressant et je vous en félicite. Je me sens redevable et voudrais y contribuer mais sous forme littéraire. Le genre de chose que j'ai à l'esprit se voit dans les exemples ci-inclus:

(a) En français, un article dans une série préparée par Fernand St-Louis dans **L'oeil régional**.

(b) En anglais, "This side of heaven" par Randy McDonnald dans le **South East Lance**.

Je comprends bien que La Liberté n'est certes pas un journal religieux mais en même temps, je crois que c'est triste que beaucoup de gens consultent les horoscopes au lieu de la Bible, base solide de l'Eglise, soit catholique ou évangélique. Ce qui veut dire que la religion d'une sorte ou d'une autre est un thème populaire. Naturellement, j'écris en chrétien convaincu mais je désire répondre aux besoins de la communauté. Je ne suis pas animé d'un esprit sectaire, n'ayant aucun désir de critiquer qui que ce soit.

Voici des suggestions que vous êtes libre d'accepter ou de rejeter:

a) Que la rubrique s'appelle simplement "DIRECTION" ou si cela ne va pas, "DIRECTION biblique".

b) Que chaque article soit terminé par une invitation au lecteur à y répondre. Ceci servirait à estimer l'intérêt suscité par les articles.

c) Puisque le français n'est pas ma langue maternelle, que mon français soit corrigé par un professeur qualifié.

J'ai reçu ma formation post-secondaire à l'université McMaster (B.A., B.D.) et à l'université Laval (cours de français).

Espérant vous lire sous peu, je demeure votre bien dévoué.

(Pasteur) Ken Seburn

**NDLR - S'il vous plait voir l'article intitulé "Direction biblique" dans la section "Société".**


**LA LIBERTÉ**

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos régionaux.

GÉRANCE: Claude Gagné

JOURNALISTE: Marc Labelle

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Lorraine Sabo.

MONTAGE: Gérard Gagné

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.


**heure de tombée:**

**vendredi à 15 h.**

# Joies et peines d'un candidat libéral

**Mardi matin, 25 avril. La rédaction de LA LIBERTE reçoit par le courrier la lettre suivante, que nous publions intégralement et, car elle en vaut la peine, sans y apporter aucune correction.**

POUR VOTRE INFORMATION

Nous sommes un groupe responsable composé d'employées des postes et aussi membres du Syndicat des Postiers. On croit que vous devrez être au courant du changement de service qui s'est produit à la succursale de Saint-Boniface.

Les hauts placés des postes ont décidés d'éliminer un commis à plein temps et le remplacer avec un à temps partiel. C'est un fait accomplisans que vous le sachiez, les gens qui se servent de cette succursales. Nous sommes de l'opinion que le monde se servant de cette facilité devrait avoir un petit dire à propos de son usage.

On croit que, en sachant ce qui est arrivé, vous allez demander des questions. Le mot se passe que la succursale ENTIÈRE sera fermé éventuellement. Maintenant, avec moins de commis, ce fait est déjà vers la route d'être accomplis!!

C'est le temps des élections et, peut-être, ça serait le bon temps d'écrire des lettres aux représentants pour leur demander leurs plans sur ce sujet.

N'oublions pas ce qui s'est passé voilà quelques semaines, lors qu'ils ont transferré les offices du Comitée de Saint-Boniface à Saint-Vital.

Et, maintenant, M. Bockstael s'est prononcé d'être à la recherche de la nomination libéral fédéral à Saint-Boniface. Est-ce qu'il va rester silencieux sur cette dernière réduction de service?? Demandons y qu'est-ce qu'il pense sur ce sujet??

Merci d'avoir pris le temps de lire ce communiqué et nous esperons que vous allez faire des demandes sur ce sujet au plus tôt que possible!!

TOUT DÉPAND DE VOUS, MAINTENANT!!!

Vous sincèrement,

*Un groupe interessé*

**Après l'avoir lue, plusieurs questions viennent à l'esprit, qui méritent d'être posées à haute voix. Pourquoi ne pas signer la lettre nommément? Qui est donc ce "groupe intéressé" et à quoi est-il intéressé?**

**M. Robert Bockstael n'est pas le seul, que l'on sache, à briguer l'investiture du parti libéral. Alors pourquoi les rédacteurs de cette sorte de libelle ne citent-ils que son nom? D'ailleurs M. Bockstael a déclaré de ne pas être au courant des événements qui se déroulent au bureau de poste de Saint-Boniface. Et que pourrait-il faire? Que l'on sache, les postes sont placées sous la juridiction du Fédéral.**

**Allons-nous encore entendre parler de ce "groupe intéressé" après que le candidat libéral aura été choisi par les membres du parti à Saint-Boniface?**

***la Rédaction***

## lettres à LA LIBERTÉ

Mélo-Mani, la fédération provinciale des chorales et choristes franco-manitobains, félicite et remercie spécialement tous les gens, jeunes et moins jeunes, professeurs, parents, directeurs d'écoles, etc., qui ont travaillé et participé au premier Festival de chorales de Mélo-Mani les 8 et 9 avril dernier. Ils étaient au nombre de 350 choristes.

Nous notons particulièrement les chorales des écoles élémentaires et secondaires, venant surtout des milieux ruraux: les écoles élémentaires Noël-Ritchot de Saint-Norbert, La Broquerie, Saint-Malo, Saint-Pierre-Jolys; 2 écoles d'immersion: Ecole du Sacré-Coeur de Winnipeg et Ecole Guyot de Saint-Boniface; l'école intermédiaire de Saint-Malo; les écoles secondaires: Somerset, Lorette, collège secondaire de Saint-Boniface, Saint-Claude.... Des choristes représentaient les chorales adultes suivantes: la chorale Laurentia de Saint-Laurent, la chorale des Intrépides, les Blés au Vent, La Broquerie, Schola Cantorum de la Cathédrale, le Précieux-Sang, Saint-Georges, Bel Canto (chorale régionale Saint-Pierre-Jolys - Otterburne - Saint-Malo), SS. Martyrs-Canadiens, etc.

Nous sommes certains qu'un "des facteurs déterminants qui expliquerait la venue de 1,200 personnes" à l'assemblée annuelle de la SFM fut sans doute la participation de ces jeunes à l'ouverture et au grand concert du dimanche 9 avril.

*Nous profitons aussi de* l'occasion pour remercier la SFM pour sa collaboration à notre Festival. Cette entraide a certainement ajouté au succès d'une vraie rencontre franco-manitobaine!

Et merci à l'équipe Hebdo de Radio-Canada pour l'émission du dimanche 16 avril.

Marie Fournier, présidente

**Billet**

## "Go back"

**Rien de plus déprimant pour un journaliste que de ne jamais recevoir de commentaires - bons ou mauvais - au sujet des articles qu'il écrit. Et comme les critiques - bonnes ou mauvaises - ne parviennent que trop rarement aux oreilles des journalistes de LA LIBERTÉ, ce n'est pas sans une certaine émotion que nous répondons aux personnes qui nous font l'insigne honneur de bien vouloir nous stigmatiser, fustiger, chicaner, faire plaisir (chacun son tour... ).**

**Hélas, hélas! Non seulement les commentaires sont trop rares, mais qui plus est, ils ne sont pas toujours constructifs. Ainsi cette personne qui m'appela pour avoir de légitimes précisions quant à l'intérêt de mon dernier billet, ne sut pas garder cette hauteur d'esprit qui caractérise les entretiens polémiques mais courtois. Sans doute consciente du manque de finesse de ses propos en français, la personne, désireuse d'introduire un supplément indispensable de nuances, décida unilatéralement de m'entretenir en anglais.**

**Hélas, cent fois hélas! Je dus, gêné, faire part à mon interlocuteur que malheureusement, je ne possédais pas suffisamment l'anglais pour éviter les erreurs d'interprétation. Soufflée par cet aveu, c'est avec le minimum de civilités que la personne au bout du fil me demanda ce que *je pouvais bien faire dans une province bilingue.* Me classant définitivement comme hérétique, elle me jeta l'anathème en s'exclamant sur un ton sans réplique, car mon interlocuteur raccrocha dans la foulée: "If you don't speak English, go back to France".**

**Excusez pour la mauvaise prononciation. Maintenant tirez les conclusions que vous voudrez. In English or in French.**

**bb**

Clin d'oeil

***Tôt ou tard, il va y avoir des élections...***

# Le mutant

**avant**




**après**



## lettres à LA LIBERTÉ

**NDLR: Ci-dessous, La Liberté vous fait part d'une lettre (rédigée par M. Claude de Ayotte de Saint-Boniface), qui a été adressée à plusieurs ministères et organismes francophones notamment au Cabinet du ministre des Communications, à la Commission de l'unité canadienne et à la Société franco-manitobaine. A son origine, ladite lettre s'adressait à la compagnie Greater Winnipeg Cable Vision à Winnipeg, à titre de solution au problème de traduction des débats télévisés de la Chambre à Ottawa. (La lettre publiée ci-dessous a été traduite par l'équipe de La Liberté.).**

Messieurs:

J'aime bien regarder les sessions de la Chambre des Communes à la télévision, aussi souvent que je peux garder l'oeil ouvert à une heure si tard et si peu normale. Quel est le pourcentage, selon vous, de vos auditeurs qui regardent l'émission à une heure si ridicule? Pourquoi ne diffusez-vous pas les sessions durant l'après-midi, entre 13 h et 21 h??? (Et même une journée en retard.) Le film est monté de toute façon et l'on dispose de beaucoup de temps libre à l'antenne du canal 13!!! Certains étudiants qui sont à l'école ainsi que plusieurs travailleurs et des personnes à la retraite s'intéressent à cette émission. La plupart des étudiants intéressés sont au lit à une heure pareille, tout comme les travailleurs qui, s'ils n'y sont pas y songent très sérieusement. Et les retraités sont vraiment trop fatigués à 11 h du soir pour même y penser. Franchement, je me demande bien qui vous écoute???

Cette deuxième partie de ma lettre, qui est loin d'être de moindre importance, traite du service de traduction simultanée qu'utilise CBC lorsque quelqu'un s'exprime en français. Est-il interdit d'ENTENDRE DU FRANCAIS à la télé??? Pourquoi ne pas rétablir l'équilibre en obtenant les services d'un interprète de langue française lorsqu'une personne s'exprime en anglais. Pourquoi n'assourdissez-vous pas l'audiofréquence (de l'anglais et du français) afin qu'on puisse entendre les propos des interprètes? Je suis d'accord avec vous. Cette recommandation est ridicule. Mais par contre, dites-moi, dans le cas de la période de questions en français aux Communes, qui essaye de faire avaler quoi à qui? Est-ce bien votre opinion vis-à-vis des deux langues officielles dans un pays bilingue??? Laissez nous entendre en français les propos qui sont tenus en français, S'IL VOUS PLAIT, et en anglais, les propos qui sont tenus en anglais. Maintenant je mendie et ça ne me plait pas du tout: Pas de baillon pour le français (l'audiofréquence du français) S'IL VOUS PLAIT.

La majorité des francophones n'ont pas besoin des services d'un interprète; nous connaissons suffisament les deux langues officielles pour nous faire entendre et si les autres ne comprennent pas le français et bien, remédions à la situation en ECRIVANT LA TRADUCTION AU BAS DE L'ECRAN, de la même façon que l'on fait dans le cas des langues étrangères telles que l'allemand, l'italien, etc. Les interprètes d'expression anglaise NE PEUVENT ET NE POURRONT JAMAIS rendre le vrai sens des propos tenus en français; exemple: le premier ministre Trudeau, ou n'importe quel autre ministre d'expression française, s'expriment sur un ton sarcastique ou emploient des termes du patois. A ces moments, on n'entend que les baffouillements de l'interprète et la première chose qu'on sait, la farce a été dite sans qu'on ne l'entende ni en français ni en anglais.

La même chose se répète sur les ondes du réseau CBC et de certaines autres stations de télévision anglaises. Lorsque des personnages influents s'expriment en français à la télé, tels que la reine (et tous les autres qui ont le courage de parler en français) on les enterre de la voix de l'interprète anglophone. POURQUOI?????

Lorsque Sa Majesté ou qui que ce soit désire parler français ou anglais, pourquoi ne pas laisser les auditeurs les écouter dans la langue qu'ils ont choisie à ce moment-là, dans notre cas la langue française? Si une traduction est nécessaire, faites-la PAR ECRIT AU BAS DE L'ECRAN. Soyez honnêtes et dites-moi pour quelles raisons cette méthode n'est pas utilisée????

Par contre, dans le cas de ces mêmes personnages publiques susmentionnés, j'ai trouvé une solution qui ne peut malheureusement s'appliquer à tout le monde; mais cette solution ne s'avère pas efficace dans le cas des débats de la Chambre des Communes diffusés sur les ondes du canal 13. Ma solution est très simple lorsqu'il s'agit de personnages publiques. Je change au canal 10 lorsqu'on parle français et je retourne au canal anglais lorsqu'on parle l'anglais. Cette solution a plusieurs inconvénients tels que l'usure du bouton ("tuner") et encore bien d'autres.

Vous pouvez vous servir de cette lettre dans le but d'améliorer la situation, mais s'il vous plait, j'apprécierais beaucoup qu'on ne mentionne pas mon nom sur les ondes si jamais le contenu de cette lettre était diffusé. Je ne suis qu'un CANADIEN ordinaire qui aime son pays, le CANADA... cela, vous pouvez le mentionner.

Merci à l'avance.
Sincèrement vôtre,
Claude Ayotte.
Saint-Boniface

## Débats en Chambre: *L'art et la manière*

**Quelle est la mauvaise langue qui a affirmé qu'il ne se passait rien lors des débats à la Chambre des Communes à Ottawa? C'est faux. Même que la lecture des comptes rendus officiels des "Débats de la Chambre des Communes" constitue une lecture extrêmement divertissante qui n'est pas toutefois sans rappeler les plus célèbres passages d'une pièce de Ionesco.**

**Comme preuve, voici un extrait du volume 121, numéro 97 de la 3e session de la 30e législature du lundi 17 avril 1978, et qui a trait au budget. Pour bien situer la scène, il faut savoir que M. Edward Broadbent, chef du parti NPD fédéral, s'est adressé au très honorable Pierre Elliott Trudeau au sujet des réductions de la taxe de vente et du traitement spécial en faveur du Québec.**

**La trame de l'histoire parait peut-être de prime abord un peu aride. Certes, il faut en convenir. Mais les acteurs ont d'autant plus de mérite d'avoir réussi un chef-d'oeuvre pour ce qui concerne les dialogues. (1, pour tous, comme on dit du côté des critiques de films).**

**Quant aux textes, il s'agit bien entendu d'une traduction.**

**M. Broadbent:** (...) Le premier ministre voudrait-il finalement essayer de répondre aux questions que lui posent aujourd'hui les députés de mon parti?

**M. Trudeau:** Je vais m'efforcer de répondre à la question. Je relève les termes employés par le député - il a parlé des priorités fédérales déraisonnables que nous proposons. Je pense que c'est bien cela qu'il a dit.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** C'est Claude Ryan.

**Des voix:** Déclenchez des élections!

**M. Trudeau:** Laissons M. Ryan parler lui-même. Le député ne cite pas exactement ses paroles. Nous allons les considérer comme s'ils étaient les siennes propres. De toute façon, ce n'est pas ce que M. Ryan a dit qui compte pour le député. Il veut avoir une réponse à la question de savoir si nous imposons des priorités fédérales déraisonnables. Voilà le fond de la question, si je comprends bien.

**M. Broadbent:** Non!

**M. Trudeau:** Non? Dans ce cas le député citait une phrase qui ne portait pas sur le fond de la question. Je ferais remarquer qu'en ce qui concerne les priorités que nous imposons....

**M. Broadbent:** Déclenchez les élections tout de suite.

**M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, je m'amuse bien. Les députés d'en face réclament des élections. Ils ne veulent donc pas finir le débat sur le budget? Cela ne les intéresse pas d'adopter cette mesure?

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Vous êtes insupportable!

**Des voix:** Asseyez-vous.

**Des voix:** Règlement!

**M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, on m'a posé une question et je pense que je devrais être autorisé à y répondre.

**Des voix:** Bravo!

**M. Trudeau:** Quand on me pose une question et que je refuse de couvrir leurs bruits en criant plus fort qu'eux, ils disent que je m'asseois et que je boude. Mais quand je me lève et j'essaie d'obtenir le silence, ils me demandent de dissoudre les Chambres. Je les avertis que c'est ce que je vais faire. Peut-être même immédiatement!

**Des voix:** Bravo!

***Cher collègue,***

**Je vous fais parvenir un éditorial paru aujourd'hui dans LE NORD. Si le coeur vous en dit, il vous est loisible de l'utiliser comme bon vous semblera.**

**Il va sans dire que la recommandation de M. Yalden, que le gouvernement fédéral place son annonce publicitaire à part égale dans les hebdomadaires francophones hors du Québec comme dans les quotidiens de langue anglaise, me tient particulièrement à coeur et en tant que rédacteur du NORD et secrétaire de l'Association de la presse francophone hors Québec.**

**Espérant que ma démarche portera fruit, je demeure sincèrement vôtre,**

**Paul Tanguay**

**Voici le texte intégral de l'éditorial en question, intitulé "Les grands oubliés".**

Le nouveau Commissaire aux Langues officielles, M. Maxwell Yalden déposait à la fin mars son premier rapport annuel. Moins ardent dans son style que son prédecesseur M. Keith Spicer, M. Yalden fait quand même preuve de rigueur dans son jugement de l'application de la Loi sur les langues officielles dans le pays. Il constate que, d'année en année, la bilinguisation ne se fait qu'au niveau des institutions et qu'elle demeure peu évidente dans la vie de tous les jours. Dans les provinces anglophones l'assimilation bat son train et gagne du terrain.

Un chapitre de ce rapport retient tout particulièrement notre attention ici - celui traitant des journaux francophones en milieu minoritaire, "les grands oubliés". M. Yalden affirme que les organismes fédéraux négligent les journaux qui desservent les communautés francophones de diverses régions du Canada en ne publiant pas leurs annonces dans ceux-ci. "Après tout, les annonces ou avis publiés par l'administration fédérale ne s'adressent-ils pas à tous les Canadiens?" La Loi sur les langues officielles exige que les communications provenant du fédéral se fassent dans les deux langues officielles. "Il va sans dire qu'il faut avoir recours aux hebdomadaires dans les régions où il n'existe pas de quotidien de langue française", soutient M. Yalden. Il arrive très souvent que les communautés francophones ne sont pas informées dans leur langue, des programmes et projets qu'entendent réaliser les organismes fédéraux de même que des services offerts par ceux-ci.

LE NORD fait partie de cette presse francophone plus souvent qu'autrement oubliée quand le ministère et organismes fédéraux lancent des campagnes publicitaires. Le seul quotidien qui pénètre la région du nord-est ontarien, de langue anglaise, est publié à 350 kilomètres de Hearst et il a le privilège de servir de porte-parole officiel du fédéral auprès de la population de cette région à 60% francophone! Cette situation est d'autant plus agaçante, pour employer le vocabulaire de M. Yalden, que celui-ci dit avoir attiré à maintes reprises l'attention des cadres de la Fonction publique sur cette question. Les résultats? Vous n'avez qu'à constater la maigre teneur du contenu venant des différents ministères fédéraux dans nos pages.

Le Commissaire aux Langues officielles recommande en page 173 de son rapport, "(20)(a) qu'on serve des hebdomadaires comme substitut dans les provinces et les régions où les quotidiens font défaut dans une des langues officielles", pour véhiculer toute l'information destinée au public, en plus de demander au Conseil du trésor "d'énoncer à cet égard une directive claire et sans équivoque et d'obliger tous les ministères et organismes à s'y conformer".

Les petits hebdomadaires de langue française hors Québec, qui pour la plupart ont de la difficulté à joindre les deux bouts sans avoir recours à des subventions (directes ou indirectes) seraient sûrement plus rentables si on donnait suite à la recommandation de M. Yalden. De leur rentabilité dépend la survie même des communautés qu'ils représentent et le principe d'un pays bilingue d'une mer à l'autre. M. Yalden a vu juste. Suffit que nos politiciens aient la même perspicacité.

**LE NORD, 19 avril 1978**

## *Vive l'expert!*

**Aujourd'hui personne n'entreprend plus rien sans avoir arraché l'avis autorisé d'un expert intermédaire, absolument indispensable pour n'importe quel projet puisse voir le jour. En d'autres mots, l'expert est devenu une plaie de notre société. Le Français Jean Amadou, sorte de La Bruyère de notre siècle, qui sait tourner en événements comiques les difficultés de vivre de notre époque, touche le délicat sujet, toujours controversé, de l'utilité des experts dans son dernier livre, "Il était une mauvaise fois".**

***"Autrefois, écrit-il, quand j'apprenais qu'un expert s'était trompé, je jubilais. Cela m'a passé; on ne peut pas être en état permanent de jubilation. Aujourd'hui, je cherche celui qui, une fois - une seule - ferait la démonstration de sa lucidité.*** Une fois, ***c'est peu demander! J'attends, mais je ne vois rien venir. En réalité, le premier expert qui aura une chance de tomber juste sera celui qui se sera trompé deux fois de suite sur le même sujet".***

**A méditer, non?**

**NDLR: Cette semaine, LA LIBERTÉ ouvre ses colonnes à MM Robert Bockstael et Guy Savoie, qui sont en lice pour le poste de candidat libéral dans la circonscription fédérale de Saint-Boniface. Le congrès d'investiture du parti libéral à Saint-Boniface se tiendra le jeudi 27 avril à 19 h à l'aréna Maginot, 90, rue Maginot.**

**Le sénateur Joseph Guay ainsi que Marc Lalonde, ministre des Relations fédérales-provinciales, seront présents au congrès.**

## Robert Bockstael

C'est après une longue réflexion que j'ai décidé de poser ma candidature à la nomination pour la direction du parti libéral dans la circonscription de Saint-Boniface.

La promotion au Sénat de notre membre du Parlement, l'honorable Joseph P. Guay, laisse le siège de Saint-Boniface ouvert à contestation.

Les citoyens de l'arrondissement de Saint-Boniface ont besoin d'un représentant qui a fait ses preuves dans le domaine de l'administration, au niveau de la commission scolaire et surtout au niveau de la politique municipale.

Le porte-parole pour nos concitoyens doit avoir une voix forte et doit être qualifié pour faire valoir les besoins de son comté. L'expérience acquise par les transactions que j'ai dû entreprendre avec les autres gouvernements, provincial et fédéral, me sera utile si on me choisit comme le représentant de Saint-Boniface.

Voici donc un bref historique de mes réalisations.

Je suis né à Saint-Boniface et y ai demeuré toute ma vie.

J'ai fait mes études tant à l'école Provencher qu'au collège de Saint-Boniface.

Après avoir complété un cours en commerce, je fis mon service militaire dans l'Aviation royale canadienne.

Marié à Marietta Boone, nous avons cinq enfants: deux filles et trois garçons - Roberta (Mme B. Dick), Sheila, David, Larry et John - et nous demeurons au 369 de la place Gaboury.

Après mon service militaire, en 1944, je me suis lancé dans la construction et devins président et gérant de la compagnie Bockstael Construction - entreprise établie à Saint-Boniface depuis 1923.

De 1951 à 1964, j'ai été commissaire d'école au sein de la Commission scolaire de Saint-Boniface, dont j'ai été président pendant cinq ans.

Elu au Conseil de ville de Winnipeg comme représentant du quartier Taché de Saint-Boniface, j'ai servi pendant quatre ans et demi comme membre des comités de Finance, d'Environnement, de Logement et du Bien-être social.

J'ai été nommé au Comité exécutif et j'en suis devenu son président, poste que j'occupe actuellement.

En plus de mes activités municipales, j'ai été directeur du Bureau des aviseurs du collège de Saint-Boniface, président de la Caisse populaire des Belges, Grand Chevalier du Conseil Norwood des Chevaliers de Colomb et syndic de la paroisse (belge) du Sacré-Coeur pendant nombre d'années.

Je suis aussi membre de l'exécutif du Bureau des aviseurs de l'hôpital général de Saint-Boniface, ainsi que directeur de l'exécutif de la Maison des retraites, la Villa Maria.

Je fais partie du Club des hommes d'affaires, du Club La Vérendrye, du Club belge, des Chevaliers de Colomb et de la Légion royale canadienne de Norwood.

En marge de cette expérience, je me sens donc qualifié à représenter la circonscription fédérale de Saint-Boniface et si j'ambitionne ce nouveau champ d'action c'est pour rendre service à un plus grand secteur de la société.

Comme administrateur bilingue, je crois avoir la compétence nécessaire pour représenter Saint-Boniface au Fédéral et je m'engage à épouser la cause de notre circonscription et à y consacrer un dévouement responsable et consciencieux.

## Guy Savoie

Le siège fédéral de Saint-Boniface est des plus intéressants. Depuis 1924 lorsqu'il fut établi, le siège est toujours demeuré libéral sauf une fois. Même qu'il est important de constater que la circonscription est le bastion libéral au Manitoba et certainement dans l'Ouest canadien. Un siège d'une telle importance ne pourrait-il pas s'attirer un gouvernement libéral reconnaissant, soit un plus grand développement économique, soit de l'aide pour établir un centre touristique, ou soit obtenir une plus grande implication du ministère de l'Expansion régionale. Alors ne serait-il pas important que le prochain député de Saint-Boniface soit aussi un libéral reconnu qui saura faire prévaloir nos aspirants auprès de ses confrères?

J'ai toujours oeuvré au sein du parti libéral depuis déjà une douzaine d'années. Dès les tout débuts, vers les années 64-65, comme un travaillant, je m'occupe de la distribution de pancartes, feuilletons, du porte en porte, d'appels téléphoniques et enfin, de tout ce qui forme les campagnes électorales soit au provincial, soit au fédéral. Je suis un des gérants de campagne à l'élection fédérale de 1972. En juin 1973, à l'élection provinciale, je brigue les suffrages dans la circonscription de Brandon-Ouest comme le candidat libéral.

De retour à Saint-Boniface, me voilà encore au service du parti, je deviens un des vice-présidents de l'association libérale du Manitoba, poste que j'ai occupé pendant trois ans. En 1977, je suis élu président de l'association fédérale libérale de Saint-Boniface, poste dont je démissionne en posant ma candidature au congrès de nomination le 27 avril de cette semaine. Alors comme on peut facilement le constater, j'ai toujours travaillé et voté pour le parti libéral et soyez assurés que je suis un libéral.

Je suis confiant que les libéraux formeront le prochain gouvernement. Un rapide coup d'oeil vis-à-vis des régions du pays nous explique ce raisonnement. Les Maritimes sont favorables aux libéraux, le Québec nous appuie encore davantage, l'Ontario demeurera semblable, et il faut dire que l'Ouest du pays ne s'entiche pas de M. Clark. Il faut dire aussi que le siège de Saint-Boniface, avec une polarisation du vote canadien-français, sera la garde libérale. Certainement qu'il nous est important de présenter un libéral qui saura mener à bonne fin ses obligations.

Je me dois de signaler que je reviens justement du Québec ou j'assistais au congrès de la mise en nomination pour la direction du parti libéral du Québec. Le parti libéral du Manitoba, vu que son chef M. Huband avait démissionné, m'a délégué pour le représenter au Québec puisque tous les différents chefs de parti y étaient invités. Le congrès fut des plus intéressants, mais ce que je tiens à souligner, c'est que le parti libéral a tenu bon de me déléguer comme représentant du chef du parti. Cette accolade d'un homme politique démontre qu'on me fait confiance et qu'on m'accorde un savoir-faire au sein du parti.

Tout ce service au parti libéral me donne une confiance en mes capacités politiques; et avec mes connaissances je vois que je pourrai très bien servir comme le député de Saint-Boniface. Je m'engage à être réceptif aux gens, de communiquer avec eux, de les rencontrer et d'être la même personne qui a oeuvré à l'intérieur de la communauté et qui a toujours mené à bonne fin ses obligations et ses mandats.

**en bref**

Le déménagement de l'Hôtel de ville de Saint-Boniface

## On remet la question au Comité exécutif

La question du déménagement de l'Hôtel de ville de Saint-Boniface à Saint-Vital est loin d'être réglée.

En effet, c'est le mercredi 19 avril que 19 membres contre 6, du Conseil de ville de Winnipeg, ont voté en faveur de remettre la question dans les mains du Comité exécutif.

M. Lucien Loiselle, porte-parole du Comité ad hoc pro-Saint-Boniface, a présenté la semaine dernière au Conseil de ville de Winnipeg, un mémoire dans le but de convaincre les conseillers de Winnipeg "que notre histoire n'est pas respectée, que nos droits ne sont pas respectés, et que même la réalité de notre existence sur la scène winnipégoise et sur la scène manitobaine pourrait être effacée". En d'autres termes, les citoyens de Saint-Boniface qui sont sympathiques à la question veulent garder leur autonomie en conservant, à Saint-Boniface, les bureaux et les services offerts.

Plusieurs raisons pour garder l'Hôtel de ville à Saint-Boniface ont été données dans le mémoire présenté par les citoyens de Saint-Boniface. Notamment: en 1978 Saint-Boniface rapportait à la ville de Winnipeg, en impôts sur les sociétés, $1,136,271.64 tandis que la communauté de Saint-Vital, durant la même année, rapportait $215,405.70.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-BONIFACE APPORTE SON APPUI

Le président de la Chambre de commerce de Saint-Boniface, M. Joe Sever a fortement appuyé les citoyens de Saint-Boniface, dans une lettre adressée au président du Comité des citoyens de Saint-Boniface, M. Lucien Loiselle.

M. Sever affirme, dans la lettre, que le déménagement des bureaux et des services offerts à Saint-Boniface, nuira à l'épanouissement de la communauté qui pourrait disparaître d'ici peu. "Notre communauté est vieille de 160 ans. Saint-Boniface est formé des terres qui ont été personnellement données par Lord Selkirk et qui ont ensuite été entre les mains, en 1818, de l'Eglise catholique. Ce terrain comprend maintenant une grande partie de la ville de Winnipeg. La Chambre de Saint-Boniface, fondée durant la première décennie du siècle, s'impliquera et suivra la chose de très près", a ajouté Joe Sever.

## Loi sur l'immigration: les faits saillants

Au début de ce mois vient d'entrer en vigueur la Loi sur l'immigration de 1976. De prime abord, voici les points saillants de cette nouvelle loi qui:

- établit, ce qui est nouveau dans la législation canadienne, les objectifs fondamentaux qui sous-tendent la politique d'immigration, c'est-à-dire la non-discrimination, la réunion des familles, la compassion à l'égard des réfugiés et la réalisation des objectifs nationaux;
- lie le mouvement d'immigration aux objectifs démographiques et aux besoins du marché du travail du Canada;
- dispose que des prévisions annuelles sur le nombre d'immigrants que le Canada peut accueillir soient établies d'après consultation avec les provinces et les groupes intéressés;
- crée une "catégorie de la famille" selon laquelle le degré de parenté des personnes pouvant être parrainées par des citoyens canadiens est plus étendu que dans l'ancienne Loi;
- confirme l'engagement et les responsabilités que le Canada a contractés à l'égard des réfugiés en vertu de la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés et établit une nouvelle "catégorie de réfugiés".
- oblige les immigrants et les visiteurs à obtenir un visa ou un permis à l'étranger et interdit aux visiteurs de faire changer leur statut pendant qu'ils se trouvent au Canada;
- prévoit des mesures de sécurité visant à protéger le Canada contre le terrorisme international et le crime organisé;
- protège les droits civils des immigrants et des visiteurs grâce à une formule améliorée d'enquête et d'appel;
- prévoit des mesures de rechange moins sévères à l'égard de l'expulsion de personnes qui ont commis des infractions mineures à la Loi sur l'immigration.

## Entente entre le Manitoba et le Fédéral

# $44 millions pour le secteur industriel du Manitoba

La signature d'une entente fédérale-provinciale sur le développement industriel, qui porte sur 44 millions de dollars et qui prévoit divers programmes conçus pour développer le secteur industriel du Manitoba au cours des cinq prochaines années, a été annoncée le vendredi 21 avril à Winnipeg par M. Joseph Guay, ministre fédéral du Revenu et par M. Bob Banman, ministre de l'Industrie et de Commerce.

Le gouvernement fédéral paiera 60 pour cent ($26.4 millions) des coûts de l'entente tandis que la province endossera l'autre 40 pour cent ($17.6 millions).

"La concertation entre les deux gouvernements et le secteur privé sera indispensable à la réussite de ce programme, a affirmé M. Banman lors d'une conférence de presse. Le concours du secteur privé sera sollicité lorsqu'il s'agira de cerner les possibilités de développement industriel et de réaliser certains projets."

Le ministre Banman a aussi expliqué que la nouvelle entente visera principalement à favoriser la croissance globale de l'économie et un plus grand équilibre entre les différentes régions de la province. "Certains des projets prévus dans l'entente visent à aider le secteur manufacturier à améliorer sa technologie et sa productivité, ou consistent à accorder des subventions en vue de découvrir et d'exploiter des ressources industrielles."

Parmi les projets qui seront entrepris en vertu de l'entente figurent notamment la création de centres de développement des entreprises à Winnipeg et à Brandon, ainsi que l'expansion du centre de produits alimentaires de Portage-la-Prairie.

Les deux gouvernements constatent que l'implantation d'une entreprise industrielle dans une petite agglomération, nécessite souvent la mise sur pied d'une infrastructure industrielle supplémentaire que l'agglomération est incapable de financer à elle seule. Dans de tels cas, l'agglomération en question pourra bénéficier d'une aide financière en vertu de l'entente.

Les petites entreprises qui s'installent dans des agglomérations rurales pourront, elles aussi, profiter d'un programme de subventions. Ce programme touchera les petites entreprises de fabrication ou de transformation qui s'agrandissent, se modernisent ou s'implantent dans des agglomérations secondaires situées en dehors de la région de Winnipeg et qui ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à $500,000. Certaines entreprises qui assurent des services d'entretien et de réparation pourront également se prévaloir de ce programme.

Les programmes seront administrés par un comité constitué de représentants du MEER, du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, de la Banque fédérale de développement, du ministère provincial de l'Industrie et du Commerce et du ministère provincial des Finances.

NDLR - Pour plus de détails concernant l'entente auxiliaire fédérale-provinciale, voir les **"informations provinciales"**

## informations provinciales

## Entente Fédéral-Provincial — L'heure d'été le 30 avril

## Les pneus cloutés — Le programme Pharmacare

**UNE ENTENTE ENTRE LE MANITOBA ET *LE FÉDÉRAL PORTANT SUR $44 MIL*LIONS.** Une entente qui a pour but de permettre au Canada et à la Province d'améliorer les revenus et les possibilités d'emploi des habitants du Manitoba, en encourageant l'industrialisation de la Province, est entrée en vigueur le 1er avril 1978 et expirera le 31 mars 1983, ou à toute date antérieure dont pourraient convenir par écrit les Ministres. Cette entente portant sur une somme de $44 millions comprend sept programmes dont:

.$5 millions pour soutenir l'industrie et le commerce. Ce programme vise à concentrer les activités de développement industriels les plus prometteurs en matière de développement économique.

.$16 millions pour une aide technologique. Ce programme vise à accroître l'application de la technologie dans l'industrie, à augmenter la viabilité des firmes existantes et à encourager les industries à s'implanter au Manitoba.

.$5 millions pour soutenir un Centre de développement des entreprises. Le but de ce programme est d'encourager la création de petites entreprises de fabrication et de permettre à de nouvelles entreprises de bénéficier de l'infrastructure industrielle et commerciale. Le processus de développement industriel et commercial repose sur la promotion et l'organisation, ainsi que sur une participation active des collectivités. La Province prendra des mesures pour conserver les organismes de développement régional et industriel qui assumeront les fonctions de promotion pendant la durée de l'entente auxiliaire. Les organismes auront recours aux promotions, aux séminaires, aux conférences et à d'autres activités semblables pour encourager le processus industriel au Manitoba. Ce programme fera partie intégrante du programme industriel général.

.$1 million pour soutenir la coordination et l'évaluation. Dans le cadre de ce programme, on entreprendra des projets particuliers concernant la coordination et l'évaluation des programmes et des entreprises en vertu de la présente entente.

.$5 millions pour l'aide aux petites *entreprises. Ce programme vise à favoriser* la modernisation, l'agrandissement ou la création de petites entreprises commerciales qui, à cause de leur envergure, ne répondent habituellement pas aux critères des programmes de subventions existants.

.$10 millions pour soutenir l'infrastructure industrielle. Bon nombre d'entreprises, particulièrement celles qui s'occupent de la transformation des ressources, doivent s'installer dans des centres situés en dehors de Winnipeg pour être à proximité de leurs sources d'approvisionnement. Les projets industriels qui s'installent dans des centres autre que Winnipeg voient souvent leur expansion se limiter, à cause du manque d'emplacements et de services industriels appropriés. Bon nombre de centres ne peuvent pas se procurer le capital nécessaire pour offrir aux entreprises les services industriels indispensables dont celles-ci ont besoin.

**LE 30 AVRIL: DATE LIMITE POUR LES REMBOURSEMENTS DU PROGRAMME PHARMACARE.** Le ministre de la Santé et du développement social, M. Bud Sherman, recommande aux personnes qui désirent soumettre une demande de remboursement pour le coût des ordonnances médicales de produits pharmaceutiques reçues en 1977 (qui relèvent du programme "Pharmacare"), de la faire d'ici le 30 avril.

Le programme vise à rembourser en pratique, 80 pour cent du coût des ordonnances de produits pharmaceutiques, jusqu'à l'excès de $50 pour chaque année civile, encouru par un individu ou par une famille, y compris les enfants à charge.

Les demandes pour l'année 1977 doivent être adressées au bureau de Pharmacare, 599, rue Empress, Winnipeg R3C 2T6. Ceux qui ont des questions concernant le programme peuvent entrer en communication avec le bureau de Pharmacare en composant le 786-7101.

**L'HEURE D'ÉTÉ SERA EN VIGUEUR LE 30 AVRIL.** Dans la nuit du 29 au 30 avril, les montres, à travers la province, seront avancées de 60 minutes sur l'heure légale.

D'après l'Acte de l'heure légale (Official Time Act), l'heure d'été sera en vigueur, dans toute la province du Manitoba, durant une période de six mois, c'est-à-dire à partir du dernier dimanche d'avril au dernier dimanche d'octobre.

Cette année, le changement d'heure sera effectué à 2 h, le dimanche 30 avril, heure à laquelle les montres seront avancées de 60 minutes.

**LE 30 AVRIL: LA DERNIÈRE JOURNÉE POUR LES PNEUS CLOUTÉS.** Le Service des véhicules motorisés, une succursale du ministère de la Voirie du Manitoba, désire rappeler aux automobilistes que la dernière journée pour les pneus cloutés est le dimanche 30 avril.

**UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LE PARC ET LE JARDIN ZOOLOGIQUE D'ASSINIBOINE.** Le gouvernement du Manitoba a décidé d'augmenter de $288,486, l'aide financière qu'elle a accordée au parc et jardin zoologique d'Assiniboine, afin d'apporter un soutien au coût d'opérations. Avant l'augmentation, l'aide financière se chiffrait par $2,525,400. Elle s'élève maintenant à $2,813,886.

### en bref

## LE PROGRAMME LAITIER 1978-1979

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan a annoncé dernièrement le programme laitier pour la campagne 1978-79.

Selon M. Whelan, les producteurs laitiers ont connu une assez bonne campagne en 1977-78. Avec une bonne aide financière du gouvernement fédéral et la coopération des producteurs et des fédérations provinciales, l'année qui vient devrait être encore meilleure.

"Le programme de cette année permettra aux producteurs d'accroître leur revenu net d'environ 76 cents les 100 lb, si on compare au programme annoncé le 1er avril 1977. Cela représente un revenu additionnel de $2,300 pour une production de 300,000 livres de lait de transformation," de dire M. Whelan.

Cette augmentation du revenu des producteurs signifie des hausses respectives de 5 cents du prix de soutien du beurre et de 2 cents pour le lait écrémé en poudre.

"Ces augmentations sont inférieures au taux de l'inflation et sont nécessaires pour maintenir le revenu des producteurs face aux coûts de production croissants, de préciser M. Whelan. La subvention à la production de lait de transformation reste à $2.66 les 100 lb. Cette subvention maintient le prix des produits laitiers à un niveau inférieur à ce qu'ils seraient normalement."



# Les sports

par **MARCEL GAUTHIER**
(CKSB)





Monsieur **Gérald Tremblay** a accepté d'entreprendre une petite rubrique hebdomadaire afin de tenir les lecteurs informés des événements qui se dérouleront cette année à l'hypodrome Assiniboia Downs.

**Gérald** qui a une dizaine d'années d'expérience dans le domaine des courses pur-sang et sous harnais, nous fera part de ce qui se passe ici et ailleurs, des chevaux à surveiller, de la terminologie utilisée, de certaines stratégies... Et de bien d'autres choses encore.

## CORRECTION

NDLR: Dans la page sportive de l'édition du jeudi 20 avril (à l'intérieur de l'article intitulé "Q pour quilles"), il aurait fallu dire: "L'instructeur en chef, Marc Marion fut moindrement surpris lorsque **le vice-président de la Ligue de quilles LaVérendrye numéro 2**, M. Marcel Vandeweghe, lui présenta un chèque d'une somme de $350.00 pour aider le programme de quilles chez les jeunes."

Plus de 2,500 personnes se réunissaient à Assiniboia Downs dimanche dernier, pour visiter la piste et en même temps pour voir les changements qui ont été apportés au cours de l'hiver. Plusieurs centaines de personnes ont profité de l'occasion pour assister à des sessions d'information au sujet des courses.

Assiniboia Downs ouvre ses portes le vendredi 28 avril à compter de 19 h 00. En passant, nous tenterons dès la semaine prochaine, de vous informer sur le déroulement des courses et en même temps de vous donner quelques pronostics sur les courses à venir. Evidemment vous n'êtes pas forcés de suivre nos conseils...

La plupart des terrains de golf ont ouvert leurs portes la fin de semaine dernière et en quelques heures il y avait déjà des lignées de gens sur les parcours municipaux.

Alors voilà que l'occasion se présente de mentionner qu'il y aura encore cette année "l'omnium franco-manitobain". Le grand responsable de ce tournoi, **Etienne Bohémier**, nous laisse entendre que le tournoi aura lieu au terrain de golf de Saint-Boniface, le 17 août prochain, un jeudi. On en reparlera un peu plus tard dans la saison...

Je n'ai toujours pas entendu de nouvelles concernant le terrain **Cottonwood** à Sainte-Anne. Est-ce que **Guy Lambert** est encore en congé???

Comme on s'y attendait, les Jets de Winnipeg ont disposé des Bulls de Birmingham, dimanche dernier, en série quart de finale. Le seul "Canayen français" chez les Jets, **Robert Guindon** a connu une très bonne série contre les Bulls. Il a réussi quatre buts en cinq matchs, et des buts forts importants pour son équipe. Les Jets ont maintenant quelques semaines de repos avant d'affronter le gagnant de la série demi-finale, repos bien mérité à la suite de leur confrontation avec les Bulls. Il est fort possible que la grande finale pour l'obtention de la coupe Avco soit disputée contre les Nordiques de Québec, champions l'an dernier en sept matchs contre les Jets.... Etant donné qu'il y a au moins une équipe canadienne en finale, il est fort probable que Radio-Canada diffuse les matchs importants de cette série. Evidemment tout dépendra de ce qui se passe dans la Ligue nationale....

Quand cette rubrique paraîtra dans LA LIBERTÉ, vous saurez sans doute que: les **Canadiens** auront défait les **Red Wings** en cinq matchs; que **Boston** l'aura emporté en quatre parties d'affilée contre **Chicago**; que **Philadelphie** aura battu **Buffalo**: que la série entre les **Maples Leafs** de **Toronto** et les **Islanders** de **New York** se rendra probablement à la septième partie; et que l'**équipe du Canada** a eu aucune difficulté à remporter sa première victoire contre la **Finlande**, *au championnat mondiale de hockey à Prague.*

# *Le 25è des Canadiens de Saint-Boniface*



De 1952 à 1964 l'équipe **Les Canadiens de Saint-Boniface** (St. Boniface Canadians) a participé à la Ligue junior de hockey du Manitoba. Cette année, pour souligner ce vingt-cinquième anniversaire, on organise une grande rencontre, le 21 juillet prochain, de tous les joueurs qui ont été membres de cette équipe durant les douze années de son existence, afin de renouveler connaissance et d'honorer les membres de la première équipe (voir photo) qui a remporté en 1953 le championnat junior de l'Ouest canadien.

Nous remarquons entre autres sur la photo **Al McDonald** qui a poursuivi sa carrière dans la Ligue nationale pour la terminer avec les Jets de Winnipeg; **Louis Marius**, maintenant vice-président de la Cie Victor Ltée; **Laurent Desjardins** qui alors était le gérant-général de l'équipe; le docteur **Jean-Marie Huot**, affecté à l'équipe et enfin **Ed Turner**, ancien maire de Saint-Boniface.

**Nous remarquons, de gauche à droite, dans la première rangée:** Ed. Turner (assistant gérant), Barry Thorndycraft, Len. Thornson, Garry Blaine, J.-A. Couture (président), Bryan Hextall (instructeur), Laurent Desjardins (gérant général), Al. Johnson, Gabe Pankhurst, Lou Marius et le Dr J.-M. Huot. **Deuxième rangée:** Tom Best (gérant de l'équipement), Hal Dalkie, Leo Konyk, Cece Hoekstra, Ab McDonald, Bruce Carmichael, Ted Foreman, Ken Busby, Gordie Dibley et Percy Segal (entraîneur).

**Troisième rangée:** Ed. Dudych, Ron Heindl, Frank Holliday, Sid White, Bob Jasson et Bill Short.

agriculture

# Un signe des temps

Depuis bien des années, la commission de contrôle du prix du lait au Manitoba tient des audiences publiques pour recueillir les mémoires ou les présentations verbales de ceux qui demandent ou s'opposent aux augmentations du prix du lait. Cette affaire de routine, prévue pour une seule journée, a pris cette année une tournure nouvelle. Dès l'ouverture des audiences, un jeune avocat représentant un groupe de citoyens a en effet demandé aux commissaires, de réserver au public le droit de questionner les mémoires ou la personne qui les présente et aussi le privilège de contre-interrogatoire sur toutes les questions des commissaires. Cette demande pour le moins inattendue du secteur de la consommation, posait un dilemme nouveau à la commission. N'ayant aucun précédent de la sorte les commissaires, après s'être retirés pour délibérer, annoncèrent que le rôle de la commission d'enquête était de recevoir les avis du public et non d'en faire le procès. Le président des commissaires, le docteur Paul Phillips, accorda le droit au plaignant de poser des questions, à condition de le faire par écrit. A cette réponse l'avocat représentant le "Health Action Committee", répondit qu'il lui était impossible d'accepter de telles conditions à moins d'une prolongation des audiences.

Devant cet argument appuyé sur certains articles du code, les audiences furent prolongées d'une journée et seront réouvertes le 26 avril pour permettre aux deux partis de vérifier la légalité des requêtes et les droits de chacun. Le fond du problème dans toute cette affaire, c'est que ceux qui s'opposent aux augmentations veulent avoir accès aux documents que présentent ceux qui demandent de plus hauts prix, et la commission ne peut légalement divulger ces informations puisqu'elles sont confidentielles.

Ce tribunal, qui n'est qu'un tribunal de la démocratie, est vu par certains comme une institution périmée. Le fait qu'un groupe ait mis en doute les décisions que cette commission a en main, laisse prévoir un changement en profondeur dans l'établissement des prix du lait ou pour le moins dans l'approche démocratique des prochaines audiences.

Bien que de source bien informée, on ne prévoit pas d'augmentations considérables du prix du lait, il est certain que l'apparition sur le plancher des audiences d'hommes de loi prêts à mettre tout en oeuvre pour défendre leur point, va faire réfléchir ceux qui demandent au grand public une ratification aveugle de leurs exigences parce que la loi les y oblige.

D'autre part, si les plaidoiries doivent coûter plus cher que les économies pouvant être réalisées sur les achats de lait, il faudra convenir que ce sera alors une autre forme d'exploitation.

La contestation est à la mode, c'est un signe des temps.

Louis Molin

## POMMES DE TERRE POUR LE POTAGER

Le jardinier amateur ne devrait jamais planter des pommes de terre de table. En effet, elles sont très souvent infectées de maladies virales et elles ne donnent qu'une très pauvre récolte.

Il importe donc d'acheter des pommes de terre de semence de fondation ou certifiée. Ces deux catégories répondent aux normes d'immunité se rapportant aux maladies virales ou bactériennes. Les sacs qui contiennent ces pommes de terre portent une étiquette officielle d'Agriculture Canada qui indique la catégorie et le nom de la variété.

• • •

## NOUVELLE CATÉGORIE DE SEMENCE

**Il existe maintenant un nouveau type de semence sur le marché: une semence certifiée de catégorie inférieure.**

**L'automne dernier, en raison de l'humidité persistante, certaines récoltes ont été effectuées alors que les graines étaient mouillées et le taux de germination en a souffert. Si cette nouvelle catégorie n'avait pas été créée, les agriculteurs auraient été obligés de choisir des variétés qu'ils aiment moins ou encore d'utiliser des semences non sélectionnées.**

## MAUVAISES HERBES VÉNÉNEUSES

**Si les agriculteurs de l'Ouest connaissaient les mauvaises herbes de leur région, ils subiraient moins de pertes de bétail.**

**Les mauvaises herbes les plus toxiques dans cette région sont: le pied d'alouette, le troscart maritime, la cicutaire maculée, l'astragale, l'oxytropis de Lambert, la camassie et le cerisier à grappes. Au cours des dix dernières années, environ trente cas d'empoisonnement attribuables au seul troscart maritime ont été signalés annuellement à la Station de recherches de Swift Current en Saskatchewan.**

• • •

## C'EST LE TEMPS DE PENSER AU JARDINAGE

Au début du printemps, c'est le moment idéal pour préparer les outils de jardinage et de s'assurer d'avoir tout le matériel nécessaire et en bon état. Il est aussi important de choisir ses variétés de semences. Il serait bon de consulter le catalogue d'un centre de jardinage afin de s'assurer que les semences conviennent à la région.

Si vous habitez dans un appartement, tout ce dont vous avez besoin pour cultiver vos propres légumes est de la terre stérilisée, un arrosoir et quelques graines ou jeunes plants.

# LA fm NOUS INFORME

À NE PAS MANQUER....

## SPECTACLE DU CHANSONNIER ACADIEN CALIXTE DUGUAY

DATE:
26 avril 1978 à 20 h.

OÙ:
Institut collégial Notre-Dame à Notre-Dame-de-Lourdes.

PRIX D'ENTRÉE:
$1.50, adultes - $1.00, étudiants.

*- Billets en vente à la porte -*

---

## SECRÉTAIRE

**La Fédération provinciale des comités de parents**
demande
UNE SECRÉTAIRE

***Qualifications requises:***
- doit posséder une bonne maîtrise du français;
- bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine.

***Salaire:***
- à négocier selon les qualifications

La date limite pour faire sa demande est le 8 mai 1978.

Faire parvenir un curriculum vitae complet, à:

**Pierre Laurencelle**
**La Fédération provinciale**
**des comités de parents**
**340, boulevard Provencher**
**Saint-Boniface, Manitoba**
**R2H 3B4**

---

ON DEMANDE

## UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Exécutif provincial de la Société franco-manitobaine est à la recherche de candidats susceptibles de remplir la fonction de:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

***DESCRIPTION DE TÂCHES:***
Administration générale du bureau
préparation des budgets
Coordination de tous les projets de la SFM
Préparation de la planification selon les orientations de l'Exécutif
Relations publiques
Direction du personnel

***QUALIFICATIONS REQUISES:***
Bonne connaissance du groupe minoritaire franco-manitobain
Expérience administrative
Flexibilité dans les relations publiques
Esprit d'initiative et de créativité
Expérience préférable dans le domaine de l'organisation communautaire.

***ENTRÉE EN FONCTION:***
le 1er juillet ou à convenance.

***SALAIRE:***
Négociable selon les qualifications.

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent à:

**M. le Président**
**Société franco-manitobaine**
**Casier postal 145**
**Saint-Boniface, Manitoba**
**R2H 3B4**

avant le 1er juin 1978

**L'exécutif du Conseil jeunesse provincial et son personnel tiennent à remercier tous les congressistes de la Société franco-manitobaine pour leurs généreux dons à son fonds d'autofinancement. La quête nous a rapporté $600.00. Encore une fois MERCI!**




## Conseil jeunesse provincial

- Tu cherches un emploi?
- Tu es
  - étudiant universitaire?
  - intéressé au domaine des communications, et surtout à l'audio-visuel?
  - intéressé à l'animation des jeunes?
  - capable de t'organiser et te déplacer toi-même?

***Le Conseil jeunesse provincial est à la recherche de trois personnes pouvant former une équipe de production pour travailler au Canal 13 [au câble].***

**Pour quand?**
- du 15 mai au 15 août

**Quoi faire?**
- entrainement à la technique audio-visuelle
- production d'émissions en studio et à l'extérieur
- former des volontaires intéressés à la production télévisée

**Pour combien?**
- $130 par semaine

**Si tout ça t'intéresse, envoie ta demande au CJP, 273, rue Taché, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 1Z8.**

## TU CHERCHES UN EMPLOI?

TU ES
- étudiant universitaire?
- domicilié à La Broquerie?
- intéressé à l'animation des jeunes?
- capable de t'organiser toi-même et de te déplacer?

Le Conseil jeunesse local de La Broquerie est à la recherche de deux *coordonnateurs pour travailler à la fête franco-manitobaine.*

POUR QUAND?
du 15 mai au 7 juillet

QUOI FAIRE?
coordonner la planification, la préparation, la réalisation et l'évaluation à l'échelle de la province.

POUR COMBIEN?
$130 par semaine

***Si tout ça t'intéresse, envoie ta demande à Lise Mireault, Institut collégial de La Broquerie, Manitoba, R0A 0W0***

---

## SAINTE-ANNE POUR VOS RENCONTRES?

**Le Centre culturel de Sainte-Anne, situé en plein milieu d'un des plus beaux villages franco-manitobains, est l'endroit idéal pour vos rencontres, cours, séminaires ou sessions d'information.**

**Vous y trouverez un restaurant, un bureau, une salle mesurant 60 x 36 au rez-de-chaussée, une petite estrade, un projecteur 16mm avec écran mesurant 96" de largeur et un piano.**

**Des résidences sont disponibles à proximité et le directeur vous aidera à planifier votre séjour.**

---

## Saint-Norbert Saint-Norbert

REUNION ANNUELLE DU COMITÉ RÉGIONAL DE LA SFM

**DIMANCHE -**
30 avril 1978, salle Ritchot, 19 h 30.

**ORATEUR INVITÉ -**
Lucien Loiselle qui nous parlera de "L'évolution des organismes culturels et notre avenir".

**ARTISTE INVITÉE -**
Mona Gauthier - notre "rossignol"...

Un vins-fromage clôturera la veillée!!!

**BIENVENUE À TOUS!**

# pratique

## cuisine



## VINAIGRETTE ANGOSTURA

63 ml ¼ tasse d'huile
63 ml ¼ tasse de vinaigre de cidre
5 ml 1 c. à thé d'amers aromatiques Angostura
15 ml 1 c. à table de petits oignons verts hachés
2.5 ml ½ c. à thé de sel
.6 ml 1/8 c. à thé de poivre
188 ml 3/4 tasse de crème épaisse
10 ml 2 c. à thé de moutarde de Dijon
5 ml 1 c. à thé de sucre

Mélanger tous les ingrédients dans un récipient à couvercle hermétique. Secouer la préparation jusqu'à ce qu'elle soit bien mélangée. L'utiliser comme assaisonnement pour les salades vertes ou les légumes crus frais et croquants.

Quantité: environ 1¼ tasse d'assaisonnement.

## Assemblez une salade ne la préparez pas

Pour une bonne salade, il est bon de pouvoir choisir. La plupart des gens préfèrent la préparer eux-mêmes, en y ajoutant ce qui les intéresse et en laissant de côté les concombres, les tomates, les poireaux ou les croûtons aromatisés qu'ils n'aiment pas. Ou qui ne leur réussissent pas.

Il apparait donc judicieux d'assembler les ingrédients de la salade séparément sur un plat et de donner aux siens et aux invités la possibilité de se servir selon leurs propres préférences. Après tout, toutes ces choses sont bonnes pour jeunes et vieux. Autant donner la possibilité à chacun ou chacune de choisir selon ses goûts.

Ce qui semblera spécialement bon aux jeunes et vieux, maniaques ou blasés, aventureux ou non, c'est un assaisonnement de salade qui puisse combler tous les goûts. Certains restaurants ont pris conscience de la qualité exceptionnelle de cet assaisonnement, et l'ont baptisé "assaisonnement maison". Peu importe la maison, il aura toujours sa place.

Ce qui donne à l'assaisonnement sa qualité d'"assaisonnement", c'est l'addition d'un ingrédient très spécial. Nous avons tous goûté un plat chez des amis, ou au restaurant, et instantanément trouvé qu'il **avait** un petit quelque chose de spécial. Quelque chose de bon, quelque chose d'indéfinissable. Et bien, avec cet assaisonnement de salade, le secret est dans l'addition d'une épice liquide connue à travers le monde sous le nom d'amers aromatiques Angostura. C'est ce que les professionnels de l'industrie alimentaire utilisent pour distinguer les plats qu'ils préparent de ceux de tout le monde. Spécialement leurs assaisonnements de salade, dont la plupart sont "maison".

# Partout, toujours, le fromage CHEDDAR

Le fromage cheddar canadien est le fromage le plus populaire au Canada. Au repas ou comme goûter, il est toujours délicieux et se prête à merveille à la préparation de mets savoureux.

Comment est-il fabriqué? Le fromage cheddar est préparé à partir de lait entier. On y ajoute une culture bactérienne qui permet la conversion du lactose (sucre du lait) en acide lactique. Le mélange est remué et chauffé dans des bassins à 30oC (86oF), puis on y ajoute un coagulant, tel que de la présure, et souvent un colorant. Le caillé qui en résulte est coupé en petits cubes qui sont remués et chauffés. Lorsque le caillé est ferme, on égoutte le petit lait et on laisse prendre le caillé. Le caillé onctueux est ensuite coupé en fines lanières, salé, puis compressé en blocs ou en meules. Après avoir été retiré de la presse, le fromage est paraffiné ou emballé et ensuite, il est affiné dans des conditions de température et d'humidité contrôlées.

Regardez l'étiquette. La saveur, plus ou moins prononcée selon la durée d'affinage, est indiquée. Le cheddar "doux" est affiné durant deux à trois mois, le cheddar mi-fort, durant quatre à cinq mois et le cheddar vieilli, durant au moins neuf mois. L'étiquette indique aussi le poids net, le nom et l'adresse du fabricant ou du fournisseur et habituellement une liste d'ingrédients. Il n'est pas obligatoire d'indiquer la catégorie sur l'étiquette; cependant, presque tout le fromage cheddar vendu au détail est de Canada première catégorie.

La couleur du cheddar varie de crème à orange foncé; en règle générale, le fromage "vieilli" ne contient pas de colorant ajouté.

Le fromage peut être conservé plusieurs mois au réfrigérateur, si on prend quelques précautions pour l'empêcher de sécher. Il faut l'emballer hermétiquement ou le placer dans un contenant fermé; s'il s'agit d'un gros morceau de fromage, couvrir la surface coupée ou emballer d'une pellicule de plastique, ou le placer dans un sac de plastique fermé hermétiquement. Et n'oubliez pas que le fromage se congèle. Il suffit de le couper en morceaux d'un pouce d'épaisseur et de l'emballer hermétiquement avec une pellicule de plastique et une feuille d'aluminium. Cependant, il peut devenir friable lors de la décongélation, il vaut mieux l'utiliser pour la cuisson.

Que dire de la valeur nutritive? Le fromage contient les éléments nutritifs les plus importants du lait; calcium, protéines et riboflavine. Soulignons que les protéines sont complètes, car elles sont d'origine animale, et qu'elles peuvent complémenter les protéines incomplètes des pains et céréales, si elles sont consommées au même repas. Les conseillères en alimentation d'Agriculture Canada vous suggèrent donc d'essayer ce "Paté aux nouilles et au fromage". Il vous attirera des compliments tout en vous assurant des protéines complètes. Si vous désirez plus de renseignements sur le cheddar, demandez la publication d'Agriculture Canada intitulée: "Le fromage cheddar canadien". Elle est disponible gratuitement à la Division de l'information, Agriculture Canada, Edifice Sir John Carling, Ottawa, K1A 0C7.



**PATÉ AUX NOUILLES ET AU FROMAGE**

Croûte:

175 g de farine tout usage tamisée
2 g de sel
1 g de moutarde sèche
250 ml (100 g) de fromage cheddar vieilli râpé
50 ml de beurre fondu

Tamiser ensemble farine, sel et moutarde sèche. Ajouter fromage et beurre fondu. Bien mélanger et presser uniformément sur le fond et les côtés d'une assiette à tarte de 1 L (23 x 3 cm).

Garniture:

250 g d'oignons hachés
25 g de beurre
250 ml de nouilles cuites (70 g non cuites)
250 ml de lait chaud
2 g de sel
Pincée de poivre
250 g de fromage cheddar vieilli râpé
2 oeufs battus

Sauter les oignons dans le beurre jusqu'à ce qu'ils soient transparents. Ajouter les nouilles, mélanger et étendre sur la croûte. Ajouter lentement lait, assaisonnements et fromage, aux oeufs battus. Verser sur les nouilles. Cuire 35 à 40 minutes à 160oC. 6 portions.

# Les programmes fédéraux

# 1 - 800 - 665 - 8026

**Dans l'Ouest, le ministère des Communications offre maintenant un service exclusif aux francophones du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.**

**Le bureau de Winnipeg a fait installer en octobre dernier un service "INWATS", que peuvent utiliser sans frais tous les francophones des Prairies.**

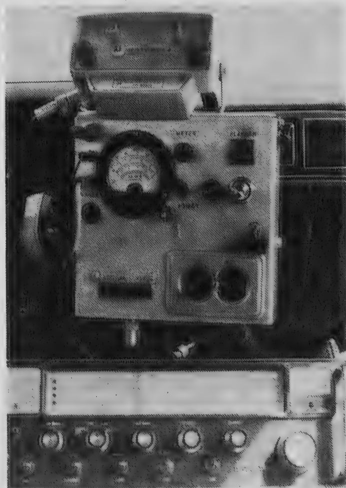
**Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h (heure centrale), des réceptionnistes et des agents bilingues sont à la disposition de la population, et veillent à ce que les services de leur ministère soient accordés dans les plus brefs délais.**

**Pour faire appel à ce ministère, il suffit de composer, sans frais, le numéro 1-800-665-8026.**

La région du Centre du ministère des Communications regroupe plus de 200 fonctionnaires dans 7 bureaux, dont le territoire ne dépasse pas les 300 km. Au total, 97 inspecteurs couvrent la région des Prairies. Ils ont 47 unités mobiles à leur disposition.

Les responsabilités de ce ministère sont de **veiller** à ce que l'application de la Loi sur la radio soit respectée, **d'évaluer** les demandes pour de nouveaux réseaux ou systèmes radio, **d'assigner** les fréquences, de **délivrer** les licences pour les stations radio, **d'inspecter** les stations radio de toutes catégories, de **voir** à la localisation et à la suppression du brouillage des émissions radio et de procéder à l'examen des candidats pour l'obtention des certificats de compétence en radio.

Si vous avez l'intention d'acheter un système radio, demandez aux experts du ministère des Communications



— **quel genre de station émettrice-réceptrice vous conviendrait;**

— **quelle licence vous devriez vous procurer et**

— **quel certificat il serait nécessaire d'obtenir.**

Si, par ailleurs, vous ne pouvez remédier au brouillage de vos appareils de radio et de télévision, faites aussi appel à leurs services.

Le brouillage peut être causé par des appareils électriques, des lignes de transmission hydroélectriques, des enseignes lumineuses, des systèmes d'allumage, et le reste, que peuvent détecter les inspecteurs du ministère des Communications.

Pour les Prairies, adressez-vous à

**1, Place Lombard**
**Bureau 2300**
**Winnipeg (Man.)**
**R3B 2Z8 ou 1-800-665-8026**

Des publications sont remises gratuitement sur demande. Vous pouvez vous les procurer en vous adressant au

**Ministère des Communications**
**Service des publications**
**300, rue Slater**
**Ottawa (Ont.)**
**K1N 8T5**

PAR611

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

# pratique

## consommation

# UNE NOURRITURE SAINE À DES PRIX RAISONNABLES

**Malgré leur prédilection pour les sucreries, les boissons gazeuses et les chips, les élèves du secondaire apprécient plus que quiconque les cafétérias qui offrent des aliments sains, a déclaré une nutritionniste de Montréal.**

Nicole Saint-Jean Demers travaille depuis 1974 avec le Conseil scolaire de l'Ile de Montréal à un programme portant sur le déjeuner à l'école pour les huit commissions scolaires dépendant du Conseil.

Prenant la parole au symposium Kellogg sur la nutrition, Mme Demers a affirmé que la réaction des élèves "a dépassé toutes les espérances".

Même les élèves qui apportent leur déjeuner ont tendance à consommer plus de fruits et de légumes, a-t-elle dit.

Mme Demers a exposé les grandes lignes du programme devant un auditoire de médecins, d'éducateurs, de nutritionnistes et de représentants des services de la santé gouvernementaux que la compagnie commanditaire, Kellogg Salada Canada Ltd., avait invités au symposium.

La participation au programme est soumise aux règles appliquées par les commissions scolaires, qui veulent voir disparaître des écoles des aliments tels que les boissons gazeuses, les sucreries et les aliments frits.

Les écoles doivent établir des menus bien équilibrés et servir des aliments appétissants et bien présentés à prix fixe, a dit Mme Demers.

Chaque commission scolaire doit charger son propre diététicien de mettre en oeuvre ce programme. De plus, l'enseignement doit comporter un programme d'éducation nutritionnelle.

Les enseignants, les infirmières et les parents sont initiés aux principes de base de la nutrition pour pouvoir participer au programme, a ajouté Mme Demers.

Mme Demers a déclaré que "la participation au programme a augmenté considérablement et la consommation d'aliments sains a plus que doublé".

L'opposition est venue des adultes, administrateurs, enseignants, traiteurs et fournisseurs, dit-elle, mais les élèves "n'ont jamais témoigné la moindre mauvaise volonté".

Un programme semblable existe depuis le milieu des années 60 à la Commission des écoles catholiques de Montréal. Des résultats positifs qu'il a donnés ont amené le Conseil scolaire de l'Ile de Montréal a adopter une politique analogue.

Les trois plus importantes des huits commissions scolaires ont maintenu leur administration des cafétérias. Quant aux traiteurs dans les autres écoles, "ils n'ont jamais fait d'aussi bonnes affaires".

Mme Demers a indiqué que l'emploi des distributeurs automatiques a été réduit. La même politique alimentaire est appliquée sans problème, quelle que soit l'administration de la cafétéria.













TRANSPORTS CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au bureau régional des approvisionnements, Transports Canada, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6 et portant l'indication:

Mécaniciens - Repulse Bay (T.N.-O.)

seront reçues jusqu'à 15 h, heure d'été du Centre, le 12 mai 1978 pour: la réparation d'équipement de construction lourd à Repulse Bay (T.N.-O.).

On peut se procurer les plans, devis et documents contractuels en envoyant à Transports Canada, Agent régional des approvisionnements, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6.

Les soumissions doivent être adressées en DUPLICATA sur les formules fournies par le Ministère et doivent être accompagnées du dépôt de garantie tel qu'indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

D.A. Lane
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

# Avis: Entretien s'adressant tout spécialement aux fonctionnaires fédéraux

Le Comité spécial de l'examen de la gestion du personnel et du principe du mérite dans la Fonction publique, présentera au gouvernement fédéral des recommandations concernant les modifications à apporter à la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique.

Comment le principe du mérite s'applique-t-il dans votre cas personnel?

Quelles sont les pratiques d'emploi à améliorer ou à modifier?

Le Comité vous invite à venir exprimer vos vues aux réunions qu'il tiendra avec les fonctionnaires fédéraux.

**lundi le 1er mai**
**à la suite royale**
**de l'Auberge Winnipeg**
**2, Place Lombard**
**Winnipeg, Manitoba**
**à 16 h 30**

Le Comité acceptera également les mémoires présentés par toute personne intéressée. Ces mémoires doivent être adressés à:

**Madame Jill Bodkin**
**Pièce 1832, L'Esplanade Laurier**
**300, av. Laurier ouest**
**K1A 0M7**



Gouvernement du Canada

*L'examen de la gestion du personnel et du principe du mérite dans la fonction publique*

The Review of Personnel Management and the Merit Principle in the Public Service

# L'énergie à meilleur marché

## Le chalet

Afin de s'évader de la routine quotidienne, de nombreux Canadiens achètent un chalet. Durant ces périodes de détente, gardez les habitudes d'économie prises à la maison, et tentez d'économiser sur le transport. Voyez si vos voisins de villégiature n'accepteraient pas de partager les frais de transport comme le font les employés d'une entreprise qui voyagent en équipe.

### Autres économies

- **Bateaux**
Si les membres de votre famille aiment faire du ski nautique, vous avez dû vous procurer un moteur puissant. Mais vous n'avez pas à utiliser ce gros moteur tout le temps. Un moteur plus petit est plus économique et vous permettra d'aller quand même n'importe où.

- **Chauffe-eau**
Lorsque vous retournez en ville, prenez soin de l'éteindre.

- **Chauffage**
Certaines unités de chauffage, notamment des unités à l'électricité, ont un bouton de contrôle qui permet de les éteindre complètement; d'autres ont un thermostat. Si vos chaufferettes ne peuvent s'éteindre complètement, arrêtez le courant en enlevant les fusibles.

- **Fermeture du chalet à l'automne**
Videz l'eau de tous les robinets. Dégivrez et débranchez le réfrigérateur; asséchez-le bien et laissez la porte entrouverte. Enfin, coupez le courant à la boîte de contrôle.

### Economies en hiver

- **Isolation**
Si vous projetez d'utiliser votre chalet à l'année longue, vous devrez probablement améliorer l'isolation.

- **Installation de chauffage**
Assurez-vous qu'elle est suffisante pour fournir à la tâche.

- **Thermostat**
Réglez-le à un degré qui rend la maison confortable, mais baissez-le durant la nuit. Si vous prévoyez rester à l'extérieur une bonne partie de la journée, conservez le réglage de nuit.

- **Motoneiges**
Elles peuvent être d'un grand secours durant l'hiver, mais si vous voulez vous détendre dans la nature, pourquoi ne pas faire du ski de randonnée ou de la raquette?

Energie, Mines et Ressources Canada
588, rue Booth, Ottawa K1A 0E4

# Avis au consommateur

## Un bon siège d'auto pour enfant



Les parents désireux d'acheter un siège d'auto pour leur enfant ne passeront plus des nuits blanches à se demander s'ils ont bien choisi ou pas.

Grâce à un règlement adopté en 1975 en vertu de la Loi sur les produits dangereux, tous les sièges d'auto pour enfants vendus au Canada doivent répondre aux normes de sécurité et porter les étiquettes requises.

Ce règlement fait suite à une enquête effectuée par Consommation et Corporations Canada dans le but de vérifier l'efficacité des sièges d'auto vendus au Canada. Des essais ont démontré que certains modèles anciens, particulièrement ceux qui s'accrochent au dossier, loin de protéger les enfants, les mettaient en plus grand danger que s'ils n'avaient pas été attachés du tout.

L'adoption d'un règlement provisoire en 1972 a permis de retirer du marché les sièges les plus dangereux et d'y laisser ceux qui fournissaient un minimum de protection en cas de collision, jusqu'à ce qu'on les ait perfectionnés. De nouvelles normes plus strictes sont entrées en vigueur en 1974 et 1975. Les inspecteurs fédéraux de la sécurité des produits veillent à l'application du règlement aux quatre coins du pays.

### L'importance d'un bon ajustement

Toutefois, aucun règlement ne peut garantir la sécurité d'un enfant si le siège est mal installé.

Les dispositifs d'attache doivent être fixés au véhicule conformément aux instructions du fabricant. Les sangles en diagonale doivent passer dans les ouvertures prévues à cet effet dans la coquille du siège, au niveau des épaules de l'enfant. Une fois réglées, elles doivent laisser juste assez d'espace pour qu'on puisse glisser deux doigts entre la poitrine de l'enfant et les sangles. Les ceintures abdominales, s'il y en a, doivent être réglées au bas des hanches.

Lorsqu'on ne peut se procurer de siège d'auto, une ceinture abdominale ajustée au bas des hanches de l'enfant fera l'affaire. C'est parfois plus facile de la régler si l'enfant est assis sur un coussin. Il ne faut utiliser la sangle en diagonale que si elle peut passer en travers de la poitrine de l'enfant sans toucher à sa tête ou à son cou. S'il est impossible de bien régler la sangle en diagonale d'un harnais composé d'une sangle abdominale et d'une sangle en diagonale, il ne faut utiliser que la sangle abdominale et passer l'autre derrière le dos de l'enfant.

Un siège d'auto, dont la fabrication remonte avant l'entrée en vigueur des nouvelles normes, peut être modifié pour assurer plus de protection à l'enfant. A ce sujet, on peut consulter le feuillet de renseignements intitulé "Comment rendre plus sûrs les sièges d'auto pour enfants."

Service de l'information et des relations publiques,
Consommation et Corporations Canada,
Place du Portage, Phase 1, Hull, Québec, K1A 0C9

PAR 111 — (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

# 30 P'TITES MINUTES avec nous

# L'aide à la presse francophone minoritaire

**Au cours des trois derniers mois, vous avez lu dans ces pages des chroniques qui avaient pour titres:** *Les programmes fédéraux, 30 P'TITES MINUTES, On parle français, L'énergie à meilleur marché, Avis au consommateur et Un de nos parcs nationaux.*

**Le contenu de ces chroniques a été colligé par nous, qui formons une équipe de la direction des Communications, au Secrétariat d'Etat.**

**Notre mandat était de participer au Programme d'aide à la presse francophone minoritaire (du Programme des groupes minoritaires de langue officielle), suivant l'entente intervenue l'hiver dernier entre l'Association de la presse francophone hors Québec (APFHQ), et le Secrétariat d'Etat.**

L'entente conclue en janvier dernier entre l'APFHQ et le Secrétariat d'Etat nous engageait à publier dans votre journal, entre la mi-février et la fin d'avril, des textes devant occuper au total 55 pages.

Par la même entente, l'APFHQ recevait du Secrétariat d'Etat une subvention de $250 000, au titre du Programme d'aide à la presse francophone minoritaire, laquelle somme devait être répartie à part égale entre les journaux membres de l'Association.

Notre tâche n'a pas été facile, mais le défi était passionnant: publier avec l'approbation de l'APFHQ une série de chroniques visant à la fois à promouvoir la langue et la culture françaises au Canada, tout en informant les lecteurs dans des domaines aussi divers que les programmes fédéraux, la consommation, la qualité de la langue parlée, l'énergie et les parcs nationaux.

De notre côté, nous considérons avoir relevé le défi, non sans l'extraordinaire coopération de gens de ministères, de gouvernements, de secteurs (parapublic et privé) et de niveaux hiérarchiques différents, malgré le fait qu'ils soient tous soumis à des priorités totalement étrangères à notre Programme, et qu'ils soient tous surchargés de travail.

Vu l'apport exceptionnel de l'Office de la langue française du Québec dans la réalisation de ce Programme, nous ne pouvons passer sa participation sous silence. En plus de nous permettre de puiser dans ses publications pour préparer chaque semaine la chronique *On parle français*, l'Office de la langue française du Québec nous a offert ses services sous l'aspect technique (photos ou prêts à photographier) et consultatif.

Bien que de compétence provinciale, l'Office de la langue française ne refuse pas d'être consultée par des gens vivant hors du Québec.

Elle procure une liste de ses publications à qui en fait la demande. Pour obtenir cette liste — qui comprend les ouvrages dont nous nous sommes inspirés — il suffit d'écrire à l'**Office de la langue française du Québec, Service des publications, 700 est, boul. St-Cyrille, 2e étage, Québec G1R 5A9.**

Nous avons obtenu également une étroite collaboration de la part de **Consommation et Corporations Canada, Energie, Mines et Ressources Canada, Parcs Canada, Emploi et Immigration Canada, Revenu Canada, le Secrétariat du Conseil du Trésor, le ministère des Communications (région du Centre), la Commission canadienne des droits de la personne, les Forces canadiennes, COJO 76, Bell Canada et Murray's.**

Dans le cas des organismes fédéraux, de même qu'en ce qui concerne les programmes du Secrétariat d'Etat que nous avons mis en évidence, les adresses ont généralement été mentionnées lors de la publication des articles.

Nous avons de plus constaté avec intérêt l'enthousiasme avec lequel les personnes que nous avons approchées, ont accepté de se prêter à une entrevue d'une trentaine de p'tites minutes.

Vu le caractère inusité de ce Programme d'aide à la presse francophone minoritaire — qui fait appel à la participation d'une association indépendante telle l'APFHQ — nous aimerions connaître votre opinion sur les articles que vous avez lus. Pour ce faire, vous êtes invités à remplir le bon ci-dessous et à l'expédier au destinataire y indiqué.

PROGRAMME D'AIDE A LA PRESSE

Veuillez cocher la case qui correspond à votre appréciation:

| | Excellent | Bon | Mauvais |
|---|---|---|---|
| **Les programmes fédéraux** | ☐ | ☐ | ☐ |
| **30 P'TITES MINUTES** | ☐ | ☐ | ☐ |
| **On parle français** | ☐ | ☐ | ☐ |
| **L'énergie à meilleur marché** | ☐ | ☐ | ☐ |
| **Avis au consommateur** | ☐ | ☐ | ☐ |
| **Un de nos parcs nationaux** | ☐ | ☐ | ☐ |

et envoyer ce bon à

**PROGRAMME D'AIDE A LA PRESSE FRANCOPHONE MINORITAIRE**
**Secrétariat d'Etat**
**A l'attention de Guy O'Bomsawin**
**66, rue Slater — Pièce 2200-C**
**Ottawa (Ont.) K1A 0M5**

PAR 711 — (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)



## en bref

Le ministre des Postes a annoncé que les trois derniers timbres de la série de quatre consacrée à CAPEX 78, l'exposition philatélique internationale canadienne, seront émis le 10 juin 1978, journée des Postes canadiennes à l'exposition.

Comme ce fut le cas pour le premier timbre de la série, émis en janvier, ces dernières vignettes représenteront des reproductions de timbres historiques canadiens.

Les Postes canadiennes ont créé neuf oblitérations spéciales illustrées qui correspondent aux neuf journées thématiques de CAPEX 78. Le cachet ne sera apposé, à l'exposition, que la journée-thème à laquelle il correspond. Les collectionneurs pourront bénéficier d'un service de remise par la poste, grâce auquel ils pourront déposer des envois à leur adresse dans une des boîtes aux lettres à l'exposition. Ces oblitérations seront apposées exclusivement à l'exposition et ne pourront pas être obtenues à Ottawa ou par commande postale.

# Nos parcs nationaux des montagnes de l'Ouest

Il y a plus de 20 régions montagneuses dans la Cordillère canadienne, dont les Rocheuses et la chaîne Columbia. Dans ces deux régions, on retrouve 7 des 28 parcs nationaux du Canada.

## Activités

De la mi-juin au début de septembre, chaque parc offre un **programme d'interprétation** de la nature: visites avec guide et projections de films et diapositives.

Dans tous les parcs de l'Ouest, on peut faire des **excursions**, des **piques-niques**, de la **raquette**, du **ski de randonnée**, de l'**alpinisme** et de la **photographie**. On peut également s'adonner à la **pêche**.

L'**équitation**, le **ski alpin**, le **golf**, le **tennis** et la **natation** sont des sports que l'on peut pratiquer dans presque tous ces parcs. On peut aussi faire du **patin** à celui de Banff.

Les **motoneiges** sont interdites dans les parcs nationaux Glacier et Kootenay. Dans les autres parcs, les motoneigistes doivent obtenir une autorisation sur place.

Les **embarcations** sont permises sur la plupart des lacs et des rivières des parcs nationaux Banff, Jasper, Yoho et des lacs Waterton. Les **embarcations motorisées** sont acceptées sur certains lacs de Banff, Jasper et des lacs Waterton. Ces embarcations doivent toutefois être conformes aux règlements fédéraux et munies d'un équipement de sécurité approprié.

## Logement

Des **terrains de camping** sont aménagés dans tous les parcs nationaux, sauf dans celui du mont Revelstoke.

Tous les parcs sont ouverts à longueur d'année, mais certains services ne sont pas dispensés en hiver. Toutefois, il y existe généralement des **terrains de camping d'hiver**.

Les **établissements commerciaux** répondent aux besoins des touristes aux parcs nationaux Jasper, Banff et des lacs Waterton.

## Renseignements

**Services aux visiteurs**
**Parcs Canada**
**Région de l'Ouest**
**134, 11e avenue sud-est**
**Calgary, Alberta**
**T2G 0X5**
**Tél.: (403) 231-4440**

Permis

| véhicule | | pêche | |
|---|---|---|---|
| 1 an | $10 | 1 an | $4 |
| 4 jours | $ 2 | camping | |
| 1 journée | $ 1 | 1 journée | $3 à $6 |
| dans la plupart des parcs | | | |

**NOTE:** Dans cette série, nous avons mis en évidence 16 parcs sur un total de 28. Ceux dont nous n'avons pas parlé sont: **Terra Nova** (T.-N.), **Hautes Terres du Cap-Breton** (N.E.), **Fundy** (N.-B.), **La Mauricie** (Qué.), **Iles de la baie Georgienne** (Ont.), **Pointe Pelée** (Ont.), Pukaskwa (Ont.), **Elk Island** (Alb.), **Pacific Rim** (C.-B.), **Auyuittuq** (T.N.-O.), **Nahanni** (T.N.-O.) et **Kluane** (Yukon).

**Parcs Canada vous fournira de la documentation sur demande.**

**BANFF**, en Alberta, est situé au coeur des Rocheuses. Il est le plus ancien des parcs nationaux du Canada. Il occupe une superficie de 6 641 kilomètres carrés. Le parc est à environ 135 kilomètres à l'ouest de Calgary.

**Renseignements:** Parc National Banff, C.P. 900, Banff, Alberta T0L 0C0 Tél.: (403) 762-3324

**JASPER**, en Alberta, se trouve sur le versant est des Rocheuses. Sa superficie est de 10 878 kilomètres carrés. Il est à environ 290 kilomètres au nord de Banff et à environ 400 kilomètres à l'ouest d'Edmonton.

**Renseignements:** Parc national Jasper, C.P. 10, Jasper, Alberta T0E 1E0 Tél.: (403) 852-4401

**YOHO**, en Colombie-Britannique, occupe une superficie de 1 313 kilomètres carrés sur le versant ouest des Rocheuses. Il touche, à ses limites est et sud, aux parcs nationaux Banff et Kootenay. Il est à environ 88 kilomètres au nord-ouest de Banff.

**Renseignements:** Parc national Yoho, C.P. 99, Field, C.-B. V0A 1G0 Tél.: (604) 343-6324

**KOOTENAY**, au sud-est de la Colombie-Britannique, est parallèle aux Rocheuses. Il englobe la vallée Vermillion et certaines parties des vallées Sinclair et Kootenay. Il est limitrophe des parcs Banff et Yoho. Le parc est à environ 136 kilomètres à l'ouest de Banff.

**Renseignements:** Parc national Kootenay, C.P. 220, Radium Hot Springs, C.-B. V0A 1M0 Tél.: (604) 347-9615

**GLACIER** (canadien), en Colombie-Britannique, couvre 403 kilomètres carrés dans les montagnes Selkirk et Purcell (chaîne Columbia). Il est à environ 58 kilomètres à l'ouest de Golden, à 235 kilomètres à l'ouest de Banff et à environ 48 kilomètres à l'est de Revelstoke.

**Renseignements:** Parc national Glacier, C.P. 350, Revelstoke, C.-B. V0E 2S0 Tél.: (604) 837-5155

**REVELSTOKE**, en Colombie-Britannique, est situé dans la chaîne Columbia. Il s'étend sur le secteur ouest des monts Selkirk. Le parc est à environ 283 kilomètres à l'ouest de Banff et à environ 413 kilomètres à l'ouest de Calgary.

**Renseignements:** Parc national du mont Revelstoke, C.P. 350, Revelstoke, C.-B. V0E 2S0 Tél.: (604) 837-5155

**WATERTON**, au sud-ouest de l'Alberta, est situé sur le versant est des montagnes Rocheuses. Il borde la frontière du parc national Glacier (américain) de l'Etat du Montana. Les deux parcs forment le parc international de la Paix Waterton-Glacier (américain). Le parc national des lacs Waterton est à environ 250 kilomètres au sud de Calgary.

**Renseignements:** Parc national des lacs Waterton, Waterton Park, Alberta T0K 2M0 Tél.: (403) 859-2262

Parcs Canada, Division de l'information
400 ouest, avenue Laurier, Ottawa K1A 0H4

PAR 511 (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

DES FILMS, DES ÉMISSIONS, DES LIVRES, DES DISQUES • COLLABORATION AVEC LES ORGANISMES PUBLICS ET PRIVÉS • JOURNÉE MONDIALE DES COMMUNICATIONS • CAHIERS DE RECHERCHES • SONDAGES • MÉMOIRES • SESSIONS DE FORMATION • ÉVALUATION ET PROMOTION



MONSIEUR PIERRE VALCOUR
directeur de la campagne
auprès du public de

**L'OFFICE DES COMMUNICATIONS SOCIALES**

De nos jours, les communications sociales sont si répandues et si diverses qu'il est presque impossible de s'y retrouver seul.

Les journaux, la télévision, la radio, le cinéma, les livres, le disque, etc., font partie de notre vie quotidienne; ils nous sollicitent à tout instant du jour . . . et de la nuit, avec des productions de qualité et de portée bien différentes. Il faut nécessairement faire des choix.

L'Office des Communication Sociales existe pour nous aider à faire ces choix, pour nous aider à développer notre sens critique; aussi pour collaborer avec les responsables des media soucieux d'améliorer toujours davantage leurs productions.

Organisme à but non lucratif, l'O.C.S. a besoin de soutien financier pour maintenir et développer les services qu'il offre au public depuis plus de vingt ans.



L'OCS A BESOIN DE
**$250,000.**

COUPON DE SOUSCRIPTION

**Office des Communications Sociales**
**4635, avenue de Lorimier**
**Montréal, P.Q. H2H 2B4**

Ci-joint, ma contribution au montant de $ ..........

Nom ..................................................
(En lettres moulées, s.v.p.)

Adresse ..................................................

..................................................

..................................................

Déductible de l'impôt sur le revenu



# EN DIRECT

## ICI AILLEURS

### *"Le Manitoba, symbole d'une tendance"*

Tendance concrétisée par la récente victoire des **conservateurs** et les politiques poursuivies par **Monsieur Lyon** depuis 6 mois -

Entrevues exclusives avec:

***Monsieur Sterling Lyon***
premier ministre du Manitoba

***Monsieur Joe Clark***
chef national du parti conservateur

Animation, recherche et entrevues:
**Georges Trémel**

Réalisation: **Frankie Glickman**.



***Georges Trémel***

## SAMEDI À 18 H 35



**PROGRAMME de CKSB et de CBWFT**

Semaine du 29 avril au 5 mai

## DIMANCHE À 19 H 00:



# UNE PAGE D'ACTUALITÉ MANITOBAINE

ANIMÉE PAR *Maurice Auger*

RÉALISATION: *Maurice Arpin*

HEBDO

## Sportifs, la télévision vous gâte!

*SUR VOS ÉCRANS CETTE SEMAINE:*

### LE BASEBALL DU SAMEDI À 13 H 15

Partie de la NBC commentée par **Guy Ferron**.

*Guy Ferron*



### MERCREDI À 19 H 30

en direct du **stade olympique de Montréal**, la partie de **Baseball** opposant les **Astros de Houston** aux **Expos de Montréal**.

Reporter sportif: **Guy Ferron**.

### DU GOLF



**LUNDI À 19 H 30**

Une émission spéciale intitulée

**PAR 27**

En provenance

**d'Edmonton**

### Et bien sûr du hockey:

*les demi-finales de la* ***Coupe Stanley***

dont nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer les horaires des matchs et la composition des équipes -

Ces informations vous seront données à notre antenne.

**Vous pouvez aussi vous renseigner à CBWFT en composant le 783-8028.**

## LE CONCOURS LOUIS-PHILIPPE-KAMMANS

*DÉBUTE LE VENDREDI 5 mai à 20 h 30 par une dramatique belge*

# "LE SCOOP"



1e prix Louis-Philippe-Kammans

**Le Prix Louis-Philippe-Kammans 1978**

Du 5 mai au 26 mai 1978 se déroulera le cinquième Concours Louis-Philippe-Kammans auquel participent la Société suisse de radiodiffusion et de télévision (SSR), la Radiodiffusion-télévision belge (RTB), la Radiodiffusion-télévision française (ORTF) et la Société Radio-Canada.

**Le choix des oeuvres**

Les dramatiques retenues pour le Prix Kammans 1978 sont les suivantes: *le Scoop*, écrit par Jacques Danois et réalisé par Jean-Louis Colmant (RTB); *la Maison de marbre*, écrit par Annie Sordelli et réalisé par Jacques Trébonta (FR3); *Rumeur*, écrit et réalisé par Pierre Koralnik (SSR); *Mieux vaut pas savoir*, écrit par Michel Faure et réalisé par Aimé Forget (SRC).

**Dates de diffusion**

La télévision de Radio-Canada diffusera les émissions présentées au concours, le vendredi à 20 h 30, selon le calendrier suivant:

5 mai: *le Scoop* (RTB)
12 mai: *la Maison de marbre* (FR3)
19 mai: *Rumeur* (SSR)
26 mai: *Mieux vaut pas savoir* (SRC)

**«Le Scoop»: participation de la RTB**

**Le Scoop** de Jacques Danois sera la première dramatique présentée dans le cadre du **Concours Louis-Philippe-Kammans** 78, le vendredi 5 mai à 20 h 30.

Cette oeuvre produite par la Radiotélévision belge nous dépeint, avec un réalisme tragique, la vie mouvementée d'un spécialiste du reportage à sensation.

Bien de son temps, cynique et arriviste à souhait, Bob Showof, vedette d'un réseau de télévision publicitaire américain, est constamment à la recherche du «sensationalisme» à tout prix.

**Le Scoop** comporte une part de reportage reconstitué qui nous montrera comment les choses se passent dans les coulisses d'une importante station de télévision. Nous pourrons également constater comment se préparent les «coups fumants», la poudre à jeter aux yeux, le «sensationalisme». On nous

**Participation du public**

Signalons aux téléspectateurs qu'ils peuvent participer, tout comme les trois membres du jury, au choix de la meilleure dramatique. Après chaque diffusion, ils n'ont qu'à accorder à la pièce qu'ils viennent de voir un nombre de points entre 1 et 10 et à le communiquer à Radio-Canada en appelant: 285-3333.

à Montréal

## SAMEDI À 18 H 00

# Finale de Génies en Herbe à Winnipeg

L'équipe du **collège de Saint-Boniface** affrontera celle de **Notre-Dame-de-Lourdes**



# DIMANCHE À 13 H 00

***D'HIER À DEMAIN PRÉSENTE***

## "L'homme cette prodigieuse machine"



A **D'hier à demain**, le dimanche 30 avril à 13 heures, nous pourrons revoir un passionnant documentaire de la National Geographic Society réalisé par Irwin Rosten: *l'Homme, cette prodigieuse machine.*

Mettant à profit les derniers progrès de la photographie médicale, ce documentaire nous entraîne vers les plus lointains retranchements du corps humain.

Plusieurs pourront croire que ce film se rapproche de la fiction, comme *le Voyage fantastique* dans lequel des hommes miniaturisés circulaient à l'intérieur des vaisseaux sanguins. *L'Homme, cette prodigieuse machine* nous invite à un périple plus spectaculaire encore, et cette fois, tenant de la réalité.

La randonnée se déroule donc à l'intérieur du coeur, des vaisseaux sanguins, de l'oreille interne, de l'oesophage, de la trachée, des poumons et nous permet de voir des os, des articulations et même des papilles gustatives.

Des sondes microscopiques munies de projecteurs et de caméras miniaturisées ont capté pour nous les couleurs et les textures d'organes humains dans leurs mouvements les plus imperceptibles.

Une des séquences les plus spectaculaires a été tournée à l'intérieur de l'utérus. Pour la première fois à la télévision, il est permis de voir en détail le processus de fécondation.

Une autre séquence fascinante nous fait voir le coeur, de l'intérieur!

Le squelette, les articulations, l'organisation musculaire et même les papilles gustatives, qui ressemblent à des champignons, sont grossis des milliers de fois grâce à l'exploration microscopique.

# AU CINÉMA CETTE SEMAINE

*dimanche à 23 h 10*
*à notre ciné-club*

### "ZABRISKIE POINT"

**Etude de moeurs réalisée en 1970 par Michelango Antonioni - musique signée par le groupe Pink Floyd.**

La rébellion gronde dans le monde universitaire, en Californie. Un jeune étudiant, Mark, quitte un groupe révolutionnaire qui s'épuise dans les palabres. «Je veux bien mourir, dit-il, mais pas dans l'ennui.» Il se retire dans sa chambre après avoir acheté un revolver. En apprenant par la radio que la grève universitaire tourne mal, Mark se rend sur les lieux où un policier sera tué. Comme il a un revolver, c'est lui qui est soupçonné.



*samedi à 23 h 10*

### "La vie passionnée de Vincent Van Gogh"

Ce film américain tourné en 1956 par le réalisateur Vincent Minelli met en vedette Kirk Douglas, Anthony Quinn, Pamela Brown et Everett Sloane Les images sont signées F.A. Young, un des maîtres de la caméra.

Le scénario raconte une suite d'épisodes de la vie du peintre Vincent Van Gogh. Ils nous le font suivre de sa Hollande natale à la Provence: son amour déçu pour sa cousine, la rencontre d'une prostituée, la vigilante affection de son frère Théo, l'amitié de Gauguin, ses crises, puis son suicide, qui sont assez fidèlement peints.

Il faut dire que ce film réalisé par un spécialiste des films de music-hall nous prouve la sincérité et le respect de Minelli pour son sujet. Il faut également préciser que Kirk Douglas en Van Gogh et Anthony Quinn en Gauguin sont excellents.



# EN DIRECT SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE

CBUFT

## SAMEDI

29 avril

**9:00 HEIDI**
''Le Visiteur du soir''.
**9:30**
''Economies secrètes''
**10:00 TEMPOREL**
''L'Heure de la sorcellerie'
**10:30 JOE LE FUGITIF**
''La Fugue de Julie''.
**11:00 ES-TU D'ACCORD?**
**11:30 TELEJEANS**
**12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE**
Rédacteur en chef: Paul Racine. Réal.: Michel Samson.
**13:00 LES PEINTRES DU XVIIIe SIECLE**
''Fragonard et Hubert Robert annoncent le Romantisme''. Documentaire réalisé par Frédéric Mégret. Narrateur: Jean Négroni. Jean-Honoré Fragonard, né à Grasse en 1732. Ses oeuvres, ses influences, son amitié pour Hubert Robert, sa collaboration à la villa d'Este.
**13:15 BASEBALL DU SAMEDI**
Partie de la NBC. Reporter sportif: Guy Ferron. Commentateur: Pierre Ladouceur. Réal.: André Latour.
**16:00 BAGATELLE**
**17:00 LES HEROS DU SAMEDI**
''Le Tennis''. Du centre sportif Carrefour de Laval. Finale pour les jeunes de 8 à 14 ans (dernière de 2). Reporter sportif: Lionel Duval. Commentateurs: Roger Raymond et Richard Marcotte. Réal.: Jacques Viau.
**18:00 GENIES EN HERBE**
Notre-Dame-de-Lourdes vs Collège de Saint-Boniface.
**18:30 TELEJOURNAL**
Lecteur: Jean Ducharme.
**18:35 ICI, AILLEURS**
De Winnipeg. ''Le Manitoba, symbole d'une tendance''. Rech. et animateur: Georges Trémel. Réal.: Frankie Glickman.
**19:00 LA SOIREE DU HOCKEY**
Les demi-finales. Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
**21:30 LA FEMME BIONIQUE**
Avec Lindsay Wagner et Richard Anderson. ''Sauvetage à Costa Brava''. Jaime vole au secours de l'ambassadeur des Etats-Unis et de son épouse, prisonniers sous les décombres d'un hangar d'avions bombardé par les rebelles de la guerre civile de Costa Brava.
**22:30 TELEJOURNAL**
Lecteur: Jean Ducharme.
**22:45 NOUVELLES DU SPORT**
**23:00 POLITIQUE FEDERALE**
Le Parti conservateur.
**23:10 CINEMA**
**La Vie passionnée de Vincent Van Gogh** (Lust for Life). Drame biographique réalisé par Vincente Minelli, avec Kirk Douglas, Anthony Quinn et Pamela Brown. La vie du célèbre peintre Vincent Van Gogh, son amitié orageuse avec Paul Gauguin, ses crises, son suicide (USA 56).
**1:30 CINE-NUIT**
**Bloody**. Drame réalisé par Roger Corman, avec Shelley Winters, Pat Hingle, Don Stroud et Diane Varsi. Chronique des années 30, de la célèbre Ma Barker qui entraîna au drime, aux enlèvements et au vol ses quatre fils (USA 70).

## DIMANCHE

30 avril

**9:00 ROQUET; BELLES OREILLES**
Dessins animés.
**9:30 LES CONTES DE LA RIVE**
''Le Canot d'écorce'' (1re de 2).
**9:45 L'EGLISE EN PAPIER**
''L'Acquittement à Rome''.
**10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR**
De la paroisse Saint-Antoine-de-Pont-Briand.
**11:00 SECOND REGARD**
**Sous le chêne de Mambré.** ''La Famille d'Abraham''. Etude par des spécialistes de l'Islam. Réal.: Roger Leclerc.
**12:00 LA SEMAINE VERTE**
Dossier: l'unification des deux fédérations de producteurs de lait du Québec. Commentateur: André Laprise. Réal.: Jean-Guy Landry.
**13:00 D'HIER A DEMAIN**
''L'Homme, cette prodigieuse machine'' (The Incredible Machine). Documentaire de la National Geographic Society, réalisé par Irwin Rosten.
**14:00 L'UNIVERS DES SPORTS**
**15:30 L'HEURE DES QUILLES**
**16:30 LE RENARD A L'ANNEAU D'OR**
**3e de 6**: Le projet d'association Fléron-Strée semble devoir se réaliser lorsque le feu se déclare dans la forêt, mettant Gilles sur le bord de la faillite. La naissance d'un héritier est une occasion de réjouissance.
**17:30 CINE-MAGAZINE**
Entrevue avec Paula Delsol, réalisatrice du film ''Ben et Bénédict''.
**18:00 AUX FRONTIERES DU CONNU**
L'**Ethologie** (2e de 3). ''Le Comportement sexuel et les sociétés animales''
**18:30 TELEJOURNAL**
**18:35 TELESCOPIE**
**19:00 HEBDO**
Une page d'actualité manitobaine, réalisée par Maurice Arpin. Animation: Maurice Auger.
**19:30 LES BEAUX DIMANCHES**
A communiquer
**22:30 TELEJOURNAL**
Lecteur: Jean Ducharme.
**22:45 SPORT-DIMANCHE**
**23:10 CINE-CLUB**
**Zabriskie Point**. Drame réalisé par Michelangelo Antonioni, avec Mark Fréchette, Daria Halprin, Rod Taylor et Paul Five. A la suite d'une manifestation à Los Angeles où un policier est tué, un étudiant s'enfuit vers le désert de l'Arizona. Il y rencontre une jeune fille avec qui il passe de bons moments. Son retour à Los Angeles s'effectuera de façon dramatique (It.-USA 70).

## LUNDI

1er mai

**8:55 THE SUN RUNNERS**
**9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR**
''Centour...les amis''.
**9:30 LES ORALIENS**
''La Vaiselle''.
**9:45 EN MOUVEMENT**
''Conditionnement physique''.
**10:00 UNE FENETRE DANS MA TETE**
**10:15 VIRGINIE**
''La Pêche de Bigoudi''.
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
De Trois-Rivière. ''Nutrition''.
**11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE**
Design: coffre à outil portatif.
**11:30 SUR LA COTE DU PACIFIQUE**
''Le Colonel et sa princesse''.
**12:00 SESAME**
**12:30 LES COQUELUCHES**
**1330 TELEJOURNAL**
Lecteur: Géralde Lachance.
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
''L'information scolaire et professionnelle''.
**14:30 CINEMA**
**A pied, à cheval et en voiture.**
Comédie réalisée par Maurice Delbez, avec Noël-Noël, Denise Grey, Sophie Daumier et Gil Vidal.
**16:00 BOBINO**
**16:30 ALEXANDRE ET LE ROI**
**17:00 L'HEURE DE POINTE**
**18:00 CE SOIR: Régional**
**18:30 CE SOIR: National**
**19:00 LA VIE QUI NOUS ENTOURE**
''Regards sur le son''.
**19:30 GOLF: PAR 27**
**20:00 A CAUSE DE MON ONCLE**
Blanche se rend seule au restaurant après s'être disputée avec Phil. Réal.: Louis Bédard.
**20:30 SCENARIO**
**La Mémoire cassée.** Texte de Jean-François Garneau. ''Les Fourmis'' (3e de 4). Réal.: Gilles Senécal.
**21:00 TELE-SELECTION**
**Angoisse: Si c'est un homme, raccrochez.**
**22:30 TELEJOURNAL**
Lecteur: Normand Harvey.
**23:00 NOUVELLES DU SPORT**
**23:10 SCHULMEISTER: L'ESPION DE L'EMPEREUR**
**7e de 13 épisodes** ''L'Espion du tsar''. Schulmeister reçoit la mission de se procurer les cartes d'état-major de Russie pour permettre à l'Empereur d'établir une stratégie dans sa prochaine campagne. Schulmeister se heurte au prince Tchermitchew, officier du tsar, bien vu dans la société parisienne mais qui accomplit, en France, une mission analogue à celle de Schulmeister.
**24:05 CINEMA**
**Un détective à la dynamite** (A Lovely Way to Die). Policier réalisé par David Lowell Rich, avec Kirk Douglas, Silva Koscina et Ell Wallach. Un avocat engage un détective pour assurer la garde d'une cliente accusée du meurtre de son mari. Le détective tente de prouver l'innocence de la femme (USA 68).

## MARDI

2 mai

**9:15 PASSE-PARTOUT**
**9:45 EN MOUVEMENT**
''Taille''.
**10:00 YOU HOU**
''La Communication''.
**10:15 AU JARDIN DE PIERROT**
''Les Pissenlits''.
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
''La Joaillerie''. (7e de 13).
**11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE**
Cuisine: grenadin de veau, avec Rollande Desbois. Mise en forme, avec Simon L'Arabe.
**11:30 ERREURS JUCIDIAIRES**
''Un inculpé volontaire''.
**12:00 LE MONDE EN LIBERTE**
''Les Communications''.
**12:30 LES COQUELUCHES**
**13:30 TELEJOURNAL**
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
Réal.: Lucile Paradis.
**14:30 CINEMA**
**Mon épouse favorite** (My Favorite Wife). Comédie réalisée par Garson Kanin, avec Irene Dunne, Cary Grant, Randolph Scott et Gail Patrick. Ayant perdu sa femme dans un naufrage, un veuf décide de se remarier. Mais le jour de son mariage, la naufragée repara?t (USA 40).
**16:00 BOBINO**
**16:30 LES ANTIPODES**
**17:00 L'HEURE DE POINTE**
**18:00 CE SOIR: Régional**
**18:30 CE SOIR: National**
**19:00 LA SOIREE DU HOCKEY**
Les demi-finales. Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
**21:30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY**
''Badger le blaireau'' (1re de 2). La curiosité du petit Benjamin pour les choses de la nature et son amour pour les animaux sauvages l'entraînent dans des aventures périlleuses.
**22:30 TELEJOURNAL**
**23:00 NOUVELLES DU SPORT**
**23:10 RENCONTRES**
Invité: Jean Chenevier. Président directeur général de B.P. (France), auteur de ''Parole de patron''. Il est administrateur de multi-nationales et à la fois un humaniste. Entrevue: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
**23:40 PROPOS ET CONFIDENCES**
Paul Toupin se raconte (dernière de 4). Réal.: Jean Faucher.
**24:10 CINEMA**
**Un frisson dans la nuit** (Play Misty for Me). Drame réalisé et interprété par Clint Eastwood, avec Jessica Walter et Donna Mills. Un soir de cafard, un animateur radiophonique se permet une aventure avec une fidèle auditrice. Il aura l'occasion de s'en repentir amèrement (USA 71).

## MERCREDI

3 mai

**9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR**
''Verbo à cheval''.
**9:30 LES ORALIENS**
''Le Grand Ménage''.
**9:45 EN MOUVEMENT**
''Conditionnement physique général''.
**10:00 LA BOITE A LETTRES**
**10:15 VIRGINIE**
''L'île aux ermites: le lapin à lunettes''.
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
''Etre parents''.
**11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE**
Cuisine: confiture de ''vieux garçons'' avec Michel Chevrier. Bricolage: cache-pot, avec Andrée Desbiens.
**11:30 MON PAYS, MES AMOURS**
''C'est pas tous les jours fête''. A Rivière-aux-Renards, c'est la bénédiction des bateaux. La fête finie, il faut retourner au large pour la saison de la pêche.
**12:00 MINI-FEE**
''Vive les jeux''.
**12:30 LES COQUELUCHES**
Réal.: Normand Mathon
**13:30 TELEJOURNAL**
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
Réal.: Nicolas Doclin.
**14:30 LE TEMPS DE VIVRE**
Un groupe de l'Association des Juifs Sépharades de Montréal nous racontent les coutumes de leur pays d'origine et leur intégration dans leur nouvelle patrie. - Information: l'ajustement au supplément de revenus garantis, avec Gérard Turbibe.
**16:00 BOBINO**
**16:30 LE GRENIER**
Textes: Pierre Guénette. Avec Yvon Bouchard, Robert Duparc, Hélène Loiselle, Gérard Poirier et Marielle Bernard. Musique: Marie Bernard. Réal.: Claude Poulin.
**17:00 L'HEURE DE POINTE**
**18:00 CE SOIR: Régional**
**18:30 CE SOIR: National**
**19:00 A COMMUNIQUER**
**19:30 BASEBALL**
Du Stade Olympique de Montréal, les Astros de Houston rencontrent les Expos. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Statisticien: Pierre Murphy. Réal.: Michel Quidoz.
**22:00 A COMMUNIQUER**
**22:30 TELEJOURNAL**
**23:00 NOUVELLES DU SPORT**
**23:10 REFLETS D'UN PAYS**
De Trois-Rivières. ''Le Parc national de la Mauricie''. Le mandat de conservation du parc national de la Mauricie et ses activités d'hiver et d'été. Entrevues avec le directeur du parc, Henri Hubert, avec des naturalistes et des gens qui se rendent au parc. Animatrice: Louise Hamel. Réal.: Pauline Voisard.
**24:10 CINEMA**
**Le Petit Monde de Don Camillo.** Comédie réalisée par Julien Duvivier, avec Fernandel et Gino Cervi. Luttes entre les ''noirs'', dirigés par le curé Don Camillo et les ''rouges'', dirigés par le maire Peppone, dans un petit village d'Italie fr. 52).

## JEUDI

4 mai

**9:15 PASSE-PARTOUT**
**9:45 EN MOUVEMENT**
''Bras''.
**10:00 YOU HOU**
''L'Equilibre''.
**10:15 MINUTE MOUMOUTE!**
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
''Oenologie ou connaissance des vins''. (7e de 13).
**11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE**
Bricolage: lit d'enfant suspendu, avec Dominique Houle. Un classeur maison, avec Jean-Louis Robillard.
**11:30 CINEASTES DE LA FAUNE**
''Ecologie pour la famille''. Excursion au parc provincial du lac Supérieur, en compagnie de Bob Bocking. Peintures pétroglyphes indiennes d'Agawa, promenade le long du canyon Ouimet, dépolissage des pierres d'améthyste.
**12:00 ROQUET* BELLES OREILLES**
Dessins animés.
**12:30 LES COQUELUCHES**
Réal.: Martin Gaudreau.
**13:30 TELEJOURNAL**
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
Réal.: Louis-Philippe Beaudoin
**14:30 CINEMA**
**Deux imbéciles heureux.** Film réalisé par Edmond Fruss, avec Maurice Briand et Dora Doll. Un garçon qui a déserté le foyer ainsi que son compagnon sont poursuivis par les habitants d'un petit village (FR.(.
**16:00 BOBINO**
**16:30 LES CONTES DU TSAR**
**17:00 L'HEURE DE POINTE**
**18:00 CE SOIR: Régional**
**18:30 CE SOIR: National**
**19:00 LA SOIREE DU HOCKEY**
Les demi-finales. Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
**21:30 LES PIERRAFEU**
**22:00 DU TAC AU TAC**
Daniel Tremblay. ''Entre deux chaises''. Huguette détient l'enjeu d'un contrat avec une vedette de la chanson: une chaise antique qu'elle s'est achetée à très bas prix.
**22:30 TELEJOURNAL**
**22:55 NOUVELLES DU SPORT**
**23:10 LES NOUVELLES AVENTURES DE VIDOCQ**
Policier réalisé par Marcel Bluwal, avec Claude Brasseur, Robert Berri et Jacques Seiler. ''Les Deux Colonels''. Un ancien forçat a cru reconnaître, en la personne du colonel de Tierval, un compagnon de bagne. Il se heurte à l'incrédulité de Flambard. En quittant les bureaux de la Sûreté, l'ancien forçat est assassiné. Vidocq poursuit l'enquête.
**24:10 CINEMA**
**Les Liaisons coupables** (The Chapman Report). Drame réalisé par George Cukor, avec Claire Bloom, Shelly Winters, Jane Fonda, Glynis Johns et Effrem Zimbalist Jr. Un médecin et son assistant arrivent dans une petite ville de la Californie pour y poursuivre une étude sur le comportement sexuel de la femme américaine (USA 62).

## VENDREDI

5 mai

**9:15 LES 100 TOUS DE CENTOUR**
''Le Bain de Picot''.
**9:30 LES ORALIENS**
''La Machine à écrire''.
**9:45 EN MOUVEMENT**
''Conditionnement physique général''.
**10:00 TAM-TAM**
**10:15 VIRGINIE**
''La Baguette magique''.
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
''Cardiologie''.
**11:00 PAYS ET PEUPLES**
L'histoire, la géographie, l'archéologie et la musique de pays du Moyen-Orient. ''La Jordanie''.
**11:30 TEMOIGNAGES**
''L'Homme assis''.
**12:00 SESAME**
**12:30 LES COQUELUCHES**
Réal.: Michel Gaumont.
**13:30 TELEJOURNAL**
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
Réal.: Yves Dumoulin
**14:30 LES ATELIERS**
Invités: M. et Mme Marc Brien. de Sainte-Marie-Salomée, près de Joliette. M. Brien, 72 ans, collectionne des vieux contrats notariés de son village. Mme Rosida Bourgeois, fileuse, nous fait une démontration au rouet. Rech.: Yvon Hubert et Nicole Gilbert-Champagne. Animateur: Jacques Houde. Réal.: J.-Réal Gagné.
**15:30 AU JARDIN DE PIERROT**
**15:45 DU SOLEIL A CINQ CENTS**
''Tentative de vol''.
**16:00 BOBINO**
**16:30 LE GUTENBERG**
**17:00 L'HEURE DE POINTE**
**18:00 CE SOIR: Régional**
**18:30 CE SOIR: National**
**19:00 MARCUS WELBY, M.D.**
''Au nom de la vanité''.
**20:00 ALLER-RETOUR**
''La Côte du Pacifique'', avec Gérard-Marie Boivin.
**20:30 PRIX LOUIS-PHILIPPE- KAMMANS**
Production de la Belgique. ''Le Scoop''.
**22:30 TELEJOURNAL**
**22:55 NOUVELLES DU SPORT**
**23:10 CINEMA**
**Catlow.** Western réalisé par Sam Wanamaker, avec Yul Brynner, Richard Crenna, Daliah Lavi et Léonard Nimoy. Un shérif poursuit au Mexique un bandit, ancien camarade de guerre. Un chasseur de primes est aussi à la recherche du bandit (USA 71).
**1:00 CINE-NUIT**
**Folle à tuer.** Policier réalisé par Yves Boisset, avec Marlène Jobert, Thomas Milian, Michel Lonsdale, Victor Lanous et Jean Bouise. Un riche industriel engage une jeune fille pour prendre soin de son neveu. Celle-ci a séjourné pendant sept ans dans une clinique psychiatrique. Un jour, pendant l'absence de l'oncle, la jeune fille et l'enfant sont enlevés (Fr.-it. 75).

# culture



Henri Létourneau

## *François Xavier Kavanagh*

## *Monsieur l'abbé*

**Monsieur l'abbé François-Xavier Kavanagh** curé de Saint-François-Xavier de 1869 à 1909, décédé à Saint-François-Xavier le 22 juin 1922. Ceux qui l'ont connu l'appellent le "Saint Monsieur Kavanagh".

Au temps de ma jeunesse, quand les Métis mentionnaient son nom, c'était avec révérence qu'ils le faisaient. Rares étaient les vieilles familles qui n'avaient pas d'histoires au sujet de M. Kavanagh. Ils ne l'appelaient jamais "le Père", c'était toujours "Monsieur".

A sa mort ses paroissiens se partagèrent sa vieille soutane rapiécée. Je me souviens bien d'avoir vu de ces petits morceaux de soutane défraichie par la pluie et le soleil, conservés précieusement par les gens qui se croyaient bien chanceux d'en avoir obtenu un petit morceau.

Le Père Morice, dans son **Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest**, ne fait aucune mention du Père Kavanagh. Toutefois, dans La Vie de Mgr Taché, o.m.i. (page 34, chapitre XXXIII, vol. 2) en décrivant l'incident de la "Barrière" à Saint-Norbert, le 1er novembre 1869, Don Benoit écrit que "Le Rév. M. F. X. Kavanagh, curé de Saint-François-Xavier, occupé tout près de là à remplir une mission de paix auprès d'un petit camp de métis tentés de se tourner contre Riel, assistait en témoin bien pacifique à la scène de la "barrière", où l'heureuse influence du prêtre a empêché de graves complications, et peut-être même l'effusion du sang." Dans ce même récit au volume 2 de la page 593, chapitre LIV, d'après un genre de recensement de la circonscription archiépiscopale de Saint-Boniface en 1888, on revoit encore "Saint - François - Xavier, ayant pour curé M. Kavanagh, possédant un presbytère, une église, un couvent avec trois soeurs de la Charité et quatre autres écoles; "l'année dernière, le curé a administré le baptême à 60 enfants et la communion pascale à 523 fidèles." Dans mes recherches je trouvai aussi que M. Kavanagh avait été ordonné en 1866, et qu'il venait de Québec. Il était prêtre séculier.

Il fut nommé curé de Saint-François-Xavier en 1869, mais avant d'être nommé curé, apparement il fut vicaire remplaçant M. le curé Jean-Baptiste Thibault. D'après les registres de la paroisse, à différents temps on retrouve sa signature; entre autres, pour la première fois le 1er novembre 1866 lors des funérailles de Angéla Malaterre, enfant de Bazile Malaterre et de Marie Bérard. On le trouve signant comme témoin aux funérailles de Josephte Alarie, épouse de Jean-Baptiste LaFournaise, le 6 mai 1868 et là M. J.B. Thibault est le célébrant. M. Kavanagh officie le même jour aux funérailles de Anonyme LaFournaise, qui fut ondoyée, fille de Gabriel LaFournaise et d'Elise Landry. Le registre de 1864 à 1874 est intéressant à cause du nombre de signatures de missionnaires qui remplacèrent M. Thibault de 1864 à 1869: les Pères André, Germain, Lestanc, Le Floch, LeDuc, Simonet et enfin, Mgr Vital Grandin.

J'ai recueilli plusieurs histoires ou peut-être devrais-je dire des légendes de Métis concernant Monsieur Kavanagh, une des ces histoires venant de feu Josué Breland....



*l'église de Saint-François-Xavier.*

*[photo prise le 1er octobre 1961]*

Il y a bien longtemps, un grand feu de prairie, poussé par un vent venant du nord, menaçait le village de Saint - François - Xavier. Monsieur Kavanagh vêtu d'un surplis, un crucifix à la main, alla à la rencontre du feu. Le vent changea de direction, soufflant plutôt du sud maintenant, et les flammes s'éteignirent.

Quand M. Kavanagh allait chanter la messe à la mission de la Rivière aux Iles de Bois, il fallait qu'il traverse "le grand marais" et la seule façon d'y arriver était de suivre un étroit sentier qui serpentait entre les "baissières" de sables mouvants. Le chemin qui conduisait ainsi les passants s'appelait "la traverse du grand marais". Il y avait une côte où était située la maison d'un vieux Métis du nom de Jean-Baptiste Gagnon. C'était lui qui, connaissant le marais, guidait les gens qui voulaient y traverser. Il avait déjà maintes fois servi de guide à M. Kavanagh. Mais une journée qu'il pleuvait à verse, Gagnon refusa de guider M. Kavanagh à cause de cette pluie. Le sentier était rendu invisible. Tout était recouvert d'eau. Gagnon disait, "Il va falloir attendre que la pluie cesse. C'est trop dangereux. On ne voit pas la piste." Mais M. Kavanagh était pressé, et il était à cheval et pouvait voir où le sentier commençait. Sans attendre, il dit à Gagnon, "Suis-moi!" Et tenant son bréviaire d'une main au bout de son bras, en avant de lui, il fit avancer son cheval dans le marais. La pluie cessa. Pas une goutte tomba sur le sentier, mais de chaque côté la pluie tombait à boire debout.

Cette histoire qui me fut racontée venait de ce Gagnon et était bien connue des Métis il y a longtemps.

Dans "Les Cloches de Saint-Boniface", de l'année 1922, on peut voir à la page 89, que "le 26 avril, sur l'heure du midi, s'est endormi pieusement dans le Seigneur le doyen du clergé manitobain. Il est décédé dans la paroisse de Saint-François-Xavier, où il a passé toute sa vie sacerdotale et dont il a été quarante ans curé.

Le regretté défunt était né à Saint-Scholastique le 1er octobre 1929 de Jacques Kavanagh, cultivateur, et de Marie-Emélie Leguerrier. Il fit ses études au collège de Montréal et fut ordonné prêtre dans sa paroisse natale le 22 juillet 1866 par S.G. Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface. S'étant donné aux missions de la Rivière-Rouge, il partit de Montréal le 17 septembre avec son évêque et arriva à Saint-Boniface le 13 octobre.

Il était le frère d'un autre saint prêtre, M. l'abbé Timothée Kavanagh, décédé curé de Saint-Vincent de Paul de l'Ile Jésus, le 13 avril 1913."



***Josué Breland, 76 ans, qui a raconté l'histoire où M. Kavanagh empêcha la destruction du village de Saint-François-Xavier, en allant à la rencontre d'un feu de prairie qui menaçait le village. L'année? La tradition ne le dit pas!***

***Josué Breland est debout près des tombes de ses grands-parents - l'honorable Pascal Breland et Marie Grant, fille de Cuthbert Grant, Ecuyer, Gardien des Plaines - 1824 - 1854. [photo: 1er octobre 1961]***

Il était le frère d'un autre saint prêtre, M. l'abbé Timothé Kavanagh, décédé curé de Saint-Vincent de Paul de l'Ile Jésus, le 13 avril 1913." Les Métis aimaient beaucoup la danse, mais M. Kavanagh.... Et je dirais qu'à l'époque le clergé était contre la danse; alors M. Kavanagh défendait à ses paroissiens de danser. Certains disaient que c'était permis de danser quand il y avait des noces, mais je ne crois pas que la danse était permise même à de telles occasions. Il y a quelques années, lorsque je causais avec une dame métis nonagénaire qui se souvenait du Père Kavanagh, celle-ci me raconta qu'une fois elle s'était confessée d'avoir dansé, et M. Kavanagh lui avait demandé, "Allez-vous danser encore?" Elle lui répondit à son tour, "Oui, mon Père!" "Comment? Tu vas le faire encore?" "Mon Père, je me connais. Quand je verrais les gens danser, je ne pourrais plus, ça sera un mensonge, et je ne suis pas menteuse!" Le bon Père lui dit, "Je te donne l'absolution, mais fait de ton mieux, résiste à la tentation!"

M. Kavanagh défendait même à ses paroissiens de jouer aux cartes pendant le Carême. Les deux frères LaPensée, Grand-Nézime et Ti-Modeste, tous deux vieux garçons, demeuraient près de la Rivière Sale. Cet endroit s'appelait anciennement "les grands liards", un demi-mille au sud-ouest de l'endroit où est situé aujourd'hui le village de Saint-Eustache.

C'était le temps du Carême et c'était un printemps de bonne heure, et à part de faire le train du soir et matin, les deux frères aimaient bien jouer aux cartes. Un après-midi Ti-Modeste s'ennuyait et, comme il le disait, "... à la mort!" Il proposa à Grand-Nézime "une partie de Casino". Grand-Nézime lui répondit, "Non! M. Kavanagh nous a défendu de jouer aux cartes pendant le Carême!" Mais Ti-Modeste lui répondit, "M. Kavanagh est à Saint-François-Xavier à huit milles d'ici. Comment que tu veux qu'il sache qu'on joue aux cartes? Arrive, espèce de grand peureux!"

Alors ils se mirent à jouer. Ils étaient à leur deuxième brasse quand ils entendirent du bruit venant de la fenêtre. Ils se retournèrent et virent un énorme chien noir, les pattes de devant accotées de chaque côté de la fenêtre. Il les regardait de ses grands yeux rouges. Ti-Modeste dit, "A qui sulà son chien?" Mais Grand-Nézime dû avouer qu'il n'avait jamais vu ce chien. Il se leva et sortit, mais le chien avait disparu. Grand-Nézime fit le tour de la maison. Rien! Il entra et dit à Ti-Modeste, "Il a disparu." Ti-Modeste ne se sentait pas bien; c'est lui qui avait voulu jouer aux cartes. Il entra et dit à Grand-Nézime, "j'trouve pas le chien, y'a disparu. J'cré qu'on est mieux d'arrêter." Et Grand-Nézime répondit, "Oui, on est mieux parce que si on recommence, c'est mon idée que ce chien est un avertissement, et s'il revenait y pourrait b'en nous arriver qu'que chose."

Le brave vieillard qui me racontait cette histoire-là, il y a près de vingt-cinq ans, me dit qu'ils mirent leurs cartes dans la cassette (coffre) et qu'ils ne les sortirent seulement que le lendemain de Pâques. De plus, depuis cet incident, en 1900, Grand-Nézime (lui-même me racontant cette histoire) et Ti-Modeste ne jouèrent plus jamais aux cartes pendant le Carême.

...à suivre...

# 1,2,3,4,5,6,7 FAITES VOTRE (BON) CHOIX

## cinéma

La Cote indiquée est celle du "Manitoba Film Classification Board". Les chiffres placés à la fin réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

**Les critiques de films sont rédigées en collaboration avec l'Office national des Communications sociales.**

AMERICAN HOT WAX, **américain.** Comédie musicale réalisée par Floyd Mutrux. A la fin des années 50, l'animateur d'une émission radiophonique, Alan Freed, est devenu populaire auprès des jeunes en faisant jouer de la musique rock'n'roll. Il organise un grand gala dans un cinéma de Brooklyn pour fêter le premier anniversaire de son émission. Les autorités policières voient la chose d'un mauvais oeil.

Cette évocation des premiers temps du rock est menée avec vivacité et rythme par un jeune réalisateur qui a fait ses débuts dans le film documentaire. Il a disposé d'un certain luxe de moyens pour évoquer le contexte de l'époque et a joint à cela un esprit d'observation nostalgique non dénué de traits satiriques.

Le scénario n'est pas des mieux structurés et les personnages manquent de profondeur, mais l'intérêt ne faiblit pas et les interprètes jouent avec un plaisir non déguisé. Ce film qui est plutôt sympathique à l'engoûment des jeunes pour la musique rock ne va pas sans quelques vulgarités dans le dialogue et les chansons. "Mature" Convenable pour toute la famille (4)

CROSSED SWORDS (The Prince and the Pauper), panaméen. **Comédie dramatique réalisée par Richard Fleisher, d'après un roman de Mark Twain. Sous le règne de Henri VIII, un voleur adolescent, Tom Canty, échappe à une poursuite en entrant au palais du roi. Il fait la rencontre du prince héritier, Edouard, auquel il ressemble comme un jumeau, par jeu ils échangent leurs vêtements. A la suite c'est confusion...**

**Le célèbre conte de Mark Twain, "Le Prince et le pauvre", a déjà fait l'objet de plusieurs adaptations cinématographiques. Cette nouvelle version se présente dans une mise en scène des plus somptueuses. Mark Lester joue ses deux rôles convenablement et est entouré d'excellents comédiens. "Mature" Convenable pour toute la famille (4)**

RETURN FORM WITCH MOUNTAIN, **américain.** Comédie fantaisiste réalisée par John Hough. Tony et Tia, deux enfants d'origine extra-terrestre, sont de passage dans une ville américaine. Tony se sert de pouvoirs télépathiques pour sauver la vie d'un homme, ce qui attire sur lui l'attention d'un savant détraqué et mégalomane, Victor, qui l'enlève et le séquestre dans la demeure de sa commanditaire. Tia se met à la recherche de son frère.

Le film se situe dans un climat de science-fiction fantaisiste alimentée par des trucages ingénieux. Les éléments de tension sont amenuisés par le traitement comique de la plupart des situations et même les "méchants" sont présentés sous un jour caricatural. Christopher Lee joue en pince-sans-rire, Bette Davis prend plaisir à cabotiner sans excès et les enfants ont l'air de bien s'amuser. "General" Pour tous (4)

THE WORLD'S GREATEST LOVER, américain. **Comédie écrite et réalisée par Gene Wilder. Profitant d'un concours organisé pour trouver un rival à Rudolph Valentino, Rudy Hickman se rend à Hollywood avec sa jeune femme, Annie. Celle-ci, secrètement amoureuse de Valentino, fait une fugue pour retrouver son idole. Transposant en partie Le Cheik blanc de Fellini et modelant son inspiration comique sur celle de son mentor Mel Brooks, Gene Wilder n'est pourtant pas arrivé à un résultat pleinement satisfaisant.**

**Les gags ont tendance à se répéter et la frénésie voulue comique de certaines scènes confine à une hystérie mal controlée. Certains passages révèlent chez l'acteur-réalisateur un caractère de Pierrot lunaire qui gagnerait à être mieux exploité. La technique est plus qu'honorable et Carol Kane fait montre d'un talent sûr. Cette parodie des milieux du cinéma comporte des éléments de vulgarité qui se perdent dans un ensemble loufoque. "Mature" (5)**

AUTRES FILMS À L'AFFICHE: Consulter **La Liberté** comme suit:

ANNIE HALL - "Mature" (3) Vol. 66, no 1, 6 avril 1978

CLOSE ENCOUNTERS OF THE THIRD KIND - "Mature" (3) Vol. 65, no 42, 9 février 1978

THE GOOD-BYE GIRL - "Mature" (4) Vol. 65, no 44, 2 mars 1978

JULIA - "Mature" (3) Vol. 65, no 44, 2 mars 1978

SATURDAY NIGHT FEVER - "Adult Parental Guidance" (5), Vol. 65, no 42, 9 février 1978

STAR WARS - "Mature" (3) Vol. 65, no 44, 2 mars 1978

TURNING POINT - "Mature" (4) Vol. 65, no 44, 2 mars 1978

## films à la télé

*Samedi 29 avril*

**LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH.** Film biographique de V. Minnelli. Les grands moments de la vie du peintre célèbre. Atmosphère d'époque bien évoquée. Mise en scène soignée. Interprétation de classe. A (3).

BLOODY MAMA. **Drame policier de R. Corman. Dans les années 30, une campagnarde entraine au crime ses quatre garçons. Construction épisodique. Rythme assez bon. Exploration psychologique superficielle. A (5).**

**Dimanche 30 avril**

**ZABRISKIE POINT.** Drame de M. Antonioni. Après une manifestation contestataire, un étudiant s'enfuit au désert et y passe quelque temps avec une amie de rencontre. Scénario prétexte à communiquer les impressions du réalisateur sur le monde américain. Suite d'images poétiques et insolites. Bonne utilisation du décor naturel. A (3)

**Lundi 1er mai**

14 h 30 À PIED, À CHEVAL ET EN VOITURE. **Comédie satirique de M. Delbez. M. Martin, piéton endurci, finit par s'acheter une automobile. Ensemble amusant. Pointes satiriques contre la passion de l'automobile. Manque de rythme. Jeu sympathique de Noël-Noël. E (5).**

**UN DÉTECTIVE A LA DYNAMITE.** Drame policier de D. L. Rich. Un ex-policier est engagé pour servir de garde du corps à une femme accusée de meurtre. Intrigue assez embrouillée. Mise en scène laborieuse. A (5).

**Mardi 2 mai**

14 h 30 MON ÉPOUSE FAVORITE. **Comédie de G. Kanin. Le jour de son remariage, un homme voit réapparaitre son épouse qu'il croyait morte. Comédie menée bon train. Situations inventives. Dialogue vif. A (4).**

**UN FRISSON DANS LA NUIT.** Drame policier réalisé et interprété par Clint Eastwood. Un animateur d'une émission radiophonique est aux prises avec une admiratrice déséquilibrée. Mise en scène intéressante. Tension habilement dosée. Images bien composées. A (4).

**Mercredi 3 mai**

LE PETIT MONDE DE DON CAMILLO. **Comédie de J. Duvivier avec Fernandel. Le curé d'une petite localité d'Italie a maille à partir avec le maire communiste. Adaptation vivante des contes de Guareschi. Réalisation de qualité. Bons dialogues. Interprétation savoureuse. Ado (3).**

**Jeudi 4 mai**

**14 h 30 DEUX IMBÉCILES HEUREUX.** Un jeune garçon s'enfuit dans les montagnes avec un vieil homme qui a la police à ses trousses. Sujet original. Magnifiques paysages. Des longueurs. A (5).

LES LIAISONS COUPABLES. **Drame psychologique de G. Cukor. Les expériences de quatre femmes qui participent à une enquête sur le comportement sexuel. Ensemble plutôt artificiel à tendance commerciale. A** (5)

**Vendredi 5 mai**

**CATLOW.** Western de S. Wanamaker. Un marshall se voit forcé de poursuivre au Mexique un hors-la-loi avec qui il entretient des liens d'amitié. Ton de bonne humeur. Mise en scène mouvementée et soignée. Ado (4).

FOLLE À TUER. **Drame policier de Y. Boisset. Une femme sortie de clinique psychiatrique est accusée du kidnapping de l'enfant dont elle a la garde. Habile exercice de suspense. Action menée bon train. Trame musicale bien en situation. A (4).**





## UN RAPPEL

La fondation radio Saint-Boniface Inc. est une organisation fiduciaire, sans but lucratif, qui prévoit l'administration de fonds variés dont les revenus sont destinés aux oeuvres religieuses, charitables et éducationnelles. Ces revenus peuvent être distribués sous forme de dons, de cadeaux, de bourses à des associations, à des corporations, à des étudiants et à toute autre personne ou organisme dont le but principal est de poursuivre des études, faire des recherches, ou tout autre travail s'y rattachant en vue de promouvoir l'épanouissement ou le développement de la langue et de la culture françaises dans la province du Manitoba. Sans toutefois y imposer des restrictions, la Fondation désire orienter ces études et ces recherches, du moins en partie, vers les communications humaines sous tous ses aspects.

*Toute personne, société, ou association désireuse de recevoir un appui financier est priée de se procurer une formule d'aide financière en écrivant à:*

LA FONDATION RADIO SAINT-BONIFACE INC.
CASE POSTALE 102 - SAINT-BONIFACE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA)
R2H 3B4

**Les demandes reçues jusqu'au 31 mai seront étudiées par le comité des bourses et jugées selon leurs mérites.**

**L'ASSEMBLÉE DE L'ASSOCIATION LIBÉRALE PROVENCHER** aura lieu le 1er mai 1978, à 8 heures du soir, au Centre culturel, avenue Taché, Sainte-Anne, Manitoba.

Les personnes intéressées à poser leur candidature devront faire parvenir leur nom par écrit avant midi le 30 avril à:

**M. Ernie Goosen, président,**
**413, rue Main,**
**Steinbach, Man.**
**R0A 2A0.**

Toute personne, âgée de 16 ans et plus, possédant une carte de membre de ladite association et résidant dans la circonscription électorale de Provencher a droit de vote.

***Vous pourrez vous procurer une carte de membre de cette association à l'entrée.***

**Autorisée par: Rita L. Roeland, présidente de l'association libérale Provencher.**

## bloc-notes

•28 AVRIL - CALIXTE DUGUAY À SAINT-PIERRE à 14 h 00 à l'école secondaire.

•28 AVRIL - LE CERCLE MOLIÈRE DONNE UN "Gala des anciens", au profit du CM. En vedette [à part le repas]: Maurice Paquin et Paul Paulin, deux artistes qui ont laissé un bon souvenir, lors de leur récent passage au Manitoba.

Alphonse Tétrault chantera, accompagné au piano par Monique Hébert. Vincent Dureault, accompagné de sa réputation, dira des monologues. En plus on présentera deux courtes pièces d'Ionesco. Maîtres de cérémonies: Marie Jubinville, Lucien Loiselle.

Prix d'entrée: $25. Notons que le Conseil des arts du Manitoba donnera en subvention au CM l'équivalent des profits de la soirée.

•DU 27 AU 30 AVRIL - LA 15e VENTE ANNUELLE de timbres se tiendra à la Galerie d'art de Winnipeg. Les collectionneurs pourront acheter des timbres en provenance, non seulement du Canada, mais aussi des Etats-Unis, d'Europe, du Japon et d'Australie. Heures d'ouverture: les 27 et 28 avril de midi à 21 h et les 29 et 30 avril de midi à 17 h.

•28 AVRIL - UN ATELIER DE DANSE SOCIALE aura lieu au gymnase de l'école Taché, 774, rue Langevin à Saint-Boniface à 20 h. Il est organisé par les Gais Manitobains. Les billets sont en vente au prix de $1.50 au CCFM. Notons qu'ils doivent être achetés à l'avance. Composez le 233-7440 [limite de 50 billets].

•29 ET 30 AVRIL - LE "MANITOBA THEATRE Workshop" présente une comédie musicale intitulée "Hey don't call me kid". La trame de l'histoire est un prétexte à l'étude de caractère de 14 adolescents. Les représentations ont lieu à 20 h, le prix d'entrée est de $1.50.

•29 AVRIL - A L'ÉCOLE LACERTE, PROJECTION à 13 h du film "Les nomades du Nord".

•DU 12 AU 20 MAI - LE CERCLE MOLIÈRE présente la dernière pièce de Roger Auger "V'LA VERMETTE". Les billets sont en vente au CM [233-8053] et à la librairie Landry [233-3407].

Le Cercle Molière vient d'annoncer que deux subventions lui ont été accordées pour financer la production de son prochain spectacle intitulé "V'là Vermette" de l'auteur franco-manitobain bien connu, Roger Auger. Les subventions proviennent précisément du Conseil des Arts du Manitoba et de la compagnie d'assurance-vie Great West.

Le spectacle sera présenté du 12 au 20 mai prochain, salle Pauline-Boutal au CCFM.

•6 MAI - AU CCFM, IL Y AURA UNE journée d'activités pour les enfants de 6 à 12 ans, notamment du bricolage, de la danse et du chant.

•11 MAI - LA FAMILLE LA ROCHE DONNERA AU cinéma Jolys à Saint-Pierre-Jolys un spectacle à 20 h 30. Le prix d'entrée est de $3.00.

•15 MAI - LE CONCERT ANNUEL DES ORCHEStres des écoles de Winnipeg aura lieu à la salle du Centenaire à 20 h. Un programme varié de musique classique et semi-classique sera présenté par l'orchestre junior [9 à 15 ans] et l'orchestre senior [16 à 20 ans]. Les jeunes musiciens suivants de Saint-Boniface y participeront: Bertrand Jamault, Nicole Gautron, Marie-Claude Brunet, Lise Turcotte, Alain Gautron et Lise Gautron.

Les billets peuvent être réservés au 233-6242 ou au 233-5929, voire le soir même, à l'entrée.

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-Boniface organise à nouveau cette année - en juillet - un cours d'été à Cap-Rouge, appelé "Bain '78", à l'intention des enseignants des écoles françaises et des écoles d'immersion.

**Etes-vous satisfaits du "bloc-notes" culturel?**





## humour

Arrivé à un petit village, l'automobiliste s'arrête devant un poste d'essence. Comment appelle-t-on cet endroit? demande-t-il au garagiste. Ca dépend si on vient passer une semaine dans ce joli coin pittoresque ou si on s'embête toute l'année dans ce maudit trou.

•

**Un grand magasin expose une collection de chaussures ravissantes en une sorte de matière plastique. Au-dessus, dans la vitrine, on peut lire sur un écriteau: "Chaussures de demain". Une petite vieille passe, s'arrête un bon moment, examine. Puis, s'adressant timidement à un chef de rayon, elle montre du doigt la pancarte: Demain, à quelle heure?**

•

Nous partions en voyage de noces et nous voulions à tout prix éviter de nous faire remarquer comme nouveaux mariés. J'avais appris par coeur et répété une centaine de fois la phrase que je me proposais de réciter au bureau de l'hôtel. Et c'est avec le plus grand naturel que je demandai: Pardon, monsieur, je voudrais un lit à deux chambres.

•

***La loi exige que tout vêtement porte une étiquette expliquant comment le laver; l'étiquette doit normalement être cousue au vêtement. Mais la Commission fédérale du commerce vient de faire une exception: il s'agit de la culotte du mini-mini-bikini appelé "String". L'étiquette étant presque aussi grande que la culotte, la Commission a permis que les instructions pour le lavage soient inscrites sur une étiquette détachable...***

•

---

TRANSPORTS CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au bureau régional des approvisionnements, Transports Canada, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6 et portant l'indication:

Services d'expédition de marchandises de Winnipeg à Repulse Bay, par Churchill.

seront reçues jusqu'à 15 h, heure d'été du Centre, le 12 mai 1978 pour: l'expédition de marchandises de Winnipeg à Repulse Bay (T.N.-O.), par Churchill.

On peut se procurer les plans, devis et documents contractuels en envoyant à Transports Canada, Agent régional des approvisionnements, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6.

Les soumissions doivent être adressées en DUPLICATA sur les formules fournies par le Ministère et doivent être accompagnées du dépôt de garantie tel qu'indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministre ne s'engage a accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions

D.A. Lane
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens



### ALLONS FAIRE UN TOUR À QUÉBEC
### Voyage d'études de deux semaines

Québec est une province aux vastes étendues, comprenant des lacs qui sont presque des mers intérieures; un fleuve qui par lui-même ressemble à un bras de mer; et une chaine de montagnes la plus vieille de la terre. Ses habitants de langue française y ont développé une culture qui est unique en Amérique du Nord. Parallèlement, le rôle du Québec au Canada suscite actuellement un important conflit émotionnel.

Il est donc extrêmement important que toute personne qui veut participer au débat actuel sur l'unité canadienne soit bien informée, et pour ce faire, qu'elle visite cette province et rencontre les Québécois. Dans ce but, l'université du Manitoba organise un voyage-étude de deux semaines pour tous ceux et celles qui veulent découvrir le Québec.

**Dates du voyage:**

du 23 juillet au 6 août.

**Coût:**

$670.00 par personne; s'il y a un groupe de 30.

**Itinéraire:**

Six jours à Montréal, deux jours à Chicoutimi, une journée à Rivière du Loup, trois jours dans la ville de Québec et deux soirées chez des fermiers dans la région de la Beauce. Afin de s'assurer que ce voyage soit aussi informatif qu'agréable, il y aura des visites de lieux historiques, des soirées culturelles et sociales ainsi que des rencontres avec des Québécois bien au courant de la situation.

**Pour plus de renseignements, écrire ou téléphoner à:**

G.S. Bains (Coordonnateur)
OU
Donna Hanel (secrétaire)
Voyage-étude au Québec
Service de l'éducastion continue
Université du Manitoba
Winnipeg, Manitoba
R3T 2N2

Téléphone: 474-9921

# explorations

Vous avez une idée pour un projet, dans le domaine des arts ou dans tout autre champ d'activité culturelle, que vous croyez être innovatrice, créative et qui sort de l'ordinaire?

Votre projet aidera-t-il à promouvoir chez le grand public une meilleure appréciation d'activités culturelles et artistiques? Ou encore une plus grande appréciation de notre héritage canadien?

Si c'est le cas, le programme **Explorations** peut vous venir en aide, en fournissant les fonds nécessaires au financement de projets qui font preuve d'un certain esprit créateur et qui nous sont recommandés par nos comités de sélection régionaux. Les concours sont ouverts à tout individu, groupe ou organisation au Canada.

Ecrivez-nous dès maintenant pour obtenir des détails complémentaires, en faisant de votre projet une brève description et en fournissant tous les renseignements biographiques pertinents.

La prochaine date limite pour nous faire parvenir votre demande est le **1er JUIN**. Et pour le concours suivant, c'est le 1er DÉCEMBRE.

Explorations
Le Conseil canadien
Casier postal 1047
Ottawa
K1P 5V8

un programme du
Conseil canadien

# société

## Sainte-Anne-des-Chênes
avec Maria Arbez 422-8237

La culture est une chose nécessaire à tous. Aussi nécessaire que l'eau que nous buvons et que l'air que nous respirons. C'est aussi un ensemble des aspects intellectuels d'une civilisation.

Qu'est-ce que la culture française au Manitoba? demandait une personne lors de l'assemblée annuelle de la SFM. Où la trouve-t-on?

Pourquoi la chercher de par le monde quand elle est ici tout près de nous, que nous pouvons la ressentir, la vivre, en jouir comme nous l'ont si bien montré les Hypothéqués, le 15 avril à 20 h au Centre culturel de Sainte-Anne?

"Ca ne vaut pas la peine de quitter ceux qu'on aime
Pour aller faire tourner des ballons sur son nez..."

Vous reconnaissez sans aucun doute la "Complainte du phoque", douce et mélancolique; mais combien plus mélancolique quand elle fut chantée comme suit:

"Cré-moi, cré-moi pas, quequ' part en Allemagne
Y'a une famille qui s'ennuit en maudit
Roger est parti gagner sa vie
Enseigner aux p'tits dans l'armée."

Ces paroles étaient dédiées à la famille Roger Fréchette qui nous quitte cet été pour l'Allemagne. Roger fait partie du groupe des Hypothéqués et il est aussi directeur de l'école de Sainte-Anne. C'était une chanson d'adieu composée par Louis Bernardin (un autre Hypothéqué). Et les Fréchette ont compris la peine que nous ressentions de les voir partir de Sainte-Anne.

Il y eut aussi "La Manic, Les Noces chez Jos. Brulé, Les Fesses", chansons magistralement interprétées par un expert en la matière, Gérald Gobeil, et bien d'autres encore...C'était le dernier spectacle de la saison des Hypothéqués; ce fut leur meilleur!

La salle était comble. Il y avait des gens de Saint-Boniface, d'Elie, de Lorette, de Saint-Pierre, de Sainte-Geneviève, de Sainte-Anne. On parlait, on buvait, mais surtout on vibrait tous à l'unisson, on vivait notre culture de francophones au plein sens du mot.

Quelle richesse transmise à travers ces chansons! Ces vieilles romances telles que "Une Rose pour Isabel" et "Il n'est jamais trop tard pour vivre", ...tendre, triste, qui vous prennent à la gorge. Et les spectateurs debout, applaudissant frénétiquement avec des "Encore, encore Léo!" Cependant que Léo (Freynet) souriait chaleureusement, le visage rayonnant, nous remerciant!

Nous remercier? C'est à nous de te remercier cher Léo. Ce que tu chantes, nous le ressentons au plus profond de nous-mêmes.

Pour les adolescents présents, ce fut quelque chose de voir "les parents" se lever, se donner la main, former une chaîne et chanter d'une seule âme, "Une boîte à chanson, c'est comme une maison..."

Inutile d'y ajouter quoi que ce soit. Pour tous ceux qui étaient présents samedi soir, ce vins-fromage avec les Hypothéqués demeurera à jamais un souvenir qu'ils chériront toujours...

Bravo les Hypothéqués!!! (Gérald, Gérard, René, Louis et Roger).

## La Broquerie
avec Jeannine Kirouac
424-5244 ou 424-5287

J'aimerais vous parler cette semaine d'un tout jeune comité qui vient d'être formé dans notre paroisse. Ce comité réunit tous les présidents des organisations francophones, au nombre de quatorze.

Cette idée de former un comité est venue de la SFM qui a mis un certain montant d'argent pour aider les paroisses francophones à coordonner leurs activités au plan paroissial pour ensuite en arriver à la coordination au plan provincial.

Une coordonnatrice a été embauchée à cet effet. Son rôle est de préparer le calendrier mensuel des réunions et activités, et de faire de la publicité à la radio, dans La Liberté, dans "le Papier de Chez-Nous", etc. Elle doit agir comme secrétaire pour les présidents et préparer l'ordre du jour pour les réunions mensuelles. Une autre de ses tâches est de rencontrer les coordonnateurs des autres régions une fois par mois afin d'échanger des idées.

La première réunion officielle du comité des présidents eut lieu le 14 février 1978. Déjà on s'aperçoit que les gens commencent à s'habituer à planifier d'avance. Espérons qu'il y aura toujours une collaboration entre les différentes organisations, ce qui fera de notre paroisse un endroit où il fait bon vivre.

En terminant, laissez-moi vous dire que ce service de la SFM est disponible à chaque paroisse qui désirerait en profiter.

## Île-des-Chênes

L'assemblée annuelle du comité culturel de l'Ile-des-Chênes se tiendra le dimanche 30 avril à 14 h 00 au Centre récréatif.

En première partie sera présente un résumé des activités de l'année, ainsi qu'une projection pour la saison prochaine. C'est le temps de vous informer, d'échanger, d'apporter vos suggestions. Il y aura tirage du prix d'entrée.

En deuxième partie, nous aurons le plaisir de recevoir la famille La Roche de Saint-Malo, qui vient de terminer une tournée de spectacles dans l'Est du Canada. C'est un rendez-vous pour toute la famille, une invitation à partager la joie de vivre et de chanter avec des artistes de chez-nous.

Tous sont les bienvenus. Un goûter sera servi et l'entrée est libre.

**Armelle Molin**

## éducation

### Le jardin d'enfants "Les heures claires"

### Apprendre en s'amusant

Un grave problème risque de se poser pour "Les heures claires", la seule maternelle française qui prend les enfants durant la journée de 9 h à 15 h, lors de la prochaine rentrée scolaire en septembre. En effet, il n'y a actuellement qu'une vingtaine d'enfants qui ont été inscrits. Alors que cette année encore, ils sont plus de trente, francophones et anglophones, à acquérir leur français en s'amusant, sous la direction de quatre personnes.

Voilà quarante ans déjà que Mme Ragot dirige, avec succès, cette maternelle qui est certainement plus connue sous le nom "d'école de Mme Ragot". Il s'agit de prendre les enfants, entre 3 ans et demi et 5 ans, sans distinction de race, de religion, de condition sociale, pour qu'ils puissent vivre ensemble une vie enfantine en français. Ce qui va leur permettre de devenir des bilingues, étant bien sûr entendu que la très grande majorité parle l'anglais à leur entrée aux "Heures claires".

A titre d'exemple, il suffit de deux ans pour qu'un tout jeune anglophone s'exprime sans problème en français. A un âge où l'on peut apprendre une autre langue sans pour autant que la langue maternelle en souffre. "Selon un certain nombre de psychologues, c'est entre 4 et 5 ans qu'est formée l'intellectualité de l'enfant, c'est-à-dire ce qu'il peut développer, qui va lui servir pour devenir l'homme (ou la femme...) de demain", explique Mme Ragot.

"Donc, aux "Heures claires", nous croyons au développement précoce de l'enfant, grâce aux exercices d'observation, de concentration, de coordination, d'adresse, de rythmique." De plus, les enseignants donnent des notions d'écriture, de mathématiques et de lecture. Le chant et les récitations prennent aussi, comme l'expression graphique et manuelle, une place importante. Apprendre sous forme de jeux. Les parents pourront d'ailleurs se convaincre par eux-mêmes des résultats très positifs lors de la fête enfantine qui sera organisée le dimanche 11 juin à 14 h au CCFM.

bb

Pour tout renseignement sur "Les heures claires", téléphonez au 233-4442.

### À L'ÉCOLE LACERTE

Il y a quelque temps déjà, le ministère de l'Education par l'entremise du "School Radio Broadcast", faisait appel à la coopération de notre école. La cinquième année participa donc à cette émission par le chant: "Sur le pond d'Avignon", diffusé sur les ondes le 4 janvier 1978.

Toujours dans le domaine de la musique, l'école Lacerte s'est méritée des honneurs tout dernièrement au Festival de musique. Des cinq groupes d'élèves qui ont participé au Festival régional, trois se sont rendus aux éliminatoires provinciales. Deux groupes se sont mérités la deuxième place dont les petits de la première année et un groupe de la cinquième année.

Il est intéressant à noter que les élèves de deux classes de français de Madame Doche participent au "Projet Canada". Depuis le début de l'année ils correspondent par courrier avec des élèves d'Ottawa et de Kapuskasing, et l'échange prend maintenant une autre dimension avec un échange de chants sur cassettes.

## activités sociales

**LE "AGE AND OPPORTUNITY CENTRE, Inc." met à la disposition des gens du troisième âge, des renseignements sur des sujets tels que les programmes éducationnels et de loisirs, les services d'orientation et de droit légal, les lieux de rencontre et les services sociaux. Pour obtenir de plus amples renseignements, composer le numéro 947-1276.**

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE Y.M.H.A. accepte maintenant des réservations pour un voyage organisé d'une durée de trois semaines en Israël. Les voyageurs partiront le 30 octobre pour revenir le 20 novembre 1978. La tournée, qui comprendra des randonnées à Nazareth, Safed, Hebnon, Rosh-Le-Zion, Bethléem et Jéricho, sera basée à Tel-Aviv, Haïfa et Jérusalem. Les voyageurs passeront aussi trois nuits dans un kibboutz (ferme collective en Israël). Un guide anglophone accompagnera les voyageurs. Le coût du voyage est de $840.00 plus $868.00 pour les frais de débarquement. Le coût comprend la résiliation de l'assurance, le service de protection de la Croix Bleue, le prix du voyage, les frais de l'hôtel, les repas et un autobus de tourisme avec air climatisé. Au retour, les voyageurs s'arrêteront une journée à Zurich en Suisse. Pour obtenir de plus amples renseignements, entrer en communication avec Bonnie Griffiths en composant le numéro 947-0601.

**AVEZ-VOUS QUELQUES HEURES À consacrer, chaque semaine, à une personne du troisième âge qui, par la force des choses, doit rester à la maison. Si oui, on a besoin de votre aide dans la région centrale (rues Sara, McGee, Sherburn, Home, William et Preston). Pour obtenir plus de détails, entrer en communication avec Irene Muzyka, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, en composant le numéro 947-1481.**

LE CLUB PARTICIPACTION POUR les gens à la retraite a reçu un octroi de $21,566. Cet octroi qui tombe à merveille assurera la continuité de l'excellent programme de natation et d'exercice ainsi que du programme d'hiver qui comprend le ski, le patin et l'excursion à pied. "L'activité physique est bonne pour le sourire et pour la santé", tel est le slogan des personnes sympathiques du RPPC, au Y de Saint-Vital, situé au 5 de l'avenue Fermor.

**LE CENTRE DES GENS DU TROISIÈME âge, situé au 185 de la rue Smith, tiendra un thé printanier et une vente, de 14 h à 16 h, le vendredi 28 avril. Il y aura des tirages et des tables de pâtisseries. Les membres sont priés d'inviter tout le monde.**

LES MEMBRES DU CONSEIL DE direction et l'administration du Foyer Saint-Boniface vous souhaitent la bienvenue au thé-bazar annuel qui aura lieu au 271, rue Archibald le dimanche 30 avril 1978, de 13 h 30 à 16 h.

**LE SÉMINAIRE DE SAINT-BONIFACE, 615, rue Laflèche, ouvre à nouveau ses portes au public à l'occasion d'une DÉGUSTATION DE VINS ET FROMAGES le dimanche 30 avril prochain, entre 2 h et 4 h.**

**Venez en grand nombre. Venez voir de vous-mêmes ce qui se fait pour les jeunes dans ce milieu de formation.**

**Au plaisir de vous voir le 30 avril.**

# 100 ANS... ET PLUS



Le dimanche 16 avril c'était fête à l'hôpital Taché. En effet, un autre Manitobain, M. Pierre Laramée, franchissait le cap de 100 ans. C'est là un événement qui n'est pas de tous les jours, et ses proches n'ont pas manqué de le souligner. La salle des loisirs de l'hôpital fut littéralement envahie par plus de 200 adultes et enfants venus entourer de leur affection l'aïeul paternel, au sujet duquel on peut bien dire qu'il a été béni d'une nombreuse postérité.

C'était l'occasion rêvée de prendre d'intéressantes photos de famille, certaines allant jusqu'à la cinquième génération. M. Laramée lui-même père de 12 enfants, dont huit son mariés: Germaine Prairie, Philippe, Eugène et Albert Laramée, Cécile et Agathe Parisien, Emilienne Poirier, Rolande Galant. Une est veuve, Mme Blanche Gagnon. Une autre, Marguerite, est religieuse de la communauté des Soeurs Grises. Deux sont décédés: Georges, à l'âge de quatre ans, et Georgeline Laurencelle à 64 ans. Même avec 12 enfants, la maison était encore assez grande pour un autre enfant qui avait perdu sa mère. Il s'agit d'Eustache Simard; et celui-ci n'hésite pas à appeler M. Laramée du nom de père adoptif. Le plus récent comptage nous donne les chiffres suivants: 79 petits-enfants, 146 arrière-petits-enfants et quatre arrière-arrière-petits-enfants. Un total de 241.

Retournons 100 ans en arrière. Pierre Laramée naquit le 15 avril 1878 à Saint-Louis de Richelieu, P.Q. Il n'avait que quatre ans lorsque sa famille décida de faire le voyage en train pour venir s'établir sur une terre à La Broquerie, et c'est là qu'il passa la plus grande partie de sa vie.

Vers la fin de ses cinquante ans, il décida de vendre sa terre située à 2 milles à l'ouest de La Broquerie (chemin 52) et de déménager en ville, rue Speers, tout près de l'endroit où se trouve l'école Béliveau actuellement. Cette partie de la ville n'était alors que de vastes terrains où paissaient des troupeaux d'animaux. Il fut employé de la ville de Saint-Boniface pour nettoyer les rues et faire les réparations. Il était justement à construire un pont sur la rivière Seine, chemin Niakwa, actuellement Saint-Vital, lorsque par une fausse manoeuvre il tomba à l'eau, en plein milieu de la rivière. Il put nager et s'en sauver. Peu longtemps après cet épisode, il fut atteint d'une crise cardiaque, mais comme toujours il sut faire face à l'adversité, et c'est avec force et courage qu'il entreprit le long chemin vers ses 100 ans. Son épouse mourut en 1952, à l'âge de 69 ans. Son frère surnommé "Le Blanc", taquin et en très bonne santé, dû abandonner la partie à l'âge de 97 ans.

Parmi les souvenirs, on note que pour gagner la vie de sa famille il vendait du bois de corde à Steinbach, et qu'il transportait ce bois avec une paire de boeufs rouges. C'était en 1911. Avec un petit troupeau de vaches, il pouvait aussi vendre la crème, et de la terre tirer l'essentiel pour pouvoir se nourrir, se vêtir et envoyer les enfants à l'école.

Pendant une vie qui a duré un siècle, Pierre Laramée a connu le progrès effarant qui va du simple boeuf jusqu'aux voyages à la lune. Tous ceux qui l'ont connu parlent de lui comme d'un homme simple, courageux et excellent chrétien. Encore dimanche, d'un beau signe de la croix, il a béni toute sa famille. On pouvait aussi reconnaître l'attitude d'accueil qui a caractérisé toute sa vie. Quelqu'un lui disait: "Grand-père, vous devriez aller vous coucher, vous avez besoin de repos". Et lui de répondre: "Je n'ai pas le temps, il faut que je tienne compagnie à tout ce monde-là".

### REMERCIEMENTS D'ANNIVERSAIRE

La famille Laramée désire remercier tous ceux qui ont envoyé des cartes de souhaits ou messages de félicitations, entre autres le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, la reine Elizabeth, M. Sterling Lyon, premier ministre du Manitoba, le sénateur Joseph P. Guay et le maire de Winnipeg, M. Robert Steen.



## Direction biblique

avec le pasteur Ken Seburn

### COMMENT VAINCRE L'INQUIÉTUDE?

Voilà une question qui se pose très souvent, car l'inquiétude est le grand fléau de nos jours. Elle nous coûte de fortes sommes chez le psychiâtre. Nous prenons des pilules pour nous procurer la paix de l'âme tout en critiquant les jeunes pour leur dépendance sur la drogue. L'hypertension mène à des crises cardiaques. La réponse à ce problème se trouve-t-elle dans les pilules, dans les exercices ou bien chez le psychiâtre? Il y a certes des moyens par lesquels on peut réduire la tension mais elle demeure une partie intégrante de la vie. La vraie question est, "Comment vaincre l'inquiétude destructrice avant qu'elle ne nous détruise?" La réponse fut donnée à des pauvres il y a vingt siècles et elle demeure toujours un guide infaillible pour nous. Ecoutons les conseils pratiques de Jésus-Christ; c'est lui qui nous donne la force de les mettre en pratique:

"Ne vous inquiétez pas pour votre vie... La vie n'est-elle pas plus que la nourriture et le corps plus que le vêtement? Voyez les oiseaux du ciel: ils ne sèment ni ne moissonnent ni ne recueillent en des greniers et votre Père céleste les nourrit! Ne valez-vous pas plus qu'eux? Qui d'entre vous ... peut, en s'en inquiétant, ajouter une seule coudée à la longueur de sa vie? Et du vêtement, pourquoi vous inquiéter? Observer les lys des champs, comme ils poussent: ils ne peinent ni ne filent. Or je vous dit que Salomon luimême, dans toute sa gloire, n'a pas été vêtu comme l'un d'eux... Ne vous inquiétez donc pas en disant: Qu'allons-nous manger? Qu'allons-nous boire?

De quoi nous allons-nous vêtir? Ce sont là toutes les choses dont les païens sont en quête... Cherchez d'abord le Royaume et sa justice, et tout cela vous sera donné par surcroît."

Selon ce passage de la Bible de Jérusalem, Mathieu 6:25-33, l'inquiétude est un péché; mettre le Royaume et sa justice en première place, voilà un grand bien. Qu'il en soit ainsi dans nos vies.

ADRESSER TOUTE CORRESPONDANCE À DIRECTION, CASE 142, SAINT-BONIFACE, R2H 3B4.

## La Fédération canadienne des municipalites reçoit $211,500 du sécrétaire d'État

Le secrétaire d'Etat, M. John Roberts, a annoncé dernièrement qu'une subvention de $211,500. avait été accordée à la Fédération canadienne des municipalités par l'intermédiaire de la Direction générale des programmes de langue de son ministère.

La subvention sera affectée à un projet municipal de terminologie. Des lexicologues vont dresser, au cours de l'année, des glossaires anglais-français et français-anglais pour uniformiser la terminologie en usage dans les administrations municipales. Ces lexiques vont faciliter la traduction et la rédaction, en français et en anglais, des règlements et autres documents officiels et les municipalités seront ainsi en mesure d'offrir de bien meilleurs services aux groupes de langue minoritaire du Canada.

Ces recherches terminologiques intéresseront aussi les services de traduction des gouvernements provinciaux, les associations bénévoles et les centres de terminologie au Canada et ailleurs.

Pendant 3½ mois, cinq groupes d'étudiants vont fouiller les documents municipaux du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario et du Manitoba pour y recueillir les termes qui y sont employés. Puis ces termes seront révisés et classés par cinq terminologues, ou chefs de groupe, qui travailleront en étroite collaboration avec le Bureau fédéral des traductions.

C'est le ministère de l'Emploi et de l'Immigration qui commanditera les 30 étudiants qui prendront part à ces travaux de recherche en les inscrivant aux cadres de sa Compagnie des travailleurs d'été.







## Festival de musique

**Le 16e festival de musique et activités rythmiques de la division scolaire de La Montagne** aura lieu cette année les 2, 3 et 4 mai. Le festival aura lieu à la **salle Radaz et dans les édifices scolaires de Saint-Claude.**

Les inscriptions sont au nombre de 251 cette année, dont 173 au piano et instruments musicaux, 27 activités rythmiques et 51 dans les classes vocales.

Les juges seront **Mme Marie Fournier** du **Mélo-Mani provincial, M. Ken Admans** de **Saint-Boniface** et **M. David Williams** de **Winnipeg.**

*On peut se procurer le programme du festival, au prix de cinquante sous, dans les écoles de la division.*

## nécrologie

### Mme Amazélie GIRARD (née PARÉ)

A sa résidence à Elie, le 9 avril 1978, Mme Amazélie Girard, âgée de 86 ans, remettait paisiblement son âme à Dieu. Chrétienne fervente, son départ pour sa récompense éternelle fut un reflet de sa vie, partant doucement, sans déranger personne, sans même que ses enfants ne s'en aperçoivent.

Elle laisse dans le deuil six fils, Noël (et Cécile), Carmel (et Jeanne), Léger (et Odile), tous de Elie, Grégoire (et Rosa) de Duncan, C.B., Charles (et Raymonde) de Saint-Boniface, Joseph de Calgary; trois filles, Clémentine (Mme David Trottier) de Plant City, Floride, Claire (Mme Roland Allard) d'Elie, Béatrice (Mme Léopold Girard) d'Elie; sept soeurs, Mme Maria Roy, Mlle Philomène Paré, Mme Gérardine Roy, Mme Cécile Arsenault, Mme Alphonsine Girard, Mme Blanche-Aimée Bilodeau, Mlle Suzanne Paré, toutes de la province de Québec, quatre frères; Louis-Philippe Paré, Charles-Emile Paré, Alphonse Paré, tous de la province de Québec, Jean-Baptiste Paré des Etats-Unis; 52 petits-enfants et 43 arrière-petits-enfants.

Mme Girard fut précédée dans l'éternité par son époux Joseph en 1952, par un fils Benoit en 1952, et par un autre fils Léopold en 1972.

Les prières furent récitées en l'église du Saint-Sacrement d'Elie, le 12 avril, suivies de la messe, concélébrée par le R.P. Léonard Charron (curé de la paroisse d'Elie) et par l'abbé Charles-Eugène Roy (neveu de Mme Girard) curé de la paroisse de Saint-Romuald de Lévis, P.Q. La famille Paré fut représentée par Mme Blanche-Aimée Bilodeau, Mlle Suzanne Paré (soeurs de Mme Girard), M. l'abbé Charles-Eugène Roy et Mme Jeanne d'Arc Tanguay (neveu et nièce).

Les porteurs étaient Denis Girard, René Girard, Terrence Trottier, Guy Girard, Sylvio Allard, et Daniel Girard, tous petits-fils de Mme Girard. Prenant une part active à la cérémonie étaient Benoit Girard, Hubert Girard, Léanne Lavack, Dolorès Girard, Marcel Girard et Monica Girard, tous petits-enfants de Mme Girard.

Après l'inhumation au cimetière d'Elie, les parents et amis se rendirent au gymnase de l'école élémentaire, pour rencontrer la famille, où un goûter fut servi par quelques dames de la paroisse.

#### remerciements

Les enfants de Mme Girard expriment leur profonde gratitude à tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie. Ils remercient le père Charron, l'abbé Roy, la chorale, les dames qui ont préparé le goûter, toutes les personnes qui ont offert leurs services, et tous ceux et celles qui ont fait le voyage pour assister aux funérailles. Merci pour les cartes de condoléances, les fleurs, les offrandes de prières et de messes.

### Mme Corinne LAVOIE (née THERRIEN)

Le 6 avril 1978 est décédée au Centre hospitalier Taché, à l'âge de 86 ans, 11 mois et 28 jours, Mme Corinne Lavoie du 131, av. McFadden, Transcona.

Son époux Athanase la précéda dans la tombe en 1959, ainsi que deux fils, Denis en 1921 et Ubald en 1946, et une fille Yvette en 1971.

Elle laisse dans le deuil quatre filles, Mme Tim Conrad (Antoinette) de Saint-Alphonse, Mme Louis Kerouaton (Laurette) de Transcona, Mme Emile Leduc (Lucille) de Canoga Park, Californie et Mme Joseph Petrowski (Simonne) de Winnipeg; un fils, Fernand, de San Diego, Californie; 14 petits-enfants et 24 arrière -petits-enfants; cinq soeurs et trois frères.

La récitation des prières fut suivie de la messe de la Résurrection, célébrée le 8 avril en l'église St. Joseph the Worker à Transcona par l'abbé Roland Bélanger assisté de Mgr Joseph Bellevance, du Père Turenne et des abbés Roland Lavoie, Lucien Roy et Bernard Bélanger.

Les porteurs étaient quatre petits-fils, Robert Lavoie, Denis, Roland et René Conrad, et deux neveux, Serge Therrien et Athanase Lavoie.

L'inhumation se fit dans le cimetière Green Acres.

#### REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements à toute la parenté Lavoie, aux amis, voisins et paroissiens de St. Joseph the Worker pour leurs témoignages de sympathie soit par offrandes de messes, cartes, gerbes de fleurs ou générosité à l'occasion du décès de notre chère mère et grand-mère qui s'est rendue à la gloire du Père. Merci aux cinq prêtres qui ont concélébré la messe de la Résurrection avec notre cher curé l'abbé Roland Bélanger, ainsi qu'aux six porteurs. Notre reconnaissance s'étend au personnel de l'hôpital de Saint-Boniface (5ECU) et du Centre hospitalier Taché.

La famille Lavoie

## en bref

### LE COMITÉ SPÉCIAL DE LA FONCTION PUBLIQUE SE REND À WINNIPEG

C'est à Winnipeg que se tiendra la prochaine série de rencontres du comité spécial créé par le gouvernement fédéral pour étudier les pratiques d'emploi dans la Fonction publique fédérale.

Monsieur Guy D'Avignon, président du Comité, a annoncé la tenue d'une réunion lundi, le 1er mai à 16 h 30 à l'"Auberge Winnipeg", à laquelle sont conviés les fonctionnaires fédéraux. Cette réunion a pour objet de permettre aux employés de la Fonction publique d'exprimer leurs vues sur des questions comme l'application du principe du mérite d'après leur propre expérience ou les pratiques d'emploi à améliorer.

Le Comité s'est déjà engagé à rencontrer d'autres personnes pendant son séjour à Winnipeg, notamment celles qui auront répondu à l'invitation lancée au public de présenter des mémoires. Une séance est également prévue avec au groupe choisi de cadres fédéraux appelé à exposer des situations qui sont peut-être propres à la ville de Winnipeg.

Monsieur d'Avignon a affirmé que son comité a l'intention de se rendre dans la plupart des grandes villes du Canada au cours des trois prochains mois.

### AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU CORINNE LAVOIE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, chambre 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 le ou avant le 24 mai 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 19e jour d'avril 1978.

MARCOUX BÉTOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

### AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, ACHIEL DE SMET, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201-185, boul. Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4 le ou avant le 31 mai, A.D. 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour du mois d'avril, A.D. 1978.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

### AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MARIA DES LAURIERS, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 31 mai 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, le 21 avril 1978.

MARCOUX BÉTOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

### AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ERNEST ONESIME MÉNARD, du village de Fannystelle, au Manitoba, cultivateur à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201-185, boul. Provencher, casier postal 36, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 1er juin, A.D. 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour du mois d'avril, A.D. 1978.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

### PRIERE A SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.





### AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LORRAINE MARIE LAURENCELLE, du village de Lorette, au Manitoba, épouse de Marcien Fernand Laurencelle, de ce même village, forgeron, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 26e jour de mai, A.D. 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour d'avril, A.D. 1978.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession.

# La Page de Bicolo ...

*Allô les amis ...*
*N'oublie pas d'avancer ta montre, ton réveil-matin d'une heure ce week-end. Bicolo*







## Poème

*Je ne sais vraiment*
*ce qu'il y a de plus joli*
*un grand érable*
*un pommier en fleurs*
*un sapin en jupe verte*
*un saule qui chante au jardin*

*J'ai demandé à l'oiseau*

*L'oiseau m'a dit*
*pour faire un nid*
*rien de mieux qu'un grand érable*

*J'ai demandé à l'abeille*

*L'abeille m'a dit*
*pour faire du bon miel*
*rien de mieux qu'un pommier en fleurs*

*J'ai demandé à un petit garçon*

*Le petit garçon m'a dit*
*Pour faire un arbre de Noël*
*rien de mieux qu'un sapin en jupe verte*

*J'ai demandé au lièvre*

*Le lièvre m'a dit*
*pour faire une bonne cachette*
*rien de mieux qu'un saule qui chante au jardin*

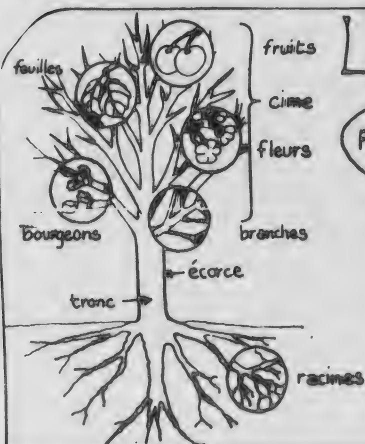
*Non je ne sais vraiment*
*ce qu'il y a de plus joli*
*ce que je sais*
*c'est que les arbres sont nos amis*

**Céline Deguire-Morris**

Songe à planter un arbre, des fleurs pour embellir ta cour. COLORIE LES ENFANTS.



## LES PARTIES DE l'ARBRE

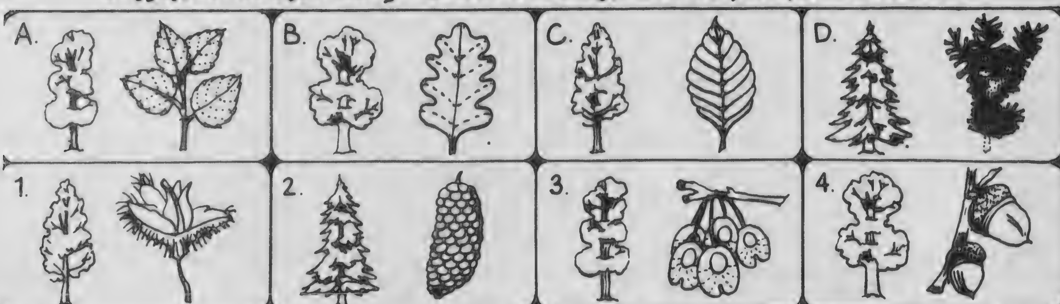



Je peux : naître, grandir, respirer, manger, marcher, parler, dormir, me reposer, me protéger, être blessé, vivre jusqu'à 100 ans mais c'est très rare.



1. Quelles sont les principales parties de l'arbre?
2. Nomme celles qui sont A. dans la terre
   B. en dehors de la terre.
3. En quoi consiste la cime ?
4. Un arbre ressemble beaucoup à un être humain. Parmi les actions citées par Luc, souligne celles qui conviennent à un arbre.
5. Trouve 4 différences entre un arbre et un être humain.

## TEL ARBRE, TELLE FEUILLE, TEL FRUIT.




A quel arbre appartiennent les feuilles et les fruits? La silhouette de l'arbre t'aidera.

Légende : Chêne, Sapin, Orme, Hêtre

La **Tour CN** est la plus haute structure autoportante du monde, avec ses **1815 pieds**. De la nacelle, on peut voir à 75 milles à la ronde.



Voici un dessin de la **Tour CN à Toronto** que **Stéphane** (8 ans) a dessinée dans son album. Peut-être qu'un jour tu seras aussi chanceux que lui et tu pourras la visiter. **Colorie-la.**

# La famille La Roche nous revient.....

Le 31 janvier dernier **la famille La Roche de Saint-Malo** nous quittait pour une tournée de chants dans cinq provinces de l'Est. A la fin de mars ils revenaient émerveillés, avec un bagage de bons souvenirs.

Qu'est-ce qui les a le plus impressionnés pendant la tournée?

**La Tour CN à Toronto, la traversée en brise-glace à l'Ile-du-Prince-Edouard, l'envolée à Terre-Neuve dans un Boeing 737 et surtout la façon chaleureuse dont ils ont été reçus.**

Ils se sont aussi confectionné un album-souvenir avec des cartes postales, napperons et dépliants des endroits visités. Ils ont fait du très beau travail. (Si tu entreprends un voyage prochainement ne penses-tu pas que c'est une bonne idée???)

*J'indique les provinces et villages où* ***la famille La Roche*** *a chanté. Si tu as des cartes de ces régions tu peux refaire le voyage.*

**ONTARIO -**
Chapleau, Welland, Oshawa, Pointe-aux-Roches, Windsor, Hamilton, Ottawa, Cornwall, Alexandria, Hawkesbury, Avonmore.

**NOUVEAU-BRUNSWICK -**
Saint-Quentin, Campbellton, Dalhousie, Tracadie, Saint-Isidore, Caraquet, Bouctouche, Shediac.

**NOUVELLE-ÉCOSSE -**
Pointe-de-l'Eglise, Sainte-Anne-du-Ruisseau, Pomquet, Chéticamp, Petit-de-Grat.

**TERRE-NEUVE** - Saint-Jean

**L'ILE DU PRINCE EDOUARD** - Miscouche, Abram Village.

**QUEL BEAU VOYAGE! FÉLICITATIONS POUR LE SUCCÈS DE CETTE TOURNÉE!**

**BICOLO**

## Attention!

**Je n'ai plus de "T-shirts" à vendre**

**Réponse:** Tel arbre, telle feuille, tel fruit.
**Orme** A et 3
**Chêne** B et 4
**Hêtre** C et 1
**Sapin** D et 2

**MEMBRE GAGNANT**
**No 3603 Joceline Sarrasin, 9 ans**
**37, Marier, Saint-Vital**

***ATTENTION... ATTENTION!***

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta Carte de Membre. A chaque semaine un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ..................................

Adresse: ..................................

..................................

Code postal: ..................................

Age: .......................... Grade: ..............



**BICOLO SALUE LES NOUVEAUX MEMBRES DE SON CLUB**

4770 Richard DeGagné, Saint-Boniface
4771 Pamela Dupuis, Saint-Boniface
4772 Renée Lavergne, Saint-Pierre-Jolys
4773 Claude Arnaud, Saint-Boniface
4774 Roxanne Gobeil, Winnipeg
4775 Brigitte Badiou, Notre-Dame-de-Lourdes
4776 Jacques Dubois, Saint-Norbert
4777 Lynne Guyot, Fannystelle
4778 David Gobeil, Saint-Malo
4779 Benoit Bernardin, Elie
4780 Denis Painchaud, Saint-Boniface
4781 Marc DeRocquigny, Lorette
4782 Richard LeRoux, Saint-Claude
4783 David DeRocquigny, Lorette
4784 Lucette Courcelles, Sainte-Agathe
4785 Joël Perreault, Sainte-Anne
4786 Daniel Labossière, Saint-Léon

# On parle français . . .

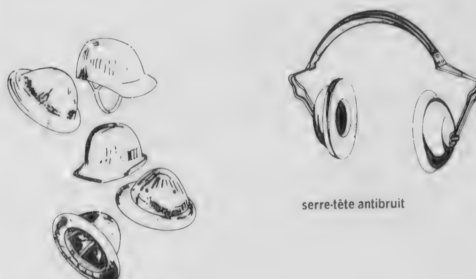
avec la collaboration de l'Office de la langue française,
700, boulevard St-Cyrille est, salle 203, Québec (Qué.) G1R 5A9

## au boulot II



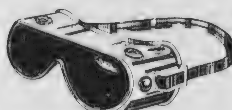

baladeuses de sécurité

tronçonneuse à chaîne



casques de protection

serre-tête antibruit



lunettes à coques étanches



v... ents ignifugés

masque filtrant

Tiré de "Lexique de la prévention des accidents"

## aux urnes II

**CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE**
COUNTY
ELECTORAL DISTRICT

Division territoriale effectuée en vue d'élections.
Formes fautives : «comté», «district». C'est à tort, mais pour des raisons historiques, que l'on utilise au Québec, sous l'influence de l'anglais, ces deux termes au sens de circonscription électorale, qui est l'expression consacrée par le français international.
Le mot *comté* au sens d'unité administrative a été emprunté à l'anglais pour désigner une réalité d'origine britannique.
Par ailleurs, on compte par *sièges* le nombre de circonscriptions représentées par les députés d'un parti. Ainsi, on dira qu'un parti a perdu tant de sièges aux dernières élections, et non tant de «comtés». Le mot *siège* désigne ici la place occupée par un député à l'Assemblée nationale.

**CONFECTION ou ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE ÉLECTORALE**
PREPARATION OF THE ELECTORAL LIST

Action de dresser le catalogue officiel alphabétique des citoyens qui ont le droit de vote.

**ÉTIQUETTE POLITIQUE**
LABEL

Ce qui marque l'appartenance de quelqu'un à un parti.
Forme fautive : «label». En français, ce mot signifie uniquement : étiquette apposée sur un produit pour indiquer que celui-ci est fabriqué par les adhérents d'un syndicat professionnel.

**MONSIEUR X S'AVOUE BATTU, SE RECONNAÎT BATTU**
TO CONCEDE THE ELECTION

Victoire de l'adversaire reconnue parfois même avant le résultat final du scrutin.
Forme fautive : «élection concédée à monsieur X».
Cette tournure est un calque de l'anglais «to concede defeat».

**PAPILLON ÉLECTORAL**
ELECTORAL STICKER
FLY-BILL

Petite affiche porteuse d'un slogan électoral que l'on distribue et que l'on colle sur les murs, sur les pare-brise des voitures, etc.

**PARAPHER OU PARAFER**
TO INITIAL

Apposer ses initiales ou signer de façon abrégée.
Forme fautive : «initialer». Ce verbe, qui est un calque de l'anglais, n'existe pas en français.

**PERMANENCE (d'un parti politique)**
COMMITTEE ROOMS

Lieu où travaillent les membres du comité central d'un parti, chargés de la stratégie électorale entre deux élections. Ex. : *permanence générale, permanence d'une circonscription.*

**QUARTIER GÉNÉRAL (d'un candidat)**
LOCAL PARTY HEADQUARTERS
CANDIDATE'S HEADQUARTERS

Local où se trouve le secrétariat d'un candidat, où se réunit son comité électoral et où il accueille les électeurs.
Dans le français international, on appelle permanence (V. ce mot) à la fois le quartier général du candidat et le siège de l'organisation d'un parti.

**SUFFRAGE**
VOTE

1. Vote par lequel un électeur se prononce en faveur d'un candidat.
2. Mode de votation, système électoral.

**VOIX**
VOTE

Synonyme de suffrage (v. ce mot).
Ex. : *Le candidat Untel l'emporte par X voix.*
Ne pas employer *vote* au sens de *voix.*

**VOTANT(E)**
VOTER

Électeur inscrit sur les listes électorales et qui participe effectivement à un suffrage.
N.B. : *Voteur,* qui s'est dit en France sous la Révolution, est disparu du français contemporain.

Tiré de "Vocabulaire des élections".

P&R(4)

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État)

## —à vendre—

**VENTE PRIVÉE - SAINT-BONIFACE** - En face de l'hôpital. Maison de 2 étages complètement meublée et louée. Revenu mensuel: $700.00. Composer 247-6902.
48-132-JNO

**À VENDRE - SAINTE-ANNE - MANITOBA** - Lots pour construction. Tous les services payés d'avance. 20 minutes de Winnipeg. Entre $8,500 et $9,600. Composer 889-4324.
3-149-4 C

**À VENDRE - MAGASIN GÉNÉRAL** - épicerie, viande, denrées alimentaires, quincaillerie, nouveautés et autres articles attrayants. Bâtiment 70' x 27' - Entrepôt 70' x 20'. Chambre froide et équipement complet. On demande $25,000 plus stock. Raison: retraite. S'adresser à Verley Bros., Laurier, Man. Tél.: 447-2467.
3-153-JNO

**À VENDRE** - Maison mobile de 14' x 75'. 3 chambres à coucher, 2 salles de bains complètes. Avec ou sans ameublement. Sur 3 lots en coin. Garage 12' x 40' et serre compris. Titre clair. Auusi, un "Ski Whiz" démarreur électrique. Appelez M. ou Mme Paul Yarjau, 248-2073, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.
4-157-10 C

**À LOUER À JEUNE FILLE** - Grande pièce meublée - Facilités pour faire la cuisine. Libre immédiatement. Composer 233-4345 après 4 heures.
3-151-JNO

**À LOUER - PRÉCIEUX-SANG** - Appartement de 4 pièces. Libre le 1er mai. Composer 233-6697 ou 334-3613.
2-146-JNO

**À LOUER** - Bungalow meublé, 1 chambre à coucher, salle de bains avec douche, salon, cuisine et petite salle à manger. Libre immédiatement. Composer 878-2201 Lorette.
2-147-JNO

## —divers—

**ON DEMANDE PERSONNE** d'âge mûr, qui cherche un logis meublé, pour tenir compagnie à dame âgée de 82 ans. Composer 233-7372.
3-150-4 C

**GARDERIE DE BAMBINS** pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.
32-10-JNO

**SCULPTURE SUR BOIS**
Benoi Deschênes, sculpteur de Saint-Jean-Port-Joli, Québec, viendra donner un cours de sculpture d'une semaine - du lundi au vendredi - en octobre 1978. Le coût du cours est de $50.00 par personne. Les intéressés doivent communiquer avec le Dr Henri Guyot, 580, rue Aulneau. Tél.: 233-7696.
4-163-5 C

## à louer

**CHERCHE UN APPARTEMENT** meublé de 2 chambres à coucher, entrée et salle de bains privées et place de stationnement. Composer 233-8150 ou 772-3921.
4-156-4 C

**A LOUER - ST-VITAL** - Nouvelles maisons type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $312.00 - $348.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 1-730, chemin River. Téléphone: 257-2501.
38-68-JNO

**À LOUER** - Dans duplex - Appartement de 3 chambres à coucher, salon et cuisine. Salle de bains et entrée privées. Garage. Près des écoles et de la cathédrale. Composer 247-9221.
4-165-5 C

**À LOUER** - 431, rue Langevin - Maison de 2 chambres à coucher, salon, grande cuisine, sous-sol. Place de stationnement. Près des écoles et de la cathédrale. Composer 247-9221.
4-164-5 C

**À LOUER - RUE KITSON** - Près hôpital - Pièce à l'avant, meublée. Pour personne tranquille. Libre le 1er mai. Composer 775-1439 après 19 heures.
4-162-JNO

Tél.: 247-6202 316, rue Des Meurons, Saint-Boniface
**COLLETTE'S**
**PRINTING & DUPLICATING**
**IMPRIMERIE INSTANTANÉE**
**DACTYLOGRAPHIE - PHOTOCOPIES**

**GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD.**
REPRÉSENTANT JOHN DEERE - VENTES ET SERVICE
"Nothing runs like a Deere"
Tél.: 256-4321
**Ed. Guertin**


Lot 149,
chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Man.

# DÉCISION

Ottawa, le 13 avril 1978

A la suite de l'audience publique tenue à Vancouver (Colombie-Britannique) à partir du 23 février 1978, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

**Décision CRTC 78-280**

**WINNIPEG (MANITOBA) - 771764800**

**Radio OB Ltd.**

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de CJOB Winnipeg (Manitoba) comme suit:

**Données techniques:**

| **Actuelles** | | **Projetées** |
|---|---|---|
| | Fréquence | |
| 680 kHz | | Inchangée |
| | Puissance | |
| 10,000 watts de jour | | 50,000 watts de jour |
| 2,500 watts de nuit | | 25,000 watts de nuit |

- changer l'emplacement de l'antenne

Décision: **APPROUVÉE**

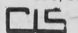
Cette augmentation de puissance devrait avoir comme résultat d'améliorer le rayonnement de CJOB, notamment la nuit.

Cette approbation est sujette à la certification technique du ministère des Communications.
Lise Ouimet
Secrétaire générale

**Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes** — **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**

## ASSUREURS


*Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.*
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris – Téléphone: 943-5408 – Winnipeg 2

**Assurances Aurèle Desaulniers**
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051

Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE



**233-7760** AUTOPAC PROTECTING MANITOBANS ON THE MOVE **233-7351**
**MAURICE-E. SABOURIN LTD**
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions – Bateaux – Tours Trains

AGENCE D'ASSURANCES

**FOREST**
Ltée
Pour tous services d'assurance et de voyage.
**160, rue Marion, SAINT-BONIFACE**
**Lise, Nicole**
**247-8434** **George** **233-4955**

## AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
**AVOCAT et NOTAIRE**
**304, édifice Avenue**
**265, avenue Portage**
**Winnipeg**
**R3B 2B2**
**Bureau: tél.: 942-3924**

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
**25-185, boul. Provencher**
**Saint-Boniface, Manitoba**
**Téléphone: 233-5029**

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
**200-170, rue Marion**
**Saint-Boniface, Manitoba**
**R2H 0T4**
**(204) 233-8901**

**TEFFAINE MONNIN & HOGUE**
**AVOCATS ET NOTAIRES**
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARPE
BUREAUX A:
201-185 boul. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
•
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

## CHIROPRACTEURS

**Mardi et jeudi 16 h à 20h; samedi 9 h à midi.**
Rendez-vous Tél.: 878-3554
**CENTRE CHIROPRACTIQUE**
**LORETTE**
**Rue Dawson**
**Lorette, Manitoba**
**R0A 0Y0**
**Chiropracteur:**
**Roland-E. Bohémier, D.C.**

Lundi au vendredi 9h à 21h; samedi 9h à 13h.
Rendez-vous Tél.: 433-7256
**CENTRE CHIROPRATIQUE**
**SAINT-PIERRE-JOLYS**
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
**Chiropracteurs:**
Roland-E. Bohémier, D.C.
Garry Specht, D.C.

Rendez-vous Tél.: 233-3060
**CENTRE CHIROPRACTIQUE**
**PROVENCHER**
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTEURS
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

**DR HENRI L. MARCOUX**
**CHIROPRACTEUR**
Heures de bureau: Lundi, mercredi et vendredi:
de 8h30 à 12h30; de 14h à 20h30
Téléphone: 452-9803
226, chemin Sainte-Marie, Saint-Boniface, Man.

## COMPTABLES

**FOREST GUENETTE CHAPUT**
**comptables agréés**
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

## DIVERS

**MARION RUBBER STAMP**
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

**Pelland Catering**
Traiteurs: mariages, diners réceptions et banquets
**161, Provencher, St-Boniface**
**R2H 0G2**
**TÉLÉPHONE: 247-3319**

## OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
**208, Avenue Building**
**265, av. Portage**
**Winnipeg, Tél.: 942-2496**
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

**Dr. R.J. Lecker, optométriste**
**Dr. M.N. Lecker, optométriste**
**Examen de la vue**
**James Shaen LTD.**
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
**Optométriste**
**Examen de la vue**
**139, boul. Provencher**
AU REZ-DE-CHAUSSEE
**Tél.: 233-3889**

## FERBLANTIERS



*LAFRENIERE*
*Sheet Metal Ltd.*
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
**401, rue Youville**
**St-Boniface**
**R2H 2T4**
Téléphone: 233-7946

Air conditonné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
**ROSSIGNON**
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

## TRANSPORTS

*PIERRE J. BEAUDRY, Prop.*
**PUTT'S**

**TRANSFER**
**85 DES MEURONS**
**ST-BONIFACE 6, MAN.**
**Téléphone: 233-6327**

*Service général de déménagement, messageries, etc.*

*Rolly's Transfer* CO. LTD.
*Gérant:*
**Rolly Painchaud**
**Tél.: 256-5869**

## "Rug Doctor"

Confiez à des gens qui s'y connaissent le soin de vos tapis, divans, etc...vous serez assurés d'un travail efficace. ***L'évaluation est gratuite.***

**Tel.: 247-3257**

---

**Au service des institutions depuis 1960**

## La procure générale des institutions inc.

**624, avenue Taché, Saint-Boniface**
**247-8931**
**Germain Champagne, gérant**

---

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

## GREAT-WEST LIFE



recherche une

## SECRÉTAIRE BILINGUE

Les candidates doivent avoir une parfaite maîtrise du français et de l'anglais (parlé et écrit). Dactylographie précise de 45 mots minute et dictaphone.

Nous offrons un ensemble d'avantages sociaux intéressants (y compris un plan dentaire) et des programmes sportifs et sociaux au cours de l'année. Nous vous invitons à remplir une demande d'emploi à notre bureau du personnel, 60, rue Osborne (nord) entre 8 h et 15 h.

---

## La Division scolaire La Montagne No 28

**Notre-Dame élémentaire:**
- 1- première année

**École Richard:**
- 1- mi-temps, maternelle
- 1- mi-temps, quatrième année
- *1- quatrième et cinquième années combinées*

**École Swan Lake:**
- 1- ¼ temps, maternelle

**École Saint-Léon:**
- 1- première et deuxième années combinées
- 1- .4 ressources

**Édifices scolaires de Saint-Claude:**
- 1- musique, maternelle à neuvième année

***S'il vous plait adressez toute réponse au:***

**Directeur général**
**Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba**
**R0G 1M0**
**Tél.: 1-248-2228 ou rés.: 1-744-2083**

---



## La Centrale des caisses populaires du Manitoba

**RECHERCHE UN**

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

***Qualifications:***
- Doit bien connaître le milieu franco-manitobain
- expérience administrative et en relations publiques
- capacité d'établir des structures et des programmes et de travailler en équipe
- doit être bilingue et prêt à travailler en français

***Salaire:***
**A négocier, selon l'expérience et les qualifications, jusqu'à concurrence de $40,000. par anné .**

***Entrée en fonction:*** fin juin 1978

Faites parvenir votre curriculum vitae d'ici le 10 mai 1 78, au président:

**Me Renald Guay**
**200-170, rue Marion**
**Saint-Boniface, Manitoba R2H 0T4**

---

## ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

**Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.**

**Oldfield, Kirby & Gardner**
**28 Lakewood, Saint-Boniface**
**Henry Klassen - 257-3366**

---

## COLLÈGE MATHIEU
## offres d'emplois

1 Professeur bilingue d'histoire et de langues, au degré secondaire. Salaire provincial et bénéfices marginaux.

1 Conseiller-surveillant (pensionnat)

1 Coordonnateur de programmes culturels et de sports.

**Emplois stables pour éducateurs sérieux, et désireux de donner leur pleine mesure.**

*Adressez votre curriculum vitae et vos références [si possible] à:*

**M. le directeur général,**
**Collège Mathieu,**
**Gravelbourg, Saskatchewan.**
**S0H 1X0**

---

## Division scolaire de la Rivière Seine

**DEMANDE**
**pour septembre 1978**

**DIRECTEUR -**
"Ste-Anne School" - section anglaise, maternelle à 12e - environ 335 étudiants.

**DIRECTEUR -**
École Sainte-Anne - section française, maternelle à 12e - environ 335 étudiants.

**DIRECTEUR ADJOINT -**
École Saint-Norbert - maternelle à 12e - environ 770 étudiants, mi-temps administration, mi-temps enseignement - doit être bilingue.

*Les candidats intéressés doivent soumettre leur curriculum vitae avant le 3 mai au:*

**Directeur général**
**C.P. 160**
**Sainte-Anne, Manitoba**

---



## TRADUCTEUR

On recherche un traducteur expérimenté pour traduire de l'anglais au français dans le commerce de l'assurance-vie et des investissements. Les candidats devront posséder une bonne expérience de la traduction.

La compagnie offre de nombreux avantages, y compris un salaire variant de $13,000 à $16,000., ainsi qu'une excellente possibilité de développement personnel fondé sur la performance au travail.

Les candidats sont invités à adresser leur demande d'emploi ainsi que tous les détails utiles en écrivant à:

**Monsieur Majella Boissonneault,**
**La Great-West,**
**compagnie d'assurance-vie,**
**60, rue Osborne nord,**
**Winnipeg, Manitoba.**
**R3C 3A5**

**Great-West**
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

---

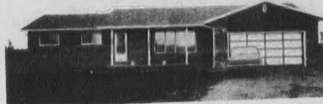
## À LOUER - SAINT-BONIFACE

Appartements de luxe de 2 et 3 chambres à coucher. Réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle, air climatisé, tapis, stationnement. Appartements donnent sur le parc. Disponibles immédiatement. **Pour visiter, composer 269-9522, 247-4942 ou 253-5820.**

---




**1576, ch. St. Mary's**
**Winnipeg, Man. R2M 3W4**
**Bur.: 257-3370 Rés.: 257-1571**
**"pager" 124**



**ILE-DES-CHÊNES SUR 5 ACRES $75,000**
Bungalow de 1,700 pieds carrés, un étage, façade de pierre. Comprend grande cuisine, salon, salle à manger. Aussi, grande salle familiale avec foyer au bois. Deux grandes portes de patio donnant sur la cour principale. Les 3 chambres à coucher sont très grandes, ainsi que les 2 salles de bains. Garage attenant pour 2 voitures. Appelez Jeanne d'Auteuil, 257-1571.

**VILLAGE D'ILE-DES-CHÊNES $55,000**
La construction vous plaira. Ici on a du style. La structure comprend des solives de 2 x 6, et des solives de 12 x 2 pour le support intérieur. Installation complète de chauffage électrique. Bungalow de 3 chambres à coucher avec façade en brique. Sur lot de 80 x 200. Appelez Jeanne d'Auteuil, 257-1571.

**DIX ACRES À ILE-DES-CHÊNES**
Chemin no 210 - "Bi-level" de 1 an. Salle à manger, sous-sol plâtré et bien isolé. Prêt à être peint. Possession en juin. Appelez Jeanne d'Auteuil, 257-1571.

**SAINT-BONIFACE $29,000**
Maison de 4 chambres à coucher au centre de Saint-Boniface, 2 étages, foyer. Salon, 2 chambres à coucher, cuisine et salle de bains au 1er étage. 3 chambres et salle de bains au 2e. Peut être convertie en duplex. Appelez Marg. Watson, 256-8767, ou Jeanne d'Auteuil, 257-1571.

---




**TEL.: 233-1999**
**168, Marion**
**Saint-Boniface**

**OUVERT AU PUBLIC**
**TOUS LES SAMEDIS ET DIMANCHES**
**12 h 00 à 18 h 30**



- A seulement 30 minutes du chemin périmètre, autoroute 59 sud, allant vers Saint-Pierre-Jolys - Suivez les enseignes.
- 3 bungalows disponibles - 2 avec garage attenant
- 2 "bi-levels" disponibles
- 2 "split-levels" disponibles
- Prix régulier de $46,068 à $51,393 (maintenant réduits)
- Toutes les maisons comprennent un cabinet de toilette donnant sur la chambre à coucher principale, ainsi que les services d'eau et d'égout du village.
- Aussi un foyer ouvert, tapis coupés sur mesures, armoires construites sur commande, lustres attrayants, fenêtres en baie, service électrique de 200 ampères, chauffage au gaz sous pression, réservoir d'eau de 40 gallons chauffée au gaz, tuyauterie complète de plomberie au sous-sol, aucune dépense pour l'eau.

**Pour une entrevue personnelle appelez Ray au 257-2801, ou Gilles au 256-4351, ou l'un ou l'autre au bureau, 233-1999.**

---

## LA LIBERTÉ

***LA LIBERTÉ*** *cherche les services à temps partiel d'un* ***opérateur*** *ou d'une* ***opératrice*** *de machines à composer de type Compuwriter II et IBM.*

*QUALIFICATIONS ESSENTIELLES: Doit être* ***bon[ne] en français*** *écrit et* ***excellent[e] à la dactylographie.***

*SALAIRE: à négocier.*

*Adresser curriculum vitae à:*
***LA LIBERTÉ*** *CP 96, Saint-Boniface R2H 3B4*

## La nouvelle Loi canadienne sur l'immigration...

Depuis le 10 avril, le Canada a une nouvelle loi concernant l'immigration. Cette loi est le fruit de quatre ans d'efforts conjoints de milliers de citoyens, lors de trois étapes principales: **Livre vert, comité mixte parlementaire** et adoption **du projet de loi C-24** par le Parlement du Canada

## Trois siècles d'immigration

Notre pays a toujours été terre d'immigration. Depuis trois siècles, on vient de partout pour le construire. Mais pour la première fois, s'inscrivent dans la loi les principes de base qui guident la politique canadienne d'immigration. Cette nouvelle loi, **moderne et souple,** vise à assurer plus de justice et de sécurité aux Canadiens, à leurs visiteurs et aux immigrants.

## Les principes de base...

1. Réunion des familles.
2. Non-discrimination.
3. Accueil des réfugiés.
4. Promotion des intérêts sociaux et économiques du pays.

## Quelques points à retenir...

- La réunion des familles sera davantage facilitée. La nouvelle loi prévoit, entre autres, que des citoyens canadiens peuvent parrainer l'entrée au pays de leur père et mère quel que soit leur âge.
- Le Canada a toujours souscrit à la Convention des Nations Unies concernant les réfugiés. La protection ainsi accordée aura maintenant force de loi. De plus, la nouvelle loi définit précisément les conditions d'admission des réfugiés au pays.
- La sélection des immigrants se fera désormais en tenant compte davantage de la formation et de l'expérience des candidats. Cette disposition tient aussi compte des besoins de notre marché du travail.
- La sécurité du pays doit être assurée dans le contexte de notre époque. Une surveillance plus sévère et efficace vise à nous protéger contre l'entrée d'éléments indésirables, de criminels ou de terroristes.
- Un nouveau système d'examen des arrivants permet d'offrir une meilleure protection de leurs droits, notamment par l'addition d'un arbitre. Il y a maintenant des variantes, selon la gravité des cas, pour le renvoi des étrangers: expulsion, ordonnance d'exclusion ou interdiction de séjour.
- L'orientation des nouveaux arrivants tiendra compte des besoins des différentes régions du pays. Ainsi, invitera-t-on les immigrants à s'établir là où leur compétence sera le plus utile.
- Les visas des étudiants et des travailleurs étrangers s'obtiennent désormais de l'extérieur du Canada uniquement. Les étudiants et les travailleurs ne pourront faire modifier leur statut une fois entrés au pays. Les étrangers autorisés à travailler temporairement au Canada recevront d'ailleurs un numéro d'assurance sociale distinctif (commençant par le chiffre 9).
- Des niveaux d'immigration seront annoncés chaque année. Ces niveaux seront établis en fonction des besoins nationaux et régionaux, après consultation avec les provinces.
- La nouvelle loi a été conçue pour assurer une collaboration fédérale-provinciale plus efficace. Ainsi, des accords destinés à assurer que l'immigration réponde mieux aux besoins des provinces ont été conclus récemment avec plusieurs d'entre elles dont celle de Québec.

## Une loi qui s'adapte aux changements

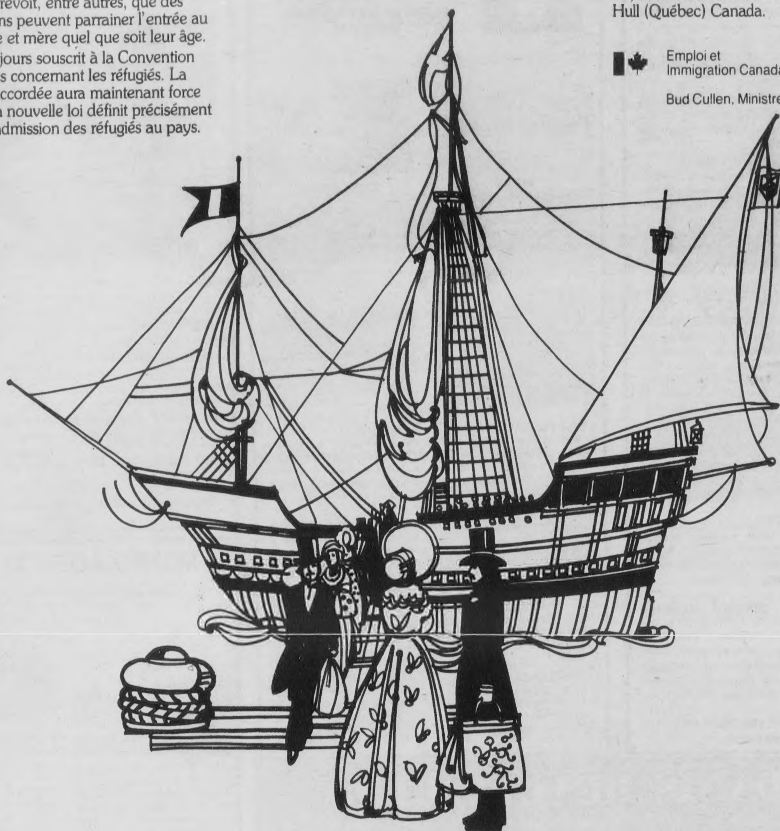
Cette importante révision de la Loi canadienne sur l'immigration ne veut pas seulement répondre aux besoins actuels de notre société mais veut tenir compte des situations futures résultant de conditions nouvelles survenues au Canada et à l'étranger. Par sa souplesse, par les mécanismes de consultation qu'elle prévoit, la nouvelle loi devrait permettre aux nouveaux Canadiens de s'adapter et de s'intégrer rapidement chez nous où ils contribueront à leur tour au progrès et à la prospérité de tout le Canada.

**Renseignements disponibles au Centre d'Immigration le plus près de chez-vous. Ceux qui désirent acheter une copie de la nouvelle loi peuvent écrire à l'adresse suivante:**
Ministère des Approvisionnements et Services
45, boulevard du Sacré-Coeur
Hull (Québec) Canada.



Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

Bud Cullen, Ministre — Bud Cullen, Minister



# LE CANADA A UNE NOUVELLE LOI SUR L'IMMIGRATION. RENSEIGNEZ-VOUS !